

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
**Ecole Supérieure de Commerce – koléa**

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de  
Master en sciences Financières et Comptabilité

Spécialité: **Monnaie, Finance et Banque**

**THEME :**

**LA GESTION DES RISQUES BANCAIRES  
PAR LA METHODE ALM  
CAS : SOCIETE GENERALE ALGERIE**

**Réaliser par** : Fourar Laidi Mohamed Saber

**Encadré par** : Dr.Azzaoui Khaled

**Lieu du stage** : Société Générale Algérie

**Période du stage** : du 18 juin au 18 juillet

2016/ 2017



**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
**Ecole Supérieure de Commerce – koléa**

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de  
Master en sciences Financières et Comptabilité

Spécialité: **Monnaie, Finance et Banque**

**THEME :**

**LA GESTION DES RISQUES BANCAIRES  
PAR LA METHODE ALM  
CAS : SOCIETE GENERALE ALGERIE**

**Réaliser par** : Fourar Laidi Mohamed Saber

**Encadré par** : Dr.Azzaoui Khaled

**Lieu du stage** : Société Générale Algérie

**Période du stage** : du 18 juin au 18 juillet

2016/ 2017

## *Dédicaces*

*Je dédie ce mémoire de fin d'étude :*

### *A mes parents*

*A celle qui m'a donné la vie, celle qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite, qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi, le symbole d'affection, à ma très chère mère Souhila.*

*A mon père Djamel, La personne la plus digne de mon estime et de mon respect, Tu as toujours été l'épaule solide et l'œil attentif.*

*Je prie le bon Dieu de les bénir, de veiller sur eux, en espérant qu'ils seront toujours fière de moi.*

### *A tout mes oncles et tantes*

*Que Dieu vous garde et vous protège.*

### *A tout mes amies*

*Mohamed-charif, Imen en témoignage de l'amitié qui nous unie et des souvenirs de tous les moments que nous avons passé ensemble, je vous dédie ce travail et je vous souhaite une vie pleine de santé et de bonheur.*

### *A la mémoire de ma grand-mère Houria*

*J'aurais aimé que tu sois présente, qu'allah t'accepte dans le plus haut degré du paradis.*

*Saber*

## **Remerciements**

*En tout premier lieu, je remercie Allah tout puissant, de m'avoir donné la force la volonté et le courage pour accomplir ce modeste travail.*

*Mes pensées vont particulièrement à mes chers parents, qui ont toujours été là pour m'encourager et me pousser au sérieux, je ne les remercierai jamais assez.*

*Mes sincères remerciements à mon encadreur Dr Azzaoui khaled, pour son encadrement, ses conseils et orientations.*

*Pour la même occasion je tiens à remercier Mr Bessaih mohamed-Nazim pour son accueil et sa gentillesse ainsi que ses orientations.*

*Je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mes sincères remerciements à Mr Lounes riad responsable ALM pour son accueil, sa gentillesse, ses conseils avisés et tout le temps qu'il m'a consacré, ainsi que tout le personnel de la Société Générale Algérie.*

*Je remercie également tous mes enseignants à l'Ecole Supérieure de Commerce pour les connaissances transmises tout au long de notre cursus.*

*Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche en acceptant d'examiner mon travail et de l'enrichir par leurs propositions.*

*Enfin, je remercie toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.*

# TABLE DES MATIERS

Liste des abréviations :.....	VI
Liste des graphiques :.....	VII
Liste des tableaux :.....	VIII
Liste des figures et annexes .....	X
Résumé :.....	XI
الخلاصة :.....	XII

INTRODUCTION GENERALE.....	A-C
----------------------------	-----

## CHAPITRE 1 : L'ACTIVITE BANCAIRE ET LES RISQUES LIES

Introduction du chapitre.....	1
<b>SECTION 1 : LA DEFINITION, ET CARACTERISTIQUES D'UNE BANQUE.....</b>	<b>2</b>
1. Définition et rôle d'une banque.....	2
1.1. Définition de la banque.....	2
1.1.1. Définition économique.....	3
1.1.2. Définition juridique.....	3
1.2. Rôle de la banque.....	3
1.2.1. La collecte de dépôts.....	3
1.2.2. Le crédits aux particuliers.....	3
1.2.3. La gestion des systèmes de paiement.....	4
1.2.4. Un rôle d'intermédiation.....	4
1.2.5. Un Rôle d'assurance.....	4
1.2.6. Un rôle de conseil.....	5
1.2.7. Un rôle politique.....	5
2. Types et caractéristiques des banques.....	5
2.1. Selon leurs statuts juridiques.....	5
2.1.1. Banque coopérative.....	5
2.1.2. Banque commerciale.....	6
2.1.3. Banque publique.....	6
2.2. Selon leurs types d'activités.....	6
2.2.1. Banque centrale.....	6
2.2.2. Banque de dépôt.....	6
2.2.3. Banque d'affaire.....	6
2.2.4. Banque de groupe.....	6
2.2.5. Banque d'investissement et de financement.....	7
2.2.6. Banque généralisé.....	7

## TABLE DES MATIERS

3. Emplois et ressources d'une banque.....	7
3.1. Définition des emplois de la banque.....	7
3.2. Définition des ressources de la banque.....	7
<b>SECTION 2 : LA PRESENTATION DU BILAN DE LA BANQUE.....</b>	<b>9</b>
1. Présentation de l'actif.....	9
2. Présentation du passif.....	11
3. Présentation du hors-bilan.....	13
<b>SECTION 3 : GESTION DES RISQUES BANCAIRES.....</b>	<b>15</b>
1. Risques bancaires.....	15
1.1. Risque de crédit ou de contre partie.....	15
1.2. Risque de marché.....	15
1.3. Risque de taux.....	15
1.4. Risque de change.....	16
1.5. Risque de liquidité.....	16
1.6. Risque opérationnel.....	16
1.7. Risque solvabilité.....	16
2. La gestion des risques bancaires.....	16
2.1. Identification des risques.....	17
2.2. Evaluation des risques.....	17
2.3. Analyse, décision et planification des mesures.....	17
2.4. Gestion opérationnelle des risques.....	18
2.5. Surveillance des risques.....	18
2.6. Reporting des risques.....	18
3. La réglementation prudentielle et la gestion des risques.....	18
3.1. Comité de Bâle.....	18
3.2. Les accords de Bâle.....	19
3.2.1. Bâle I.....	19
3.2.2. Bâle II.....	19
3.2.3. Bâle III.....	20
3.3. La réglementation prudentielle algérienne.....	22
Conclusion du chapitre.....	27
<b>CHAPITRE 2 : LA GESTION ACTIF-PASSIF « L'ALM »</b>	
Introduction du chapitre.....	28
<b>SECTION 1 : PRESENTATION DE LA GESTION ACTIF-PASSIF.....</b>	<b>29</b>
1. Définition, objectif et rôle de l'ALM.....	29
1.1. Définition.....	29
1.2. Objectif.....	30
1.3. Rôle de l'ALM dans une banque.....	30
2. Composante du système ALM et son organisation hiérarchique.....	31
2.1. Composante du système ALM.....	31
2.1.1. Une base de données.....	31
2.1.2. Les outils d'analyse.....	31

## TABLE DES MATIERS

2.1.3. Les reporting.....	31
2.2. Organisation hiérarchiques.....	32
2.2.1. Instance de décision.....	32
2.2.2. Les équipes dédiées à la gestion du bilan.....	32
3. Missions et démarche de l'ALM.....	33
3.1. Missions de l'ALM.....	33
3.2. La démarche de la gestion actif-passif.....	34

### **SECTION 2 : RISQUE DE LIQUIDITE DE TAUX D'INTERET ET DE CHANGE ....37**

1. Risque de liquidité.....	37
1.1. Généralité sur la liquidité.....	37
1.1.1. Définition.....	37
1.1.2. Sources.....	37
1.1.3. Risque de liquidité.....	38
1.2. Identification du risque de liquidité.....	40
1.2.1. Identification du risque de liquidité à l'actif.....	40
1.2.2. Identification du risque de liquidité au passif.....	40
1.2.3. Identification du risque de liquidité en hors-bilan.....	40
1.3. Mesure du risque de liquidité.....	41
1.3.1. Profit d'échéance.....	41
1.3.2. Les impasses en liquidité.....	43
1.3.3. L'indice de transformation.....	45
2. Risque de taux d'intérêt.....	46
2.1. Identification de taux d'intérêt.....	46
2.2. Mesure de taux d'intérêt.....	47
2.2.2.1. Les gaps de taux.....	47
2.2.2.2. La valeur actuelle nette (VAN).....	48
2.2.2.3. Duration.....	49
2.2.2.4. Sensibilité.....	49
3. Risque de change.....	49
3.1. Identification du risque de change.....	50
3.2. Mesure du risque de change.....	51
3.2.1. Position de change.....	51
3.2.2. Mesure de marge.....	52

### **SECTION 3 : LA GESTION DES RISQUES PAR LA FONCTION ALM.....52**

1. Couverture des risques.....	53
1.1. Recomposition du bilan.....	53
1.1.1. L'adossement.....	53
1.1.1.1. L'adossement en liquidité.....	54
1.1.1.2. L'adossement en taux.....	54
1.1.2. Titrisation.....	54
1.1.3. Immunisation en duration.....	55
1.2. Produit dérivé.....	56
1.2.1. Les options.....	56
1.2.1.1. Les options de taux.....	56
1.2.1.2. Les option de change.....	57
1.2.2. Les swaps.....	57
1.2.3. Futurs.....	57



## TABLE DES MATIERS

2. Gestion des marges.....	58
2.1. Le taux de cession interne (TCI).....	58
2.1.1. Définition du TCI.....	58
2.1.2. Objectifs du TCI.....	58
2.1.3. Organisation interne.....	59
2.2. Marge commerciale et de transformation.....	60
2.2.1. Marge commerciale.....	60
2.2.2. Marge de transformation.....	60
2.3. Tarification commerciale.....	60
2.3.1. Tarification des crédits.....	61
2.3.2. Tarification des opérations d'épargne.....	62
3. L'allocation des fonds propres.....	62
3.1. Les formes de fonds propres.....	62
3.1.1. Fonds propres comptable.....	62
3.1.2. Fonds propres réglementaire.....	63
3.1.3. Fonds propres économique.....	63
3.2. Les différentes formes d'allocation de fonds propres.....	63
3.2.1. L'allocation réelle.....	63
3.2.2. L'allocation notionnelle.....	64
Conclusion du chapitre.....	65

### **CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE ALM AU SIEN DE LA SGA « RISQUE DE LIQUIDTE »**

Introduction du chapitre.....	66
-------------------------------	----

#### **SECTION 1 : L'ORGANISATION DE LA FONCTION ALM AU SIEN DE LA SG...67**

1. Présentation du groupe Société Générale.....	67
1.1. Historique.....	67
1.2. Activités.....	67
2. Présentation de la Société Générale Algérie.....	68
2.1. Historique de la SGA.....	68
2.2. Activités de la SGA.....	68
3. Organisation de la SGA.....	69
4. Présentation de la direction financière.....	69
4.1. Organisation de l'ALM au sien de la SGA.....	70
4.2. Les échanges impliquent l'ALM.....	71

#### **SECTION 2 : LA DEMARCHE ALM POUR GERER LE RISQUE DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA SGA.....73**

1. Elaboration du profil d'échéance.....	73
1.1. Analyse des postes du bilan.....	75
1.1.1. Analyse de l'actif du bilan.....	75
1.1.1.1. Caisse et banque centrale.....	75
1.1.1.2. Instruments financiers de transaction.....	76
1.1.1.3. Prêts et créances sur Ec.....	77
1.1.1.4. Compte ordinaire débiteur.....	77
1.1.1.5. Opération avec clientèle.....	78
1.1.1.6. Opération de location et de financement.....	79

## TABLE DES MATIERS

1.1.1.7. Instruments financier disponible à la vente .....	80
1.1.1.8. Autres actifs et compte de régularisation.....	80
1.1.1.9. Immobilisation nette.....	81
1.2.1. Analyse du passif du bilan.....	81
1.2.1.1. Banque centrale.....	82
1.2.1.2. Dettes à vue auprès des Ec.....	82
1.2.1.3. Dépôts de la clientèle et les opérations et autres provisions.....	83
1.2.1.4. Autres passifs, compte de régularisation et autres provisions .....	84
1.2.1.5. Capitale, élément de la situation nette du groupe.....	85
2. Analyse de la situation de liquidité.....	85
3. Mesure ponctuelles de la liquidité.....	88
4. Les impasses en liquidité.....	89
4.1. Les impasses en stock.....	89
4.2. Impact d'une hausse du taux d'intérêt.....	91
4.3. Les impasses en flux.....	92
5. Le rôle des impasses en gestion ALM.....	94
6. L'indice de transformation.....	95
<b>SECTION 3 : ANALYSE ET RECOMMANDATION .....</b>	<b>97</b>
1. Analyse des résultats.....	97
2. Recommandations.....	99
Conclusion du chapitre.....	100
CONCLUSION GENERALE.....	101
Bibliographie	
Annexe	

## LISTE DES ABREVIATION

Liste des abréviations :

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
<b>ALM</b>	Asset and Liability Management
<b>ALCO</b>	Asset-Liability Committee
<b>BA</b>	Banque d'Algérie
<b>BCE</b>	Banque Centrale Européenne
<b>BRI</b>	Banque des règlements internationaux
<b>BCBS</b>	Basel Committee on Banking Supervision
<b>BRI</b>	Banque Centrale Européenne
<b>Cli</b>	Client
<b>DAV</b>	Dépôts à vue
<b>DAT</b>	Dépôts à terme
<b>EC</b>	Etablissement de credit
<b>FCC</b>	Fond Commun de Créance
<b>G10</b>	Groupe des 10
<b>GAP</b>	Gestion Actif-Passif
<b>LCR</b>	Liquidity Coverge Ratio
<b>NSFR</b>	Net Stable Fundings Ratio
<b>SG</b>	Société Générale
<b>SGA</b>	Société Générale Algérie
<b>TCI</b>	Taux de cession interne
<b>VAN</b>	Valeur actuelle nette

## LISTE DES GRAPHIQUES

Liste des graphiques :

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
N°01	Courbe d'amortissements des actifs et passifs	42
N°02	L'écoulement des DAV et DAT de la SGA	74
N°03	Composition de l'actif du bilan de la SGA	75
N°04	Parts des créances à la clientèle	78
N°05	Composition du passif du bilan de la SGA	82
N°06	Écoulement des postes du bilan	87
N°07	Les impasses en stock	90
N°08	Les impasses en flux	93

## LISTE DES TABLEAUX

Liste des tableaux :

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
N°01	Bilan simplifier et regrouper en grands masses	14
N°02	Le hors-bilan	14
N°03	Profil d'échéances-liquidité	41
N°04	Les échéanciers des actifs et passifs	41
N°05	Profil d'impasses en stock	43
N°06	Profil d'impasses en flux	44
N°07	La méthode des nombres	45
N°08	Les types de taux d'intérêt	46
N°09	Interprétation des gaps à TF	48
N°10	Interprétation des résultats possible du calcul de la position de change	51
N°11	Echéancier des réserves obligatoires	76
N°12	Echéancier de la caisse et les avoirs à la BA	76
N°13	Echéancier des effets publics et titres assimilés	76
N°14	Echéancier des créances à vue et opérations avec EC	77
N°15	Echéancier du compte ordinaire débiteur	77
N°16	Echéancier des crédits clientèle	78
N°17	Echéancier des provisions	79

## LISTE DES TABLEAUX

N°18	Echéancier des opérations de location et financement	79
N°19	Echéancier des instruments financiers disponible à la vente	80
N°20	Echéancier des autres actifs et compte de régularisation	80
N°21	Echéancier des immobilisations nettes	81
N°22	Echéancier des dettes à vue	82
N°23	Echéancier des dépôts à vue	83
N°24	Echéancier des dépôts à terme et bon de caisse	84
N°25	Echéancier des autres passifs et compte de régularisation	84
N°26	Echéancier des fonds propres	85
N°27	Profil d'échéances en tombées	86
N°28	Profil d'amortissement des postes du bilan de la SGA	86
N°29	Ratios bilanciers de la SGA	88
N°30	Impasses en stock	89
N°31	Impact de la hausse du taux d'intérêt sur la rentabilité de la SGA	91
N°32	Les impasses en flux	92
N°33	Calcul de l'actif pondéré	95
N°34	Calcul du passif pondéré	95

## LISTE DES FIGURES, SCHEMAS ET ANNEXES

Liste des figures :

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
N°01	La démarche prévisionnelle de la gestion actif-passif	34
N°02	Démarche simplifié de l'ALM	35
N°03	Mécanisme de la titrisation	55
N°04	Transfert entre les différentes entités d'un établissement de crédit	59
N°05	Organigramme de la direction financière de la SGA	69
N°06	Organigramme du département ALM	70

Liste des schémas :

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
N°01	Forme de risque de liquidité	39

Liste des annexes :

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>
N°01	Organigramme de la Société Générale Algérie
N°02	Partie actif de l'échéancier en liquidité
N°03	Partie passif de l'échéancier en liquidité

# RESUME

## **Résumé**

Depuis toujours, l'activité principale des banques était la transformation des ressources en emplois. Cette dernière, est exposée à plusieurs risques structurels à savoir le risque de liquidité, taux d'intérêt et taux de change. La réalisation de ces risques peut affecter la performance de l'établissement, pour cela les banques font appel à des méthodes qui permettent de les gérer, telle que la gestion actif-passif.

La gestion actif-passif est une démarche qui a pour mission principale la gestion des risques financiers, le pilotage stratégique et l'optimisation de la rentabilité, elle consiste à identifier les risques, à les mesurer puis à les gérer tout en veillant au respect des contraintes réglementaires.

L'étude réalisée traitera la démarche de la gestion actif-passif pour gérer les risques structurels, notre cas pratique effectué au sein de la Société générale Algérie consiste à appliquer cette démarche pour gérer le risque de liquidité qui représente l'un des risques majeurs auquel les banques doivent accorder une attention particulière.

## **Mots clés**

- La gestion actif-passif.
- Gérer les risques.
- Le pilotage stratégique.
- Optimiser la rentabilité.



## الخلاصة

### الخلاصة

كان النشاط الرئيسي للبنوك دائما تحويل الموارد إلى وظائف. ويتعرض هذا الأخير لمخاطر هيكلية عديدة، وهي مخاطر السيولة و مخاطر معدلات الفائدة ومخاطر سعر الصرف. ويمكن أن يؤثر تحقيق هذه المخاطر على أداء المؤسسة لذلك تستخدم البنوك الطرق التي تتيح إدارتها، مثل إدارة الأصول والخصوم.

إن إدارة الأصول والخصوم هي نهج تتمثل مهمتها الرئيسية في إدارة المخاطر المالية، التوجيه الاستراتيجي و تحسين الربحية، و تتمثل في تحديد المخاطر وقياسها ومن ثم إدارتها مع الحرص على احترام القيود التنظيمية.

ستتناول الدراسة نهج إدارة الأصول والخصوم لإدارة المخاطر الهيكلية فإن حالتنا العملية داخل سوسيتيه جنرال الجزائر هي تطبيق هذا النهج لإدارة مخاطر السيولة، التي تعتبر من أهم المخاطر التي يجب على البنوك أن توليها اهتماما خاصا.

### الكلمات الرئيسية

- إدارة الأصول والخصوم
- إدارة المخاطر
- التوجيه الاستراتيجي
- تحسين الربحية

# INTRODUCTION GENERALE

# INTRODUCTION GENERALE

## **Introduction générale**

L'histoire montre que depuis un siècle un nombre de risques excessifs, volontaires ou méconnues de la part des établissements financiers ont généré des crises, L'exemple le plus récent est la crise des subprimes. Cette crise a entraîné des défaillances bancaires avec des conséquences néfastes sur l'économie réelle à travers le monde. Conduisant à la faillite des banques les moins prudentes avec un effet de contagion systémique qui aurait mené à un effondrement du système financier.

L'étude de la gestion des risques a débuté après la Deuxième Guerre mondiale. La gestion des risques a pendant longtemps été associée à l'utilisation de l'assurance de marché pour protéger les individus et les entreprises contre différentes pertes associées à des accidents. Des formes de gestion des risques purs, alternatives à l'assurance de marché, ont pris forme durant les années 1950, lorsque l'assurance de marché a été perçue très coûteuse et incomplète. La véritable gestion interne des risques a débuté durant les années 1970 et s'est développée très rapidement durant les années 1980.

Les autorités internationales accompagnées des autorités de chaque pays ont pour objectif principal de veiller à la stabilité du système financier et bancaire dans sa globalité. C'est pour cette raison qu'une réglementation de plus en plus stricte tente de se mettre en place pour la gestion des risques que peut encourir une institution financière, et principalement les banques.

C'est ainsi que durant les années 1988 le Comité de Bâle s'est réunie pour la première fois et a formulé certaines recommandations sur un niveau minimum de capitaux propres afin d'assurer la solidité financière et de protéger les déposants contre ces défaillances bancaires dans un environnement caractérisé par l'existence d'imperfections de marché.

Dans les années 1990, cette recommandation est revue pour passer du ratio Cooke au ratio McDonough tout en intégrant la gestion des risques hors-bilan dans les accords de Bâle II. En 2010, en vue de renforcer le système financier après la crise de 2007, de nouveaux accords sont publiés : les accords de Bâle III. Ils partent du constat que les bilans et hors bilans des banques augmentaient alors que le niveau et la qualité de leurs fonds propres se dégradaient. De plus, les banques ne disposaient pas d'assez de réserves pour faire face à une crise de liquidités.

Pour mieux faire face aux difficultés financières rencontrées, les banques se sont vues dans l'obligation d'adopter des méthodes dynamiques dans la gestion des risques bancaires dont la gestion actif-passif ou ALM.

## INTRODUCTION GENERALE

L'ALM est une démarche globale et coordonnée qui se préoccupe des grands équilibres de bilan. Il s'agit de l'ensemble des techniques et outils qui permettent la gestion des risques financiers tout en veillant au respect des contraintes réglementaires et des objectifs de performance que s'est fixé l'établissement.

L'Algérie n'est pas restée à la marge de ces mutations qu'a connues le monde de la gestion des risques. En effet, le législateur Algérien a manifesté la volonté d'introduire la maîtrise de la gestion des risques et de l'orienter à travers une série de règlements et d'instructions qui ne cessent d'évoluer au fil des années. Toutefois, une application de la méthodologie ALM sur le bilan d'une banque, reste assez réduite en Algérie.

### **Le but de l'étude**

C'est ainsi que notre réflexion se fixe pour objectif de tenter d'expliquer la démarche de l'ALM pour gérer les risques financiers, et son importance au sein d'un établissement bancaire, et de déterminer comment la méthode ALM peut-elle aider la banque à gérer le risque de liquidité.

Afin de bien mener notre travail, nous tenterons donc tout au long de notre mémoire de répondre à la problématique suivante :

**Comment les risques bancaires sont-ils gérés par la méthode ALM? et comment la Société Générale Algérie « SGA » utilise-t-elle cette méthode pour gérer le risque de liquidité ?**

De cette problématique générale découle un certain nombre de sous-questions qui sont comme suit :

- Qu'est-ce que l'ALM ? et quels sont les risques ALM ?
- Quelle est la démarche à suivre permettant à la banque une gestion effective des risques de transformation ?
- Comment s'effectue la gestion de la liquidité par la méthode ALM au sein de la Société Générale Algérie ?

# INTRODUCTION GENERALE

## Hypothèses

- L'ALM est une pratique développée par les institutions bancaires qui répond à des préoccupations de gestion des risques structurels et de pilotage stratégique.
- La gestion ALM est chargée de la gestion des risques financiers (risque de liquidité, risque de taux, risque de change).
- La gestion actif-passif consiste à identifier, mesurer et couvrir les risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change afin de garantir la solvabilité de la banque, et d'améliorer sa rentabilité.
- La démarche de la SGA pour gérer le risque de liquidité consiste à l'identification, la mesure et à la couverture du risque de liquidité.

## Méthodologie de travail

Nous allons nous baser sur deux types d'approches méthodologiques :

- L'approche descriptive : utilisée lors de la présentation théorique, les notions de l'activité bancaire et les risques liés ainsi que la présentation de la démarche ALM pour gérer les risques de liquidité, taux et change
- L'approche analytique : C'est celle que nous utiliserons lors de la présentation des données dans notre cas pratique.

Pour bien structurer notre travail, nous l'avons subdivisé en trois chapitres :

- Le premier chapitre aura pour objectif de présenter l'activité bancaire et les risques qui en découlent ainsi que la réglementation concernant la gestion des risques bancaires.
- Le second chapitre, il aura pour objectif de montrer la démarche ALM pour gérer les risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change
- Le dernier chapitre tente de mettre en application une partie des outils mis en avant par l'ALM pour la mesure du risque de liquidité au sein de notre banque d'accueil. Il aura pour objectif d'étudier sa situation de liquidité et de formuler les recommandations qu'on espère utiles.

CHAPITRE 1:  
L'ACTIVITE  
BANCAIRE ET LES  
RISQUES LIES

### **Introduction du chapitre**

La banque et la finance existent depuis bien longtemps dans le monde, le développement des échanges et le progrès de l'économie ont toujours été favorisé par l'intervention de l'intermédiaire qui injecte de l'argent dans des activités, en effet le métier de banquier a évolué de manière considérable, ce qui a provoqué un changement au sein de la structure des banques, et a fait apparaître de nouvelles priorités. Ainsi, ce développement de l'activité bancaire a poussé les banques à se tourner vers les activités de marché qui ont, à leur tour entraîné la manifestation de nouveaux risques à gérer.

La principale fonction des établissements financiers est l'intermédiation, celle-ci est exposée à différents types de risques relatifs aux déséquilibres généraux qui peuvent apparaître dans son bilan, dans ce même temps les autorités monétaires à travers les dispositifs prudentiels exercent une surveillance plus accrue de la situation financière des banques afin d'assurer la stabilité et la sécurité du système bancaire. Ces derniers cherchent un moyen pour optimiser la rentabilité.

Dans ce chapitre nous allons mettre l'accent sur l'activité bancaire et les risques liés à travers les trois sections suivantes :

- La première section : nous commencerons par une définition de la banque, son rôle, les types et les caractéristiques d'une banque et pour finir on va s'intéresser aux ressources et emplois d'un établissement bancaire.
- La deuxième section : cette partie portera sur la présentation du bilan de la banque, à savoir l'actif du bilan, le passif du bilan et pour finir le hors bilan.
- La troisième section : concernera la gestion des risques bancaire, nous allons mettre l'accent sur les différents risques bancaires, la gestion de ces risques et pour finir nous allons exposer les accords de bale I, II et III.

## SECTION 1 : LA DEFINITION, ET CARRACTERISTIQUES D'UNE BANQUE

Le mot banque apparaît dans la langue française au XVeme siècle. Les banquiers Lombard du nord de l'Italie accomplissaient leur travail dans des lieux ouverts et s'installaient sur des bancs, d'où dérive probablement le nom. Dans toute économie, la banque joue un rôle important. Elle est l'une des premières ressources de financement de l'économie.

C'est pour quoi il est utile de présenter la banque tout en déterminant ses caractéristiques son rôle et les types de banque, et pour finir nous passerons en revue ses ressources et emplois.

### 1. Définition et rôle de la banque

Les banques assurent la fonction d'intermédiaires financiers, elles jouent le rôle d'orienter l'argent de ceux qui n'en ont momentanément pas besoin vers ceux qui en ont besoin. Cette fonction peut prendre la forme d'une allocation, lorsque les ressources d'origines diverses sont combinées pour servir de support de financement à l'économie en sa globalité. Pour cela il est utile de définir la banque et de déterminer son rôle.

#### 1.1. Définition de la banque

- « Le mot banque se définit comme étant un établissement financier qui reçoit des fonds du public et par la suite il les emploie pour effectuer des opérations de crédit et des opérations financières »<sup>1</sup>.
- « Une banque est une entreprise particulière qui s'occupe des dépôts d'argent et des moyens de paiement »<sup>2</sup>.
- « Les banques sont des établissements financiers qui collectent les dépôts du public principalement les dépôts à vue, par la suite ils accordent des crédits aux entreprises et aux particuliers. Les économistes leur attribuent le nom d'intermédiaire financier. En effet leur but principal est de collecter les excédents des agents économiques ayant la capacité de financement (ménages) pour les distribuer aux agents ayant un besoin de financement (l'Etats, les entreprises et les ménages) »<sup>3</sup>.

On peut distinguer deux types de définition essentielle à savoir une définition économique et une définition juridique :

---

<sup>1</sup>[www.ooreka.fr](http://www.ooreka.fr) consulté le 18-04-2017 à 13h08

<sup>2</sup>[www.ooreka.fr](http://www.ooreka.fr) consulté le 18-04-2017 à 13h22

<sup>3</sup>Article ROCHET, GABILLON « **banque-économie de la banque** », disponible sur le site : [www.universalis.fr/encyclopedie/banque-economie-de-la-banque](http://www.universalis.fr/encyclopedie/banque-economie-de-la-banque) consulté le 18-04-2017 à 14h07



### 1.1.1. Définition économique

« Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédit ou en opérations financières. Un établissement bancaire représente un intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts

- En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire.
- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier), c'est le phénomène de désintermédiation »<sup>1</sup>.

### 1.1.2. Définition juridique

« Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations décrites aux articles 110 à 113 de la loi N° 90-10 du avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci »<sup>2</sup>.

## 1.2. Rôle de la banque

Le rôle principal d'une banque étant la collecte des dépôts et l'octroi des crédits à la clientèle. Mais aujourd'hui l'activité bancaire s'est largement diversifié et a permis d'avoir de la concurrence sur le marché bancaire. Dans cette intention les établissements bancaires ont élargi leur champ de compétence pour mieux répondre aux besoins des clients en leur offrant des services homogènes et performant ,mais aussi de mieux cerner les sources de profits et pour cela il est possible de dénombrer les principaux rôles assurés par les banques.

### 1.2.1. La collecte des dépôts

« Pour financer les besoins de crédit des entreprises et particuliers, les banques doivent mobiliser de l'épargne, et cela se fait en recueillant des fonds du public .ces dépôts s'effectuent sous différentes formes à savoir les comptes de chèques, les comptes sur livret..Etc. »<sup>3</sup>.

### 1.2.2. Le crédit aux particuliers

À partir des dépôts collectés de ses clients, la banque attribue des crédits aux particuliers .les trois plus importants crédits sont les crédits à la consommation, le crédit habitation et le crédit revolving qui s'apparente à une autorisation de découvert permanent .

---

<sup>1</sup>GARSUAULT, Philippe et PRIAMI, Stéphane, « **le banque fonctionnement et stratégie** », economica, 1997, page 34

<sup>2</sup>Idem

<sup>3</sup>GINIES, Marie,Lorene et PAULIN,Arthur ,« **le métier de la finance banque assurance** », studyrama, 2013, page17

### 1.2.3. La gestion des systèmes de paiement

« Le système de paiement est reconnue comme étant un rôle essentiel pour un établissement bancaire, et son organisation est encore présente à l'heure de l'électronique .Car les banques gèrent tout le système comptable permettant l'enregistrement des flux monétaires entre agents économiques .Dans ce système de paiement nous trouverons un ensemble de fonction qui sont les suivantes :

- La gestion des opérations de change;
- La gestion des dépôts à vue, en permettant au titulaire de compte courant de pays par chèques et carte de crédit les achats de biens et services ;
- La garde de valeurs (or, titres...) pour les comptes de tiers contre une remise d'un certificat de dépôt comme moyen de paiement »<sup>1</sup>.

### 1.2.4. Un rôle d'intermédiation

« La fonction d'intermédiation est liée directement à la transformation des dépôts reçus. Cette transformation des ressources collectées et relatives aux caractéristiques des actifs transformés

- Les échéances : les banques financent des projets d'investissement par les dépôts collectés auprès des particuliers, transforment à cet égard des ressources à court terme en emplois à long terme ;
- La taille : les banques permettant le financement des grands investissements, mobilisent ainsi un capital important que l'épargne collectée ;
- La liquidité : les dépôts à vue représentent une assurance contre le risque de liquidité, mais cette assurance est moins parfaite dès lors que les échéances des actifs bancaires sont éloignées des passifs ;
- Le risque : la transformation des dépôts collectés par la banque en crédits subit un risque, cependant en collectant des ressources très larges et en les places dans un portefeuille très diversifié les banques minimisent le risque de défaillance »<sup>2</sup>.

### 1.2.5. Un rôle d'assurance

« Elle s'exerce vis-à-vis des clients de la banque et du risque d'insolvabilité. En effet lorsque ce risque se matérialise, la banque intervient en fournissant la liquidité sans lesquelles le client ferait défaut. Cette assurance peut prendre plusieurs formes telles que l'autorisation de découvert »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> LOBEZ, Frédéric, « **banques et marchés du crédit** », Presses Universitaires de France, 1997, page 7

<sup>2</sup>Idem

<sup>3</sup>Idem

## CHAPITRE 1 : L'ACTIVITE BANCAIRE ET LES RISQUES LIES

« Les banques sont de plus en plus présentes dans la distribution d'assurance automobile et multirisque habitation. L'assurance-vie quant à elle, est distribuée par les réseaux de bancassurance »<sup>1</sup>.

### 1.2.6. Un rôle de conseil

« Cette mission s'avère très large, pour deux raisons :

- Pour cause de complexité des opérations financières (notamment en matière de gestion des risques) ;
- Pour cause de standardisation de certaines activités qui vont se déplacer vers les marchés.

Pour cela les organisations bancaires doivent être spécialisées dans le conseil et l'offre de produits sur mesure sous peine de disparition, ces conseils sont devenus très larges et ils peuvent toucher de nombreux domaines à savoir la fiscalité, la gestion du patrimoine et la gestion de la trésorerie »<sup>2</sup>.

### 1.2.7. Un rôle politique

« Les établissements bancaires assurent un rôle politique également, car ils ont la capacité de financer l'état que ne peuvent avoir les agents économiques pris individuellement, le système bancaire intervient de façon directe en souscrivant les titres émis par l'Etat »<sup>3</sup>.

## 2. Types et caractéristiques des banques

Les banques œuvrent dans le domaine du commerce de l'argent et dans la réalisation des opérations et interventions monétaires sur les marchés financiers. L'ensemble des banques, chapeauté par la banque centrale, forme le système bancaire d'une zone monétaire.

On distingue ainsi différents types de banques qu'il est nécessaire de les classer en différentes catégories selon leur statut juridique et leurs activités.

### 2.1. Selon leur statut juridique

En fonction de leur statut juridique ou encore de leurs types d'actionnariat, il existe trois catégories de banques à savoir :

#### 2.1.1. Banque coopérative

« Appeler aussi banque mutualiste, est une entité dans laquelle les sociétaires ont la double-qualité d'usagers (clients déposants ou emprunteurs) et de propriétaires (participant à la gouvernance) »<sup>4</sup>.

#### 2.1.2. Banque commerciale

---

<sup>1</sup>GINIES, Marie, Lorene et PAULIN, Arthure, « le métier de la finance banque assurance », op cit, page 17

<sup>2</sup>LOPEZ, Frédéric, « banques et marchés du crédit », op cit, page 7

<sup>3</sup>Idem

<sup>4</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « la banque structure marché gestion », Dalloz-Sirey, 1996, page 11

## CHAPITRE 1 : L'ACTIVITE BANCAIRE ET LES RISQUES LIES

« La banque commerciale est une banque en lien direct avec les particuliers. Elle collecte leur épargne et gère leur dépôt. Pour cela, elle dispose d'un réseau d'agences réparties sur le territoire qu'elle dessert. Ces banques peuvent être nationales ou régionales. Pour attirer les clients, elles proposent de nombreux services »<sup>1</sup>.

### 2.1.3. Banque publique

« La banque publique est une société bancaire dont l'État ou des acteurs publics sont propriétaires. C'est donc une société sous contrôle de l'État »<sup>2</sup>.

## 2.2. Selon leur type d'activité

On distingue ainsi différents type de banques :

### 2.2.1. Banque centrale

« La banque centrale est l'entité responsable de la gestion du système monétaire d'un pays dans le cas de BA (banque d'Algérie), ou dans le cas de la BCE (Banque Centrale Européenne), d'un groupe de pays »<sup>3</sup>.

### 2.2.2. Banque de dépôt

« Considéré comme une banque à réseaux, certains de ces établissements n'ont pas d'activité internationale (caisse d'épargne), d'autres sont installées sur un segment de clientèle limité (crédit coopératif) »<sup>4</sup>.

### 2.2.3. Banque d'affaires

« Une banque qui accomplit deux activités l'une sur le créneau des grandes entreprises industrielles et commerciales, des opérations de financement et de prestations de services, l'autre concerne la gestion pour son propre compte d'un portefeuille de participation »<sup>5</sup>.

### 2.2.4. Banque de groupe

« C'est une banque qui est détenue majoritairement par un groupe non bancaire appartenant au secteur industriel et commerciale ou à une compagnie d'assurance, elle finance prioritairement les sociétés du groupe, c'est une manière d'effectuer un rapprochement entre activité d'assurance et de banque »<sup>6</sup>.

### 2.2.5. Banque d'investissement et de financement

---

<sup>1</sup> [www.actufinance.fr](http://www.actufinance.fr) consulté le 19-04.2017à10h05

<sup>2</sup> [www.ooreka.fr](http://www.ooreka.fr) consulté le 19-04-2017 à10h15

<sup>3</sup> [www.cafedelabourse.com](http://www.cafedelabourse.com) consulté le 19-04-2017à10h34

<sup>4</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « **la banque structure marché gestion** », op cit, page 15

<sup>5</sup>Idem

<sup>6</sup>Idem

« C'est des banques qui fournissent des services financiers aux gouvernements, aux entreprises et aux particuliers très fortunés »<sup>1</sup>.

### **2.2.6. Banque généralisé**

« Appelée également banque universelle, est un établissement de crédit présent sur tous les segments du marché (activité domestique et international, particuliers ou entreprises, tout types de financement et de prestation de services) qui dispose d'un réseau de guichets »<sup>2</sup>.

## **3. Emplois et Ressources de la banque**

### **3.1. Définition des emplois de la banque**

Les emplois correspondent aux investissements de l'établissement bancaire. On distingue deux types d'investissements à savoir les investissements dans l'actif immobilisé et les investissements dans l'actif d'exploitation. Les emplois sont des sources de sortie de fonds. En comptabilité, les emplois correspondent à une augmentation d'un poste de l'actif ou à une diminution d'un poste du passif.

### **3.2. Définition des ressources de la banque**

Les ressources correspondent aux financements des investissements et aux dépôts des particuliers ainsi que tous les titres émis par l'établissement bancaire. Les ressources sont des sources de rentrées de fonds. En comptabilité, une ressource correspond à une augmentation d'un poste du passif ou à une diminution d'un poste de l'actif.

Les informations des emplois et ressources d'une banque représente un instrument décisionnel de la banque, car elles permettent d'enregistrer tous les flux entrants et sortants de l'établissement.

Le totale des flux entrants peuvent être différent du totale des flux sortants. Il inclut aussi bien les flux de capitaux : excédents de collecte, versement et amortissements de prêts, achats et ventes de produits sur le marché financière, ainsi que les flux d'intérêts (reçus et versés) et de commissions.

Le pilotage s'effectue comme suit :

- Si le total des ressources est supérieur au total des emplois, la banque achète des titres dans son portefeuille, avant de trouver de nouveaux crédits à placer auprès de sa clientèle ;

---

<sup>1</sup>[www.cafedelacourse.com](http://www.cafedelacourse.com) consulté le 21-05-2017 à 11h13

<sup>2</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « **la banque structure marché gestion** », op cit, page 15

## CHAPITRE 1 : L'ACTIVITE BANCAIRE ET LES RISQUES LIES

- Si le total des ressources est inférieur au total des emplois, la banque revend des titres de son portefeuille, avant de rechercher de nouveaux dépôts auprès de ses clients.

Les établissements bancaires sont les premiers acteurs dans le financement de l'économie, par leur fonction d'intermédiation, elles permettent de collecter les dépôts et les utilisent pour le financement de leurs investissements, ainsi que la gestion des moyens de paiement .L'activité de la banque s'est totalement développer ces dernières années, et a permis d'avoir de la concurrence sur le marché financier, pour cela les banque doivent avoir des compétences pour se différencier.

Afin de répondre aux besoins de leurs clients les établissements bancaires se multiplient, chaque banque se caractérise par ses propres types d'activités pour satisfaire l'ensemble des clients. C'est pour quoi les ressources et emplois de la banque représentent des instruments essentiels tout au long de son activité, ainsi ils permettent de faire sortir tous les flux effectués par la banque.

Le principal objectif d'une banque étant la maximisation de sa valeur qui est définie par son niveau de rentabilité et de risque. Ce risque étant inévitable, la banque doit le gérer de manière efficace de telle sorte que ces risques doivent être maintenus à des niveaux acceptables. L'ensemble des risques se découle du bilan de la banque, c'est pour quoi il est utile de présenter dans la section suivant les différents postes du bilan et leurs compositions.

## SECTION 2 : LA PRESENTATION DU BILAN DE LA BANQUE

La comptabilité a pour vocation de fournir une image fidèle de l'entreprise. Pour une bonne analyse des principaux aspects de la gestion d'une banque, la comptabilité fournit un bon point de départ. « Le bilan d'une banque est un état de créances et de dettes à un moment donné, il comprend un actif, un passif et un hors-bilan qui dans les établissements de crédit revêt une importance particulière »<sup>1</sup>.

D'après cette définition, le bilan bancaire se subdivise en :

- L'actif du bilan c'est la variable liquidité qui est prise en considération en matière de classement (du plus liquide au moins liquide).
- Le passif du bilan c'est la variable exigibilité des engagements qui est prise en considération en matière de classement (du plus exigible au moins exigible).

### 1. Présentation de l'actif

L'actif du bilan de la banque composé des avoirs et des créances est souvent dénommé « emplois » afin de souligner l'aspect d'utilisation de capitaux, il comprend toute une série de postes, le haut du bilan concerne les opérations de trésorerie alors que le bas du bilan correspond aux immobilisations.

Cette particularité s'explique par la faible importance numérique de l'actif immobilisé par comparaison avec les opérations de trésorerie et de la clientèle. Afin de mieux cerner les différents composants du bilan, on va présenter les significations de chaque poste de l'actif<sup>2</sup>.

#### ▪ Caisse, banque central, CCP

Ce poste comprend la caisse qui est composé des billets et monnaies et des chèques de voyage, ainsi que les avoirs auprès de la banque centrale, de l'institut d'émission et de l'office des chèques postaux

#### ▪ Effets publics et valeurs assimilées

Il comprend les bons du trésor et autres titres de créances sur des organismes publics émis par le pays ainsi que des instruments de même nature émis à l'étranger

#### ▪ Créances sur les établissements de crédit

Recouvre l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées détenues, au titre d'opération bancaire sur des établissements de crédit.

---

<sup>1</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « **la banque structure marché gestion** », op cit, page 81

<sup>2</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « **gestion de la banque** », DUNOD, 1996, page 37

- **Créances sur la clientèle**

Figurent dans ce poste l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées

- **Obligations et autres titres à revenu fixe**

Comprend les obligations et autres titres à revenu fixe ainsi que les titres subordonnés.

- **Actions et autres titres à revenu variable**

Inclut les actions et autres titres à revenus variables.

- **Promotion immobilière**

Il recouvre notamment les immeubles et terrains liés à l'activité de promotion immobilière.

- **Participations et activité de portefeuille**

Comprend les actions et autres titres à revenu variable à l'exception de ceux détenus dans des entreprises liées, ainsi que les actions et autres titres à revenus variables destinés à une activité de portefeuille.

- **Parts dans les entreprises liées**

Inclut toutes les actions et autres titres à revenu variable détenus dans des entreprises liées.

- **Crédit-bail et location avec option d'achat**

Représente l'ensemble des éléments se rapportant à l'activité de crédit-bail ou de location avec option d'achat.

- **Location simple**

Comprend notamment les biens mobiliers et immobiliers acquis en vue de la location sans option d'achat, y compris ceux qui sont en cours de fabrication et ceux qui n'ont pas encore été livrés. N'est servi que par les établissements habilités à effectuer des crédits-bail, lorsqu'ils font des opérations de location simple.

- **Immobilisation incorporelles**

Comprend les frais d'établissement et les frais de recherche et de développement, ainsi que le fonds commercial.

- **Immobilisation corporelles**

Constituent notamment des terrains, les constructions, les installations techniques, les matériels et outillages, les autres immobilisations corporelles et les immobilisations corporelles en cours.

- **Capital souscrit non versé**

Ce poste correspond à la partie non appelée, ou non versée.



- **Actions propres**

Correspond aux actions propres ou titres de même nature achetées ou souscrits par l'établissement

- **Autres actifs**

Ce poste recouvre notamment les primes d'options achetées, les stocks et les créances sur des titres qui ne figurent pas dans les autres postes d'actifs.

### 2. Présentation du passif

Le passif d'un bilan bancaire enregistre les opérations qui ont donné naissance à une dette ainsi que les opérations entre la banque et ses propriétaires. Le passif est souvent appelée ressources pour mettre l'accent sur l'aspect collecte de capitaux. Le haut du bilan correspond aux opérations de trésorerie et le bas du bilan aux capitaux propres. Le passif renseigne sur l'origine des ressources, c'est-à-dire les fonds collectés par la banque. D'où il est nécessaire de présenter les différents postes qui constituent le passif du bilan bancaire<sup>1</sup>.

- **Banques centrale, CCP**

Ce dernier recense des dettes auprès de la banque centrale, de l'institut d'émission et de l'office des chèques postaux du ou des pays où se trouve implanté l'établissement.

- **Dettes envers les établissements de crédit**

Représente les dettes, au titre d'opérations bancaires, à l'égard d'établissements de crédit.

- **Compte créditeurs de la clientèle**

Composé de toutes les dettes envers des agents économiques autres que les établissements de crédit

- **Dettes représentées par un titre**

Ce poste comprend les dettes représentées par des titres émis par l'établissement sur le territoire national ou bien à l'étranger. Figurent également dans ce poste les bons de caisse, les titres de marché interbancaire et les titres de créances négociables, les obligations et autres titres à revenus fixe.

- **Compte de régularisation**

Recouvre notamment la contrepartie des pertes constatées au compte de résultat relatives à des opérations de hors-bilan.

---

<sup>1</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « gestion de la banque », op cit, page 40

- **Provisions pour risques et charges**

Il concerne les provisions destinée à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probable leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

- **Provisions réglementées**

Constituer de l'ensemble des provisions réglementaire.

- **Subvention d'investissement**

Ce poste comprend la partie des subventions d'investissement octroyées à l'établissement qui n'a pas encore été inscrit au compte de résultat.

- **Fonds pour risques bancaires généraux**

Constituer les fonds pour risques bancaires généraux.

- **Dettes subordonnées**

Ce poste comprend les fonds provenant de l'émission de titres ou d'emprunts subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

- **Capital souscrit**

Il correspond à la valeur nominale des actions, parts sociale et autres titres composent le capital social.

- **Primes d'émission**

Ce poste comprend les primes liées ou capitale souscrit.

- **Réserve**

Composer notamment des réserves dotées par prélèvements sur les bénéfices des exercices précédents.

- **Ecart de réévaluation**

Ce poste correspond aux écarts constatés lors des réévaluations d'éléments du bilan.

- **Report à nouveau**

Ce poste exprime le montant des résultats des exercices précédents, ni distribuée aux actionnaires ou aux associés sous forme de dividendes ni affectée en réserves légales ou facultatives. C'est un compte qui permet d'enregistrer les bénéfices non utilisé.

- **Résultat de l'exercice**

Il enregistre le bénéfice ou la perte de l'exercice.

### 3. Présentation du hors-bilan

C'est l'élément le plus spécifique de la comptabilité bancaire. L'étude de sa composition est extrêmement importante, notamment au regard de la réglementation prudentielle, il s'agit d'un document enregistrant les engagements donnés ou reçus par un établissement de crédit sans encaissement ou décaissement financier immédiat.

Le hors bilan comprend dix postes classés en deux groupes :

- Engagement donnés : « c'est des engagements qui donneront peut être lieu à une créance »<sup>1</sup> ;
- Engagement reçus : « c'est-à-dire des engagements qui donneront lieu à une dette »<sup>2</sup>.

Concernant les différents postes du hors-bilan ils sont présentés comme suit<sup>3</sup> :

- **Engagements de financement en faveur des établissements de crédit**  
Il comprend notamment les accords de refinancement, les acceptations à payer ou les engagements de payer, les confirmations d'ouverture de crédits.
- **Engagements de financement en faveur de la clientèle**  
Concerne les ouvertures de crédits confirmés, les lignes de substitution des billets de trésorerie, les engagements sur facilités d'émission de titres et les autres engagements en faveur d'agents économiques.
- **Engagement de garantie d'ordre d'établissements de crédit**  
Recouvre notamment les cautions et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit.
- **Engagements de garantie d'ordre de la clientèle**  
Représente les cautions et autres garanties.
- **Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise**  
Ce poste correspond lorsqu'a été réalisés un achat de titre assortie d'une faculté de rachat ou de reprise au prix convenu, hors intérêt ou indemnité en cas d'exercices de cette faculté.
- **Autres engagement donnés sur titres**  
Les titres à livrer par l'établissement.

---

<sup>1</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « **la banque structure marché gestion** », op cit, page 85

<sup>2</sup>Idem

<sup>3</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « **gestion de la banque** », op cit, page 44

## CHAPITRE 1 : L'ACTIVITE BANCAIRE ET LES RISQUES LIES

- **Engagements de financement reçus d'établissements de crédit**

Il recense notamment les accords de refinancement et les engagements divers reçus d'établissements de crédit.

- **Engagements de garantie reçus des établissements de crédit**

Composé de cautions et autres garanties reçus d'établissements de crédit.

- **Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise**

Correspond, lorsqu'a été réalisés une vente de titres assortie d'une faculté de rachat ou de reprise, hors intérêt ou indemnité en cas d'exercices de cette faculté.

- **Autres engagements reçus sur titres**

Correspond aux titres à recevoir par l'établissement.

Les tableaux suivant résumant en grandes masses les éléments du bilan et hors-bilan:

**Tableau N°01 : Bilan simplifier et regroupé en grandes masses**

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
Opération de trésorerie	Opération de trésorerie
Opération avec clientèle	Opération avec clientèle
Opération sur titres et diverses	Opération sur titres et diverses
Immobilisation	Capitaux permanents

Source : conçue par l'étudiant.

**Tableau N°02 : le hors bilan**

<b>Engagement donnés</b>	<b>Engagement reçus</b>
Engagements de financements donnés	Engagements de financements reçus
Engagement de garanties données	Engagements de garanties reçues
Engagement sur titres donnés	Engagement sur titres reçus

Source : conçue par l'étudiant.

Le bilan de la banque est doté d'une importance particulière au sein d'un établissement bancaire, étant donné qu'il représente un Etat qui reprend la situation patrimoniale d'une banque. Ce dernier fournit des informations clés sur la santé de l'établissement et cela se fait à partir des actifs et passifs ainsi que les engagements.

Par ailleurs la banque est exposée à différents types de risques, qui découle du déséquilibre pouvant apparaître dans son bilan c'est pourquoi la section suivante mettra l'accent sur la gestion des risques bancaires.

### **SECTION 3 : LA GESTION DES RISQUES BANCAIRES**

Toute activité qui cherche la rentabilité est dans l'obligation de prendre des risques considérables, c'est ainsi que les deux notions de risque et de rentabilité sont fortement liées.

En effet, plus l'investisseur prend du risque, plus il exige de la rentabilité. De plus, l'activité bancaire a fortement évolué depuis quelques années, elle ne se résume pas seulement à collecter des dépôts et à octroyer des crédits, mais elle agit également en tant que gestionnaire des risques en intervenant sur l'ensemble des marchés.

Etant une source de pertes pour l'établissement, la banque est exposée à une multitude de risques que nous allons définir brièvement dans cette section, puis on exposera leur gestion.

#### **1. Les risques bancaires**

Joël Bessis, dans son ouvrage gestion des risques et gestion actif-passif des banques définit le risque comme étant : « L'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes susceptibles de survenir lorsque les évolutions de l'environnement sont adverses ».

L'identification et la classification des risques sont une étape importante pour les mesurer et les gérer par la suite. Ces risques sont pour l'essentiel :

##### **1.1. Risque de crédit ou de contrepartie**

« Le risque de contrepartie pour un l'établissement financier est le risque que ses débiteurs n'honorent pas, totalement ou partiellement, leurs engagements »<sup>1</sup>.

##### **1.2. Risque de marché**

« De manière générale il désigne le risque de perte due aux fluctuations des prix de marché sur le portefeuille de la banque »<sup>2</sup>.

##### **1.3. Risque de taux**

« Le risque de taux représente, pour un établissement financier, l'éventualité de voir sa rentabilité affectée par la fluctuation des taux d'intérêt. Il peut s'appréhender différemment selon qu'il menace la marge de transformation ou la valeur patrimoniale, mais dans les deux cas, le risque obère les fonds propres»<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, « **gestion actif -passif et tarification des services bancaire** », economica, 1997, page 64

<sup>2</sup>DEMEY, Paul et autres, « **introduction à la gestion actif-passif bancaire** », economica, 2003, page10

<sup>3</sup>DUBERNET, Michel, « **gestion actif -passif et tarification des services bancaire** », op cit page 81

### 1.4. Risque de change

« Le risque de change est l'éventualité de voir la rentabilité de l'établissement affecter par les variations des taux de change »<sup>1</sup>.

### 1.5. Risque de liquidité

« Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donnée, à ses exigibilités à bonne date et à un coût raisonnable »<sup>2</sup>.

### 1.6. Risque opérationnel

« Le risque résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Il inclut les risques de fraude interne et externe. »<sup>3</sup>.

### 1.7. Risque de solvabilité

« Le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer des fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles »<sup>4</sup>.

## 2. La gestion des risques bancaires

Compte tenu de la multiplicité des risques bancaires et de leurs diversités (risque de taux, de change, opérationnel, crédit), les institutions financières se trouvent dans l'obligation de se protéger contre ces risques en les identifiant, mais en assurant aussi, une gestion régulière et rigoureuse.

Le processus de gestion des risques consiste à identifier la menace, la mesurer, puis la couvrir en utilisant des méthodes de couverture des risques selon le type et l'ampleur de ce dernier, ainsi que les moyens disponibles. La gestion des risques est un processus logique comprenant, de manière générale, six étapes<sup>5</sup>:

- 2.1 Identification des risques ;
- 2.2 Evaluation et mesure des risques ;
- 2.3 Analyse, décision et planification des mesures ;
- 2.4 Gestion opérationnelle des risques ;
- 2.5 Surveillance des risques ;
- 2.6 Reporting des risques.

---

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, « gestion actif -passif et tarification des services bancaire », op cit, page 93

<sup>2</sup>DUBERNET, Michel, « gestion actif -passif et tarification des services bancaire », op cit, page 71

<sup>3</sup>Règlement n° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers, Article 02

<sup>4</sup>BESSIS, Joel, « Gestion des risques et gestion actif-passif des banques », Dalloz, 1995, page 20

<sup>5</sup>JACOB, Henri et SARDIA, Antoine, « management des risques bancaires », AFGES, 2001, page 22

### 2.1. Identification des risques

L'identification des risques est un exercice permanent car les risques évoluent avec les changements de l'environnement interne ou externe.

### 2.2. Evaluation et mesure des risques

Elle consiste à quantifier la probabilité qu'un événement ou une action puisse avoir des conséquences néfastes sur l'activité.

### 2.3. Analyse, décision et planification des mesures

Ce n'est qu'après avoir procédé à l'analyse des variables qui sont à l'origine du risque que les décisions seront prises. En effet la pérennité de la banque et sa réussite dépendent en grande partie de sa capacité à identifier et mesurer les risques qu'elle rencontre au cours de son activité. Pour faire face à l'ensemble des risques cités précédemment, quatre stratégies<sup>1</sup> peuvent être entreprises selon les objectifs et les limites règlementaires :

#### **Eviter le risque**

La banque décide de renoncer à certaines opérations qui peuvent être jugées trop risquées, mais en faisant cela, elle peut passer à côté d'opportunités.

#### **Transférer le risque**

Dans ce cas, la banque paye une prime pour transférer totalement ou une partie du risque auquel elle est exposée et qu'elle ne souhaite pas supporter.

#### **Limiter le risque**

Cette stratégie vise à fixer un certain seuil de risque que la banque ne devrait pas franchir. Les limites peuvent être exprimées en volume (nombre de contrats), en pertes maximales ou encore en montant de fonds propres. Avec cette stratégie, le risque est contrôlé par la limite fixée, mais des coûts d'opportunité peuvent survenir si la banque décide de renoncer à certaines opérations pour rester dans les normes arrêtées.

#### **Payer le risque**

Cette dernière stratégie consiste à accepter de supporter le risque en totalité, et ainsi en payer le prix par prélèvements des fonds propres ou des réserves. Mais accepter de supporter un risque ne signifie pas systématiquement que des pertes s'ensuivront. Si le risque se réalise, il sera imputé soit dans les charges, soit dans les dotations aux provisions, par contre s'il ne se réalise pas, la banque pourrait recevoir une marge bénéficiaire en contrepartie du risque supporté.

---

<sup>1</sup>DARMON, Jacques, « stratégies bancaires et gestion de bilan », economica, 1998, page 67

### **2.4. Gestions opérationnelles des risques**

Dans cette étape, plans, stratégies et moyens sont mis en œuvre. Chaque risque est géré par l'unité désignée à cet effet.

### **2.5. Surveillance des risques**

La gestion du risque demande un contrôle régulier des risques, afin de s'assurer que les décisions prises sont toujours optimales et que les limites fixées sont toujours respectées.

### **2.6. Reporting des risques**

Le système de reporting est l'aboutissement logique de tout le processus. Les résultats de la gestion des risques sont appréciés dans des rapports qui seront destinés aux différents centres de responsabilité de la banque (direction générale, conseil d'administration, comité des risques, etc....).

## **3. La réglementation prudentielle**

L'histoire a montré que l'économie mondiale reposait sur l'activité bancaire et qu'une dérive de n'importe quelle forme affecte tous les secteurs, c'est pourquoi une réglementation a été imposée aux établissements bancaires. Le but essentiel de toutes les normes arrêtées est d'assurer la stabilité et la solidité du secteur bancaire en garantissant la sécurité de la clientèle.

### **3.1. Comité de Bâle**

« Le Comité de Bâle (BCBS en anglais) est une institution créée en 1974 suites à un incident survenues lors de la liquidation de la banque allemande herstatt, par la suite elle à eue un effet domino sur les autres banques. Constituer de l'ensemble des pays du groupe des dix (G10), le Comité de Bâle a été créé fin 1974 par les gouverneurs des banques centrales du G10 (onze pays: Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse). Hébergée par la Banque des règlements internationaux (BRI) à Bâle. Composé aujourd'hui de 27 pays, c'est un forum qui se rassemble environ quatre fois par an pour traiter des sujets relatifs à la supervision bancaire. Historiquement, les travaux du Comité de Bâle ont abouti à la publication de trois grands accords : Bâle I en 1988, Bâle II en 2004 et Bâle III, la fin 2010 »<sup>1</sup>.son principale objectif fondamentale :

- Protéger les déposant-épargnant ;
- Contribuer d'abord à la stabilité du système bancaire, puis le système financier dans son ensemble ;
- Assurer la fiabilité du système bancaire et financier.

---

<sup>1</sup>[www.iotafinance.com](http://www.iotafinance.com) consulté le 25-05-2017 à 15h30



### 3.2. Les accords de Bâle

#### 3.2.1. Bâle I

Les travaux que le Comité de Bâle effectuait depuis 1975 ont abouti au premier "Basel Capital Agrément de 1988", baptisé Bâle I, représentant un accord sur un cadre de mesure du risque crédit et du capital minimum permettant d'y faire face et devant être appliqué par les banques internationales à partir de 1992.

##### ➤ Ratio Cooke

Les banques doivent maintenir à tout moment un niveau de rapport entre les fonds propres et les risques de crédits pondérés qui soit égale au minimum

$$\text{Ratio Cooke} = \frac{\text{fonds propres}}{\text{risques de crédits pondérés}} \geq 8\%$$

Cette réglementation a été jugée trop coûteuse, d'où les banques ont fui vers les marchés. Ce déplacement de l'activité leur a permis de contourner la réglementation prudentielle, mais il a engendré d'autres risques à savoir le risque de marché.

Ce risque a été identifié dès 1994/1995 et pris en considération dans le calcul du ratio de solvabilité à partir de 1996 d'où le ratio Cooke (corriger du risque de marché) devient :

$$\text{Ratio Cooke} = \frac{\text{fonds propres}}{\text{risques de crédits} + \text{risques de marché}} \geq 8\%$$

#### 3.2.2. Bâle II

Face aux défauts importants que le ratio Cooke présentait le Comité de Bâle a donc proposé un nouvel ensemble de recommandations, avec une mesure plus fine du risque de crédit, et a introduit dans le calcul, à côté des risques de crédit et de marché, les risques opérationnels. Ce nouveau cadre réglementaire devait entrer en vigueur à partir de 2006. Ce dispositif repose sur trois piliers complémentaires :

##### ➤ Premier pilier : exigence minimal de fonds propres

« C'est le pilier central du dispositif qui vise à introduire un nouveau ratio de solvabilité le ratio McDonough à la place du ratio Cooke, outre le risque de crédit et de marché il intègre le risque opérationnel »<sup>1</sup>

$$\text{Ratio McDonough} = \frac{\text{fonds propres}}{\text{risques de crédits} + \text{risques de marché} + \text{risque opérationnel}} \geq 8\%$$

<sup>1</sup> [www.essectransac.com/les accords de Bâle](http://www.essectransac.com/les_accords_de_Bâle) consulté le 27-05-2017 à 10h44

### ➤ **Deuxième pilier : le processus de surveillance prudentielle**

« Le but principal de ce pilier est de s'assurer que les banques appliquent convenablement les méthodes notamment, internes pour calculer l'adéquation de leurs fonds propres sur la base d'une bonne évaluation des risques encourus, Il s'agit de s'assurer que tous les risques sont pris en charge et de contrôler la conformité des méthodes internes d'évaluation et de gestion de ces risques »<sup>1</sup>.

### ➤ **Troisième pilier : la discipline de marché**

« Ce pilier obliger les banques à fournir des informations financières fiables et régulières sur leur situation et sur les opérations qu'elles effectuent, afin de permettre au marché d'évaluer correctement. Ce dernier a pour objet d'améliorer la transparence et la communication financière des banques mais aussi de permettre aux investisseurs de connaître leurs profils de risque, la gestion et la couverture de ces risques »<sup>2</sup>.

### **3.2.3. Bâle III**

Suite à la crise des subprimes de 2007 et ses conséquences, le Comité de Bâle a été conduit à réformer la réglementation prudentielle. Les plus importantes des réformes introduites en 2010 sont les suivantes :

#### **Redéfinition et renforcement des fonds propres**

Redéfinition des fonds propres réglementaires, accroît le montant et la part des fonds propres de base et cela en introduisant deux nouveaux coefficients aux côtés du coefficient minimum de solvabilité, à savoir :

- Le volant de conservation des fonds propres son but est de faire en sorte que les banques constituent en dehors de périodes de crise des marges de fonds propres qu'elles peuvent mobiliser en cas de perte
- Le volant contracyclique permettre aux régulateurs locaux d'imposer des réserves, selon les conjonctures économiques locales.

#### **Le ratio de levier**

« Le comité de Bâle a décidé de limiter l'effet de levier dans le secteur bancaire afin d'atténuer le risque que son aversion fait peser sur la stabilité du système financier. Ainsi le ratio de levier se calcule par la formule suivante »<sup>3</sup> :

$$\text{Ratio de levier} = \frac{\text{Fonds propres de base}}{\text{Totale des actifs}} \geq 3\%$$

<sup>1</sup>[www.essectransac.com/les\\_accords\\_de\\_bâle](http://www.essectransac.com/les_accords_de_bâle) consulté le 27-05-2017 à 11h03

<sup>2</sup>[www.essectransac.com/les\\_accords\\_de\\_bâle](http://www.essectransac.com/les_accords_de_bâle) consulté le 27-05-2017 à 11h42

<sup>3</sup>[www.bis.org/bâleIII](http://www.bis.org/bâleIII) consulté le 30-05-2017 à 21h11

### Introduction de normes minimales de liquidités

Par ailleurs, suite à la crise financière de 2007 qui a dévoilé les multiples failles de l'accord de Bâle II, le Comité de Bâle a été amené à instaurer un nouveau dispositif réglementaire visant à renforcer la résilience du secteur bancaire à travers, notamment, une gestion plus rigoureuse de la liquidité des banques et par l'introduction de deux ratios (LCR et NSFR).

#### - Liquidity Coverage Ratio (LCR)

« Favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce que celle-ci dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour surmonter une grave crise qui durerait un mois.

$$\text{LCR} = \frac{\text{encours d'actifs liquides de haute qualité}}{\text{totale de sortie nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants}} \geq 100\%$$

Des actifs sont considérés comme des actifs de haute qualité, s'ils peuvent être facilement et immédiatement transformés en liquidité sans perdre de leur valeur »<sup>1</sup>.

#### - Net Stable Fundings Ratio (NSFR)

« Maîtrisée à moyen terme. Cette maîtrise est assurée lorsque l'établissement dispose de ressources stables qui lui permettront de continuer son activité sous un climat de tension pendant une année.

$$\text{NSFR} = \frac{\text{montant de financement stable disponible}}{\text{montant de financement stable exigé}} \geq 100\%$$

En entend par financement stable des montants de financement sous forme de fonds propres ou d'autres passifs qui représentent des ressources fiables pendant une durée d'une année en période de tension »<sup>2</sup>.

L'application de l'ensemble des règlements prudentiels qui ont été promulgués par Bâle III doit être progressive, ainsi cette application a commencé en 2013, pour arriver à une application complète en 2019.

<sup>1</sup>[www.bis.org/baleIII](http://www.bis.org/baleIII) consulté le 30-05-2017 à 21h40

<sup>2</sup>[www.bis.org/baleIII](http://www.bis.org/baleIII) consulté le 30-05-2017 à 21h43

### 3.3. La réglementation prudentielle algérienne

Les scandales et les faillites qu'a connus le secteur bancaire algérien durant les années 2000 ont été à l'origine de l'instauration des règles prudentielles par le Conseil de la Monnaie et de Crédit (Banque d'Algérie). En effet, les autorités de tutelle ont mis en place certaines règles et obligations quantitatives et autres qualitatives.

#### Redéfinition des fonds propres

Les fonds propres de base<sup>1</sup> :

- Capitale sociale ou de la dotation « Il est l'ordre de dix milliards de dinars (10 000 000 000 DA) totalement libérés pour les banques et de trois milliards cinq cent millions de dinars (3 500 000 000 DA) totalement libérés pour les établissements financiers »<sup>2</sup> ;
- Les primes liées aux capitales ;
- Réserves (hors écart de réévaluations et d'évaluation) ;
- Report à nouveau créditeur et des provisions réglementées ;
- Du résultat du dernier exercice clos, net d'impôts de dividendes à prévoir.

Des fonds propres de bases ainsi définies, il faut déduire<sup>3</sup> :

- Les actions propres rachetées et report à nouveau débiteur ;
- Les résultats déficitaires en instance d'affectation ou déterminés semestriellement
- Les actifs incorporels nets d'amortissements et de provisions constituant des non-valeurs (écart d'acquisition,) ;
- 50% du montant des participations et de toute autre créance assimilable à des fonds propres détenus dans d'autres banques et établissements financiers ;
- Les dépassements des limites en matière de participations ;
- les provisions complémentaires exigées par la commission bancaire ;

---

<sup>1</sup>Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, Article 9

<sup>2</sup>Règlement de la Banque d'Algérie n°08-04 du 23 décembre 2008 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie, Article 2

<sup>3</sup>Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014, Article 9

## CHAPITRE 1 : L'ACTIVITE BANCAIRE ET LES RISQUES LIES

Les fonds propres complémentaires comprennent les éléments suivants<sup>1</sup> :

- 50% du montant des écarts de réévaluation ;
- 50% du montant des plus-values latentes découlant de l'évolution à la juste valeur des actifs disponibles à la vente;
- Les provisions pour risques bancaires généraux, constituées sur les créances courantes du bilan, dans la limite de 1.25% des actifs pondérés du risque de crédit ;
- Les titres participatifs et autres titres à durée indéterminée ;
- Les fonds provenant d'émission de titres ou d'emprunt sous certaines conditions ;
- Les fonds provenant de l'émission de titres ou emprunts subordonnés qui, remplissant certaines conditions ;

De ces fonds propres complémentaires, il convient de déduire<sup>2</sup> :

- 50 % du montant des participations et de toute autre créance assimilable à des fonds propres détenus dans d'autres banques et établissements financiers.

### Coefficient minimum de solvabilité

Il s'agit du règlement 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers. Ce règlement se base sur l'ensemble des accords de Bâle II et de Bâle III, dans la mesure où il intègre la notion du risque opérationnel dans le calcul des coefficients de solvabilités des banques et établissements financiers, la limite exigée dans le cadre de ce coefficient a été revue à la hausse. Se ratio se calcule comme suite<sup>3</sup> :

$$\frac{\text{fond propre réglementaire}}{\sum(\text{risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel})} \geq 9.5\%$$

<sup>1</sup>Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, Article 10

<sup>2</sup>Idem

<sup>3</sup>Règlement N°14-01 du 16 février 2014, Article 02

## CHAPITRE 1 : L'ACTIVITE BANCAIRE ET LES RISQUES LIES

Concernant le coefficient des fonds propres de base, ce dernier est fixé à un seuil minimum de 7% comme suit<sup>1</sup> :

$$\frac{\text{les fonds propres de base}}{\Sigma(\text{risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel})} \geq 7\%$$

Les banques et établissements financiers doivent également constituer, un coussin dit de sécurité utilisée en cas de crise, composé de fonds propres de base et couvrant 2,5 % de leurs risques pondérés<sup>2</sup>

$$\frac{\text{fonds propres de base}}{\Sigma(\text{risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque operationnel})} \geq 2.5\%$$

### Ratio de liquidité minimum

En Algérie, ce ratio a été introduit par le règlement de la Banque d'Algérie n° 11-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité et a fait l'objet de l'instruction de la Banque d'Algérie n°07-2011 du 21 décembre 2011 portant coefficient de liquidité des banques et des établissements financiers.

Son principe est d'obliger les banque à détenir des montants minimaux d'actifs liquides pour pouvoir assumer des retraits importants de dépôts et ainsi se prémunir du risque de liquidité.

Le ratio de liquidité générale est donné par le rapport :

$$\frac{\text{actifs liquides à cour terme}}{\text{passifs exigibles à cour terme}} \geq 100\%$$

### Le coefficient de fonds propres et des ressources permanentes

Il impose aux banques un niveau minimal de couverture des emplois longs par des ressources stables. il se calcule par le rapport<sup>3</sup>:

$$\frac{\text{fonds propres} + \text{ressources permanentes}}{\text{emplois long}} \geq 60\%$$

<sup>1</sup>Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, Article 10.

<sup>2</sup>Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014, Article 4

<sup>3</sup>Règlement banque d'Algérie n°04-04 du 19 juillet 2004 fixant le rapport dit coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

## CHAPITRE 1 : L'ACTIVITE BANCAIRE ET LES RISQUES LIES

### ✚ La position de change

En Algérie, les banques et les établissements financiers sont tenus de respecter en permanence les règles prudentielles suivantes<sup>1</sup> :

- Un rapport maximum de 10% entre le montant de leur position longue ou courte dans chaque devise étrangère et le montant de leurs fonds propres ;
- Un rapport maximum de 30% entre la plus élevée des sommes des positions longues ou des positions courtes pour l'ensemble des devises et le montant de leurs fonds propres.

### ✚ Régime de participation

Ce régime correspond aux limites fixées pour les participations prises dans les autres établissements. En Algérie, les limites de participation sont fixées à hauteur de<sup>2</sup> :

- 15% des fonds propres réglementaires pour chaque participation ;
- 60% des fonds propres réglementaires pour l'ensemble des participations.

### ✚ La division des risques

La diversification est un principe fondamental en matière de gestion des risques, la réglementation relative au grand risque s'établit à deux niveaux<sup>3</sup>:

- La première, limite pour toute banque ou établissement financier l'ensemble des risques nets pondérés qu'ils encourent sur un même bénéficiaire à maximum de 25% de ses fonds propres réglementaires ;
- La deuxième limite le total des grands risques encourus par une banque ou un établissement financier, à huit fois le montant de ses fonds propres réglementaires.

### ✚ Le niveau des engagements extérieurs

Les banques et les établissements financiers sont tenus de maintenir en permanence un rapport entre les fonds propres réglementaires et les engagements pris vis-à-vis de l'étranger. Ce rapport est fixé de telle sorte que les engagements extérieurs ne dépassent pas une fois (01) les fonds propres réglementaires<sup>4</sup> :

$$\text{Engagements extérieurs} \leq \text{fonds propres réglementaires}$$

<sup>1</sup>Instruction de la Banque d'Algérie n° 78-95 du 26 décembre 1995 portant règles relatives aux positions de change, Article 03

<sup>2</sup>Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations, Article 19

<sup>3</sup>Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations, Titre I.

<sup>4</sup>Instruction de la Banque d'Algérie n° 02-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers.

## CHAPITRE 1 : L'ACTIVITE BANCAIRE ET LES RISQUES LIES

### Réserves obligatoires

Les réserves obligatoires sont ; le montant d'espèces ou d'actifs que doit conserver la banque auprès de la banque centrale. Cette contrainte est un moyen de pilotage de la politique monétaire. Elle a pour objectif de contrôler la liquidité des banques et de régler leur capacité de fonds prêtables et les risques crédits inhérents.

Avec la baisse des recettes d'exportations et de la fiscalité pétrolière en raison de la baisse des prix du pétrole sur le marché international, le secteur bancaire a connu, depuis la fin de 2015, un début d'assèchement de la liquidité bancaire

C'est ainsi que pour permettre aux banques de bénéficier d'un apport additionnel de trésorerie et participer davantage au financement de l'économie, la Banque d'Algérie vient de baisser le taux de la Réserve Obligatoire<sup>1</sup> de 8% à 4%.

---

<sup>1</sup>Instruction de la Banque d'Algérie n° 01-17 du 1 mars 2017 modifiant et complétant l'instruction n°02-04 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires, Article 03



### **Conclusion du chapitre**

Dans toute économie, la banque joue un rôle important. Elle est l'une des premières ressources de financement de l'économie, cependant l'activité bancaire comporte une multitude de risques qui affectent la performance de l'établissement, et peuvent même mettre en péril sa pérennité, par effet de contagion, toucher le système bancaire dans son ensemble. Dans le but d'éviter ces risques les établissements bancaires se trouvent dans l'obligation de mieux les gérer. En se référant constamment au cadre comptable.

Pour assurer une stabilité du système financier, les autorités de contrôle ont mis en place des dispositifs prudentiels qui s'expriment sous forme de ratios, ainsi que des normes prudentielles, cela à travers les différents accords de Bâle.

La gestion actif-passif est une démarche globale qui vise à mieux contrôler et gérer les risques, la dynamique de cette gestion vient de ce que le risque est recherché sous toutes ses formes à partir de l'analyse de chaque poste du bilan, est de coordonner l'utilisation de l'actif et du passif dans le cadre d'une gestion des risques, notamment de taux et de liquidité.

**CHAPITRE 2 :**  
**LA GESTION**  
**ACTIF-PASSIF**  
**« L'ALM »**

## **Introduction du chapitre**

À la succession des instabilités économiques et de la déréglementation financière sont survenus des changements dans les méthodes de gestion des risques. C'est ainsi que la vision comptable du bilan bancaire, aussi précise et utile qu'elle soit, est devenue dépassée. Une nouvelle méthode de gestion du bilan, devenue nécessaire, est apparue : la gestion actif-passif.

Son but principal étant la gestion des risques financiers et des grands équilibres de bilan, elle consiste également en la gestion et l'allocation des fonds propres, le contrôle des marges et la participation dans la tarification avec la clientèle pour arriver à optimiser le couple risque-rentabilité.

Dans ce chapitre nous allons traiter tout ce qui concerne la gestion actif-passif, la définition objectif et la méthode de gestion à travers trois sections :

- la première section : portera sur la présentation de la gestion actif-passif en particulier la définition les objectifs et le rôle de l'ALM, elle portera aussi sur l'organisation de l'ALM pour finir avec ça démarche et ses missions principales.
- La deuxième section : consacrée aux risques de liquidité et de taux, nous allons présenter leur identification, ainsi que les différents outils de mesure.
- La troisième section : dans cette partie nous allons mettre l'accent sur la gestion des risques de transformation par la méthode ALM à travers les moyens de couverture utilisés, par la suite on s'intéressera au TCI et son utilité pour finir avec l'allocation stratégique des fonds propres.

## SECTION 1 : PRESENTATION DE LA GESTION ACTIF-PASSIF

la gestion actif-passif, en anglais Asset and Liability Management (ALM), est une pratique développée par les institutions financières anglo-saxonnes à partir des années 1970, pour répondre aux besoins liés à la déréglementation, l'ouverture des marchés, l'accroissement de la volatilité des taux d'intérêt et de change, et à l'apparition de nouveaux produits financiers de plus en plus complexes, qui n'ont fait qu'à accentuer les risques financiers. Elle n'est opérationnelle qu'à partir des années 80 aux Etats Unis.

Dans l'ensemble des établissements financiers, la gestion actif-passif est entrain d'acquérir une forte identité, elle est maintenant reconnue dans l'ensemble du monde.

Il est utile de présenter la gestion actif-passif par une définition, son objectif, rôle et on terminera par les missions et ça démarche

### 1. Définition, objectifs et rôle de l'ALM

#### 1.1. Définition

L'ALM s'intéresse à la gestion des risques financiers, en maîtrisant les éventuelles menaces émanant de ces derniers, tout en veillant au maintien d'un niveau de rentabilité des fonds propres acceptables. Il existe plusieurs définitions selon les auteurs :

« La gestion actif-passif vise à cantonner dans des limites consciemment déterminées les conséquences négatives éventuelles des risques financiers, principalement risque de liquidité, risque de taux et risque de change. Elle cherche à atteindre ces objectifs dans les meilleures conditions de rentabilité. Pour ce faire, elle passe par la mesure et l'analyse des risques financiers et débouche sur des préconisations d'actions »<sup>1</sup>.

« La gestion actif-passif ou Asset Liability Management (ALM) désigne l'ensemble des techniques de maîtrise du risque de liquidité, de taux et de change sur le périmètre des activités commerciales d'un réseau bancaire »<sup>2</sup>.

« La gestion des actifs et passifs (GAP) est une démarche globale au sein d'une firme bancaire qui vise à atteindre la structure du bilan optimisant la rentabilité et le risque par les opérations du bilan et du hors bilan »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, « gestion actif-passif et tarification de services bancaires », economica, op cit, page 64

<sup>2</sup>DEMEY, Paul et autres, « Introduction à la gestion actif-passif bancaire », economica, 2003, page10

<sup>3</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie et BOURDEAU, Gautier, « Gestion de la banque, du diagnostic à la stratégie », DUNOD, 2010, page238

## 1.2. Objectifs

Son objectif principal est d'optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable des risques que ce soit risque de taux, de change et de liquidité. Elle permet aussi de<sup>1</sup> :

- Préserve le résultat à long terme de l'établissement malgré les variations des prix des ressources les plus nécessaires à l'activité bancaire (liquidité, taux d'intérêt);
- Assurer la stabilité financière à partir du suivi de revenu et cela pour obtenir des marges positives ;
- Assurer la pérennité de la banque et cela à travers la gestion contrôlée des risques, afin d'éviter une prise de risque excessive pouvant mener à une faillite ;
- Prévoir et anticiper les évolutions futures ;
- Améliorer, voire maximiser le résultat de la banque ;
- Préserver le capital de la banque;
- Mettre en place et maîtriser les outils de gestion ALM ;
- Prendre des décisions stratégiques pour la banque.

## 1.3. Rôle de l'ALM dans une banque

La principale fonction des banques et établissements financiers est l'intermédiation financière, son rôle est de veiller à l'équilibre des postes du bilan, ceci passe par l'étude de la structure du bilan sous l'angle relationnel avec la clientèle, (sphère opérationnelle, sphère financière).

### ▪ Sphère financière

« Concerne les relations avec les institutionnels (banques, compagnies d'assurance, grandes entreprises). Les intervenants sur la sphère financière sont la salle des marchés et la direction financière. Les produits sont les crédits, les titres de marché monétaire et obligataires, les actions, et les instruments dérivés...l'activité de marché que la banque exerce pour son propre compte ou pour le compte du tiers, est assimilable à la sphère financière , de même que l'activité de portefeuille»<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>Inspiré du mémoire de HAMMOU Meziane, « **ALM : outil de pilotage du couple risque rentabilité** », ESB, page 50

<sup>2</sup>DUBERNET, Michel, « **gestion actif-passif et tarification de services bancaires** », op cit, page 21

▪ **sphère opérationnelle**

« Comprends les opérations avec la clientèle de particuliers et d'entreprises. Les intervenants sur la sphère opérationnelle sont le réseau et la direction commerciale de l'établissement. Les produits distribués sont les crédits et les produits d'épargne comme les dépôts, les comptes sur livrets... »<sup>1</sup>.

L'activité commerciale qui génère les risques au sein de l'établissement bancaire fait partie de la sphère opérationnelle, et les instruments de la sphère financière sont les outils permettant de couvrir ces risques lorsque ces derniers sont de nature financière (liquidité, taux et change).

## **2. Composante du système ALM et son organisation hiérarchique**

### **2.1. Composante du système ALM**

Le système ALM se compose de trois éléments essentiels à savoir :

#### **2.1.1. Une base de données**

Elle permet de fournir le système en information pour toute mesure et gestion des risques, ces informations concernent la composition du bilan, aux différents engagements prie ou constaté, sur les évolutions des activités...etc.

Ces informations peuvent provenir de plusieurs sources tel que les marchés, les rapports publiés et d'autres compartiments de la banque.

#### **2.1.2. Les outils d'analyse**

Cet élément se compose de deux parties, le premier concerne les outils de mesure des différents risques financiers que la banque est exposée (impasses de taux et impasses de liquidité...etc.) et le second concerne leur gestion (couverture de ces risques).

Ce deuxième élément il est important dans un système ALM, car c'est sur les informations qu'il fournit que seront pris tous décisions ultérieurs à la gestion du bilan pour but de trouver la combinaison risque-rentabilité qui maximise les bénéfices de la banque.

#### **2.1.3. Les reportings**

Ils constituent le volet externe du système, car ils permettent de fournir des informations nécessaires aussi bien aux organismes de surveillances et de la réglementation ainsi qu'aux dirigeants et actionnaires de la banque. Les informations contenus dans ces reportings ne sont autres que les conclusions aux quelles les outils d'analyses ont aboutie, ainsi il offre aux dirigent la possibilité de vérifier l'adéquation du capital avec l'exposition aux risques.

---

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, « gestion actif-passif et tarification de services bancaires », op cit, page 21

## **2.2. Organisation hiérarchique**

La place qu'occupe la gestion actif-passif au sein de la banque détermine son rôle et ses missions ainsi que les relations entretenues avec l'ensemble des services et ses responsabilités. Une organisation hiérarchique devra être trouvée, elle s'établit sur deux niveaux, le premier étant les instances de décisions, le second concerne les équipes dédiées à la gestion du bilan.

### **2.2.1. Les instances de décisions**

Composé de deux organes<sup>1</sup> :

#### **➤ L'organe de direction**

Représente le conseil d'administration, sa principale fonction est de fixer les grandes orientations de la banque, sa croissance et son évolution. Il est responsable de toute décision concernant la gestion financière (Taux de cession interne, allocation des fonds propre...) ainsi que le financement et la couverture qui découlerait de l'activité de gestion actif-passif, de manière générale il établit la stratégie de l'établissement.

#### **➤ Le comité gestion actif-passif**

Il agit en conformité avec les décisions prises par l'organe de direction, afin de fixer les orientations de l'établissement, sa composition dépend des caractéristiques propres de chaque établissement. Les fréquences de réunion du comité varient d'un établissement à un autre, des réunions à titre exceptionnel peuvent être prévues dans le cas d'événement politique ou économique affectant les marchés financiers.

### **2.2.2. Les équipes dédiées à la gestion du bilan**

Ils sont composés de cinq cellules<sup>2</sup> :

#### **➤ Cellule ALM centrale**

Son rôle est d'analyser et de transmettre les informations nécessaires au comité ALM et l'organe de direction. Elle peut aussi leur recommander des actions de financement et d'investissement, elle met en œuvre les décisions prises au niveau de ces instances.

#### **➤ Trésorerie**

Elle permet de réaliser des programmes de financement proposés par la cellule ALM, il ne faut pas la confronter avec la trésorerie autonome qui réalise des opérations pour le compte de la banque ou de tiers.

---

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, « **gestion actif-passif et tarification de services bancaires** », op cit, page 278

<sup>2</sup>DUBERNET, Michel, « **gestion actif-passif et tarification de services bancaires** », op cit, page 282

### ➤ **Cellule de titrisation**

Elle est chargée du déroulement intégral des opérations de titrisation à savoir, la sélection des créances à titriser. Une opération de titrisation présente un effet sur la rentabilité de l'établissement, elle affecte aussi durablement la structure du bilan, et peut donc être entreprise sur recommandation de la cellule ALM, et il importe que ces deux structures entretiennent des relations continues.

### ➤ **Cellule de la gestion du risque de contrepartie sur la sphère financière**

Elle s'occupe de l'instauration des systèmes de limites, en montant et en durée, à ne pas dépasser sur chaque contrepartie, et de l'étude de la situation financière des contreparties afin d'évaluer leur capacité à remplir leurs engagements. Ces opérations sont généralement de montant élevé, et affectent significativement la structure du bilan, pour cela, la cellule ALM doit être constamment en relation avec elle.

### ➤ **Contrôle de gestion décentralisée**

Chaque entité opérationnelle, constituée en centre de profit, dispose de sa propre équipe de gestion actif-passif, communément appelée "contrôle de gestion décentralisé". La mission de cette équipe est de gérer la marge d'intermédiation de son secteur, c'est-à-dire les frais généraux, risques commerciaux ou financiers, et la marge d'exploitation, permettant d'atteindre les objectifs de rentabilité des fonds propres.

## **3. Missions et démarche de l'ALM**

### **3.1. Mission de l'ALM**

Compte tenu de la multitude de facteurs qui interviennent dans la structure du bilan et du hors bilan de la banque, plusieurs tâches sont attribuées à l'ALM qui sont les suivantes :

- La gestion des équilibres bilanciaux, qui consiste à prévoir et à assurer la cohérence entre les grandes masses du bilan de l'établissement ;
- La gestion prévisionnelle des risques de taux d'intérêt, de change et de liquidité, afin d'assurer que les risques assumés correspondent aux préférences de la banque en la matière ;
- La gestion prévisionnelle des ratios financiers imposés par la réglementation prudentielle qu'elle soit nationale ou internationale. Il s'agit de la vérification du respect des ratios prudentiels ;
- L'optimisation du couple rentabilité-risque, en procédant à l'allocation des fonds propres aux différentes activités bancaires, en fonction des risques qu'elles engendrent et de la rentabilité qu'elles dégagent



- La contribution à la tarification des opérations et à la détermination des conditions à appliquer à la production nouvelle.

### 3.2. La démarche de la gestion actif-passif

La démarche de l'ALM est à la fois globale et prévisionnelle et est soumise aux contraintes de rentabilité et a des contraintes règlementaires.

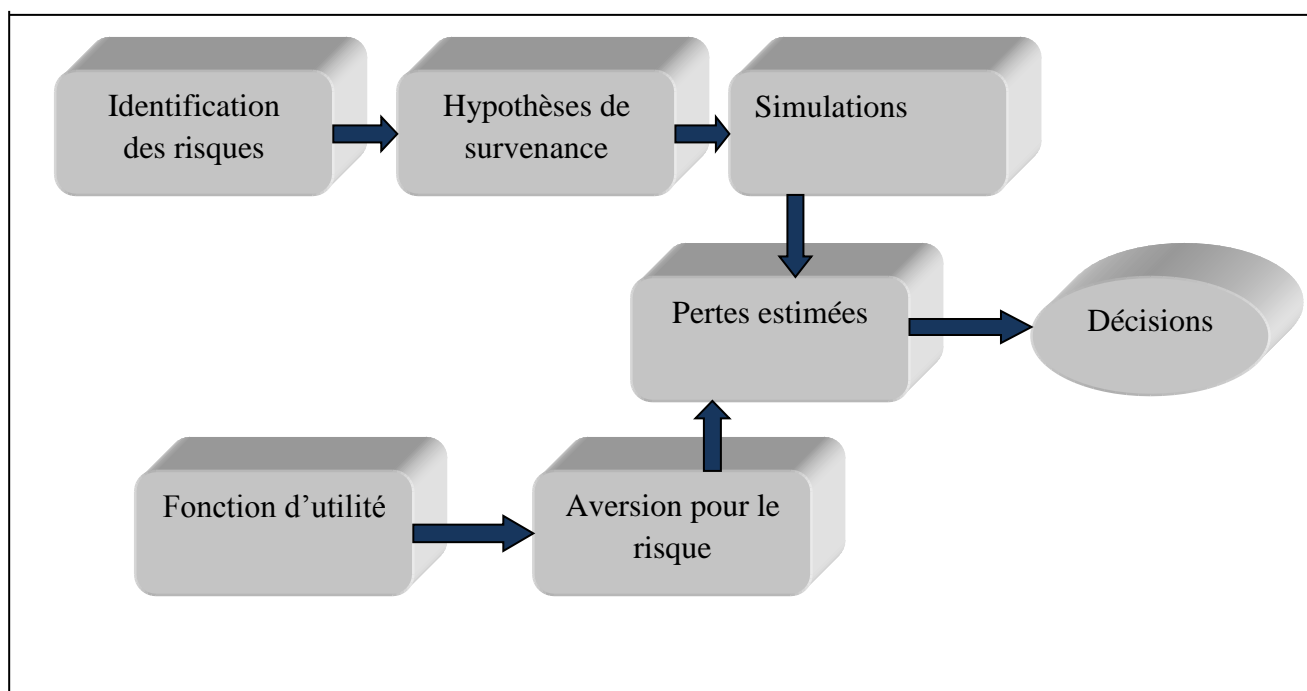
#### ➤ La démarche globale

« La démarche est dite globale dans la mesure où la gestion actif-passif entretient des relations avec les différents organes de la banque, et que les décisions prises destinées à atteindre la structure optimale sont concernées par le bilan et hors-bilan de la banque. Tout foie il ne faut pas confondre la gestion actif-passif et la gestion de trésorerie qui consiste à assurer la liquidité quotidienne et notamment l'obligation des réserves »<sup>1</sup>.

#### ➤ La démarche prévisionnelle

L'ALM s'inscrit dans une démarche prévisionnelle qui peut être schématisée ainsi :

**Figure N°01 : La démarche prévisionnelle de la gestion actif-passif**



Source :DE COUSSERGUES, Sylvie, « gestion de la banque », Dunod, 1996, page 204

<sup>1</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie et BOURDEAUX, Gautier « Gestion de la banque », DUNOD, 2010, page204

La démarche de l'ALM est dite prévisionnelle du fait qu'elle prend des décisions au moment présent pour gérer une situation future. Cette démarche comporte les étapes<sup>1</sup> :

- **Etape 1 : L'identification et la mesure des risques**

La mesure de l'exposition de la banque aux différents risques s'effectue à partir des expositions de liquidité, de taux et de change. Cette mesure s'applique à un horizon temporel qui couvre aux minimums trois mois et qui peut atteindre jusqu'à un an.

- **Etape 2 : Les prévisions de taux d'intérêt et de change**

Plusieurs hypothèses surviennent sur les évolutions futures des taux d'intérêt et de change. Elles prennent en compte les opinions les plus répandues des conjoncturistes et économistes de la banque. Elles peuvent reposer sur des hypothèses d'évolutions très défavorables dans le but de tester la fragilité de la banque.

- **Etape 3 : Les simulations**

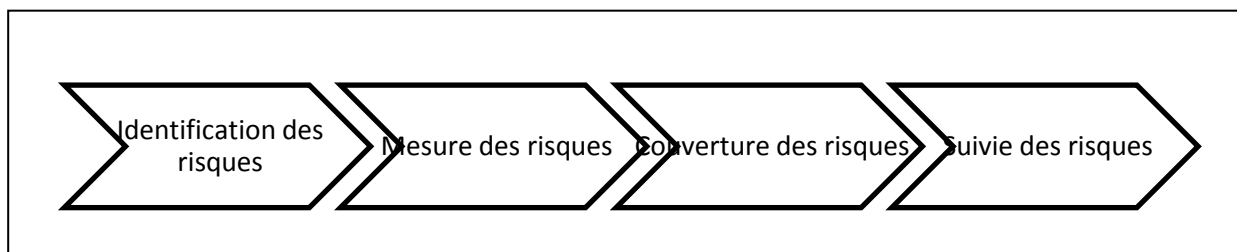
Les positions et les prix étant déterminés, la marge d'intérêt prévisionnelle est calculée selon les différentes hypothèses envisagées. Dans le cas du scénario opposé, le montant estimé des pertes est comparé aux fonds propres de la banque. Ainsi, l'organe délibérant peut juger si le montant des risques assumés est acceptable compte tenu des préférences manifestées par les actionnaires.

- **Etape 4 : Les décisions**

Il s'agit de prendre une décision, tout en se basant sur les différentes simulations effectuées afin d'en choisir la plus réaliste mais encore celle qui engendra la rentabilité la plus élevée pour un niveau de risque donné et celle qui est le plus en adéquation avec les options stratégiques de la banque en matière de métiers. Enfin, il est bien apparent, que cette étape est différente des autres étapes car elle ne se fait pas mécaniquement mais il s'agit plutôt de choisir la bonne stratégie.

➤ **La démarche ALM en Algérie** : elle peut être résumée dans le schéma suivant :

**Figure N°02 : Démarche simplifiée de l'ALM**



Source : élaboré par l'étudiant

<sup>1</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « gestion de la banque », op cit, page 204

## CHAPITRE 2 : LA GESTION ACTIF-PASSIF « L'ALM »

Cette démarche peut être résumée dans quatre étapes<sup>1</sup> :

- **Identification des risques**

La gestion ALM doit en premier identifier les risques structurels, cette identification se fait à partir de l'analyse des différents postes du bilan et hors bilan. Ses risques naissent de la déformation future du bilan, c'est ainsi que pouvoir projeter le bilan dans le futur représente une étape préalable à leur identification et leur quantification.

- **Mesure des risques**

La mesure de niveau de risque de taux, change et liquidité se fait par le calcul de la position. L'ALM définit une méthodologie de mesures ainsi que des indicateurs, qui quantifie l'exposition du bilan de la banque aux différents risques structurels.

Une grande partie de ses indicateurs est basée sur la notion d'écoulement du bilan, qui consiste à amortir dans le temps les encours du bilan et hors bilan et cela se fait en tenant compte :

- ✓ Des caractéristiques des produits ;
- ✓ Du comportement des clients ;
- ✓ De l'évolution de la situation économique ;
- ✓ De l'évolution de la nouvelle production.

- **Suivi des risques**

Le suivi des risques se fait en définissant et affectant les limites de risques tant au niveau global qu'au niveau de chaque entité. Un suivi régulier des indicateurs et des limites correspondantes ainsi qu'un reporting de ce suivi est effectués.

- **Couverture des risques**

La protection du résultat ainsi que l'optimisation de la marge commerciale sont effectuées par le biais des prises de position sur le marché qui permettent de couvrir des risques structurels. Ainsi les décisions de gestion (couverture) sont prises par le responsable des risques structurels de chaque entité.

La gestion actifs-passif possède une place importante au sein d'un établissement bancaire, car elle permet d'immuniser le bilan de la banque contre la possibilité de réalisation des risques et cela par la mise en place de moyen de couverture, et de veiller à l'équilibre des postes du bilan afin d'optimiser la rentabilité des fonds propres. La démarche ALM permet d'identifier les risques puis les mesurer afin de mettre en place une politique de couverture c'est pour quoi dans la section suivante nous allons voir cela de manière détailler.

---

<sup>1</sup>Inspiré et reformulé de la documentation interne à la SGA

## SECTION 2 : RISQUE DE LIQUIDITE ET DE TAUX

L'activité bancaire a toujours été porteuse de risque, Nous nous sommes intéressés plus particulièrement au risque de liquidité, de taux d'intérêt et de change, il s'agit dans un premier temps, d'identifier et de mesurer les différentes positions prises par la banque, afin d'évaluer les risques auxquels le bilan est exposé.

### 1. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est issu du rôle de transformation d'une banque, la transformation des dépôts à court terme en crédits à long terme est une des vocations et une source de profil pour la banque, mais cette transformation expose la banque à des risques parmi lesquels figure le risque de liquidité. En cas de crise de liquidité en combien de temps la banque pourra honorer ses engagements. D'où il est utile de passer en revue la notion de la liquidité et les sources de liquidité ainsi que le risque de liquidité. Ensuite-on s'intéressera à l'identification et la mesure ce risque.

#### 1.1 Généralité sur la liquidité

La liquidité représente pour toute institution financière un facteur essentiel tout au long de son activité, C'est pour quoi il est nécessaire de la définir et de donner les sources de liquidité.

##### 1.1.1. Définition

Pour le Comité de Bâle (2010) la liquidité correspond à la capacité, pour une banque, de financer des augmentations d'actifs et de faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance, sans subir de pertes inacceptables.

##### 1.1.2. Source de liquidité

La liquidité bancaire peut provenir de plusieurs sources que l'on peut regrouper en quatre catégories comme suite<sup>1</sup> :

✚ Les actifs liquides ou quasi liquide

Ces actifs liquides regroupent les éléments suivants :

- Les encaisses qui représentent une source de liquidité immédiate pour la banque.

---

<sup>1</sup> DEME, .Paul et autres, « Introduction à la Gestion Actif- Passif Bancaire », op cit, page16.

- Les actifs quasi échus qui représente un portefeuille de prêt ,procure à la banque une liquidité par le remboursement des crédits, ainsi que les instruments et les titres émis dans le marché financier tel que les certificats de dépôt et les bons du trésor.
  - Les actifs à court terme facilement cessible se présentent comme des actifs détenus par la banque qui n'arrivent par à leurs échéances, mais qu'elle peut les vendre sur le marché rapidement et sans perte de capital.
- + L'attitude à emprunter est exprimée par la capacité pour une banque, à accéder aux marchés de capitaux. Cette attitude dépend de la taille de la banque, de sa notoriété et de la qualité de sa signature.
  - + L'attitude a drainé une nouvelle épargne représente la capacité des unités commerciales à attirer une nouvelle épargne sous forme de dépôts.
  - + Lignes de crédit auprès de banques et de la banque centrale correspondent aux crédits octroyés par les banques les unes les autres, pour faire face à leurs besoins de liquidité. Il peut s'agir aussi des demandes auprès de la banque centrale qui intervient autant que prêteur du dernier ressort.

### 1.1.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité, ou plutôt d'illiquidité, est défini comme étant « l'impossibilité de pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances, par la mobilisation de ses actifs »<sup>1</sup>.

La matérialisation du risque de liquidité peut survenir à l'occasion d'un retrait massif des dépôts ou de l'épargne de la clientèle, d'une crise de confiance du marché a l'égard de l'établissement concerné, ou d'une crise de liquidité générale du marché.

« La liquidité est la capacité pour une banque de trouver les fonds nécessaires aux financements de ses engagements, à prix raisonnables et à tout moment. Le risque de liquidité est donc celui de ne pas pouvoir faire face à ses exigibilités immédiates avec ses liquidités disponibles. »<sup>2</sup>

Cependant, l'activité bancaire est une activité de transformation, en finançant des emplois longs par des ressources d'échéance plus courtes, ce qui cause en permanence des décalages entre les actifs et passifs, cela conduit inévitablement à un risque de liquidité.

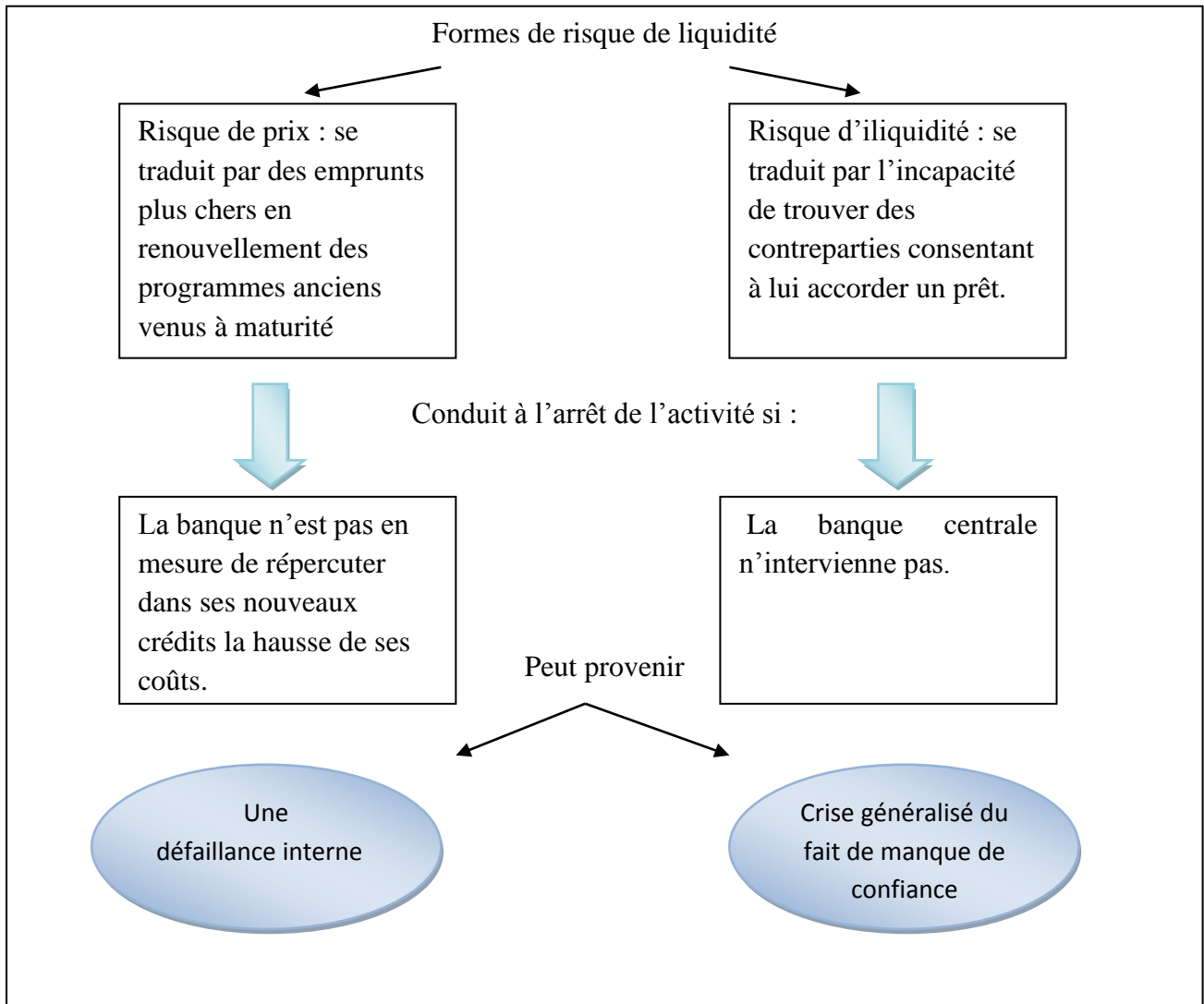
---

<sup>1</sup>AUGROS Jean-Claude et les autres, « **risque de taux d'intérêt et gestion bancaire** », Economica, 2000, page 15

<sup>2</sup> DARMON, Jacques, « **stratégie bancaire et gestion de bilan** », Economica, 1998, page 107

On peut distinguer deux types de risque de liquidité :

**Schémas N° 01 : Les formes de risque de liquidité**



Source : élaboré par l'étudiant

## **1.2. Identification du risque de liquidité**

La banque ne devrait négliger aucune source potentielle de risque de liquidité, que ce soit au niveau de sa structure du bilan, de ses activités hors-bilan, de son exposition aux autres risques ou des conditions de marché, pour cela le risque de liquidité peut être identifié dans les trois parties suivants<sup>1</sup> :

### **1.2.1. Identification du risque de liquidité à l'actif**

Le risque de liquidité peut se manifester à l'actif de la banque suite aux activités du marché qui correspond au portefeuille d'actifs que la banque détient, et pour des raisons de détérioration de leurs qualités ou suite à une crise leurs prix sur le marché seront inférieurs à la valeur nominale. Concernant l'insolvabilité de l'emprunteur, elle est considérée comme risque de liquidité qui peut se manifester à l'actif d'une entité, car le bénéficiaire d'un crédit : particulier établissement de crédit, collectivité ou état peut ne pas être en mesure de rembourser les avances qui lui ont été attribuées et l'insolvabilité entraîne une perte totale ou partielle des créances ainsi que les revenus qui s'y attachent d'où une absence de liquidité initialement prévues .

### **1.2.2. Identification du risque de liquidité au passif**

« Le risque de liquidité est matérialisée par les sorties de fonds qu'elles soient habituelles (l'arrivée à échéance des dépôts), ou bien exceptionnelles (c'est-à-dire liée à un retrait anticipé de dépôts) se retrait est marqué par une crise de confiance consécutive des prêteurs par exemple une diminution de la rentabilité de l'établissement qui peut avoir des origines multiples : mauvaise gestion, matérialisation du risque de taux ou de change, fraude, incendie technique et crise sociale »<sup>2</sup>.

### **1.2.3. Identification du risque de liquidité en hors-bilan**

Le hors-bilan est constitué des engagements reçus ou donnés au profit de la clientèle, L'ensemble de ces engagements peut entraîner une sortie de fonds incertaine du fait qu'ils sont liés à des événements futurs. C'est ce caractère d'incertitude pesant sur le hors-bilan qui expose ainsi la banque au risque de liquidité.

---

<sup>1</sup>Inspiré du mémoire MOHAMMED, Belkebir, « gestion du risque de liquidité par l'approche ALM », ESB , page 35

<sup>2</sup>DUBERNET, Michel, « gestion actif-passif et tarification des services bancaires », op cit, page13

### 1.3. Mesure du risque de liquidité

Après avoir identifié le risque de liquidité, il reste à le mesurer on utilisant différentes techniques.

#### 1.3.1. Profil d'échéance

« Le profil d'échéances est un tableau qui classe les actifs et les passifs selon leur durée restant à courir »<sup>1</sup>. Pour les échéances rapprochées, les classes couvrent des durées courtes alors que pour les échéances plus lointaines, les classes couvrent des durées longues. Il est nécessaire de connaître les passifs arrivant à échéance dans les prochains jours.

Comme en témoigne le tableau ci-dessous :

**Tableau N°03 : Profil d'échéances-liquidité (en millions de dollars)**

Période	passifs	actifs
Inférieur à 1 semaine	4800	4200
De 8 jours à 1 mois	6400	5000
De 1 mois à 3 mois	8600	5400
De 3 mois à 6 mois	5800	4200
De 6 mois à 12 mois	2000	2400
De 1 an à 2 ans	1000	3400
De 2 ans à 5 ans	1400	2900
Plus de 5 ans	1500	4000
<b>totale</b>	<b>31500</b>	<b>31500</b>

Source : DE COUSSERGUES, Sylvie, « Gestion de la banque », DUNOD, 2010, page 199

De ce tableau d'échéances, on pourra déduire un échancier des actifs et des passifs :

**Tableau N°04 : Les échanciers des actifs et passifs (en millions de dollars)**

Périodes	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>passifs</b>	26700	20300	11700	5900	3900	2900	1500	0
<b>actifs</b>	27300	22300	16900	12700	10300	6900	4000	0

Source : DE COUSSERGUES, Sylvie « Gestion de la banque », DUNOD, 2010, page 199

Ce dernier tableau permet d'avoir une image synthétique de la situation de liquidité du bilan, c'est-à-dire son degré de consolidation. Celui-ci peut être de trois types : sur-consolidé, consolidé ou sous-consolidé.

- Le bilan est « consolidé » si les actifs et les passifs s'amortissent au même rythme.

<sup>1</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « Gestion de la banque », DUNOD, 2010, page 199



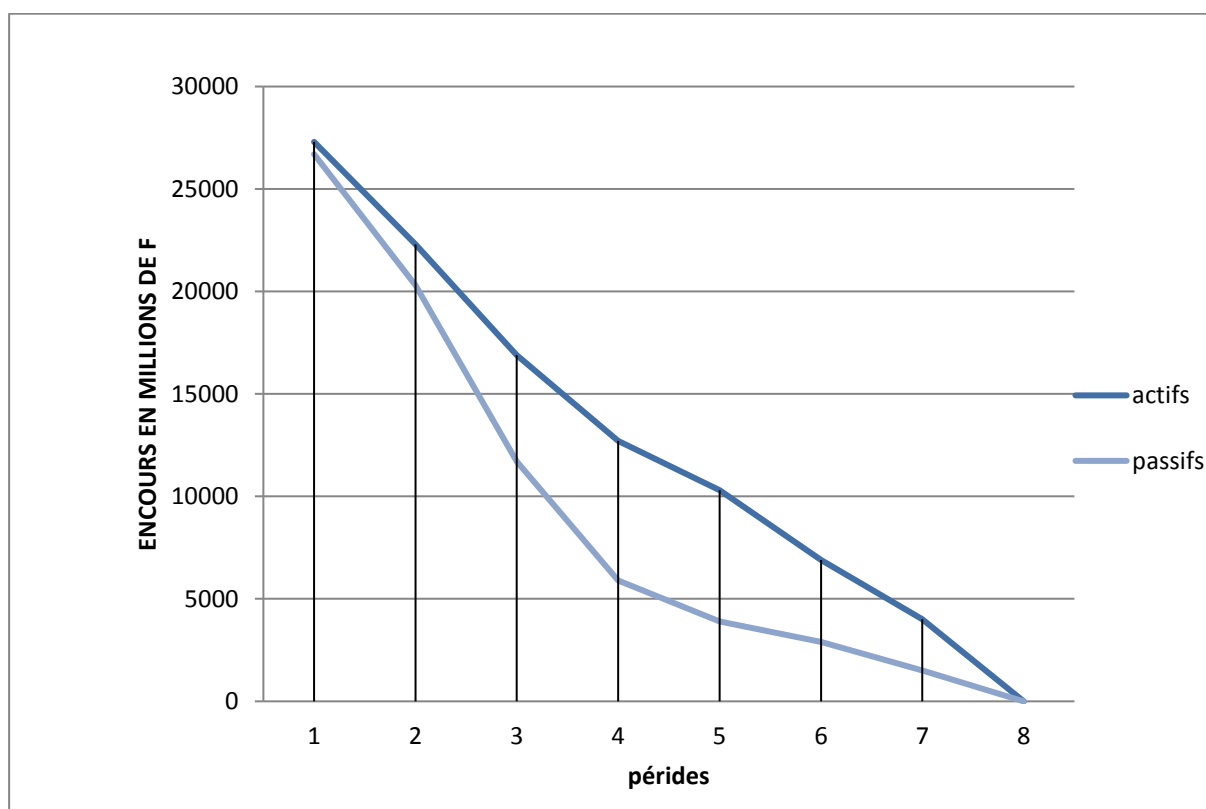
## CHAPITRE 2 : LA GESTION ACTIF-PASSIF « L'ALM »

- Le bilan est « sous-consolidé » si les actifs s'amortissent plus lentement que les ressources. Dans ce cas, des financements sont requis pour combler l'écart avec les actifs en place.
- Le bilan est « sur consolidé » si les actifs s'amortissent plus rapidement que les passifs. Un excédent de ressources est disponible pour le financement des nouveaux emplois.

Dans notre cas, le bilan est « sous-consolidé ».

Et pour avoir une meilleure idée sur la situation de l'amortissement des actifs et des passifs, on trace le graphique suivant :

**Graphique N° 1 : Courbe d'amortissement des actifs et passifs**



Source : DE COUSSERGUES, Sylvie « Gestion de la banque », DUNOD, 2010, page199

À partir du graphe et du tableau en remarque que les actifs s'amortissent plus lentement que les passifs durant toute la période, cette situation témoigne de l'existence d'un écart négative entre emplois et ressources qui nous pousse à conclure qu'il y'a une situation d'illiquidité. En effet la banque doit trouver des financements futures pour combler cet écart, dans ce cas le bilan est exposé favorablement à une baisse des taux.

### 1.3.2. Les impasses en liquidité

« Les impasses en liquidité mesurent les décalages prévisibles, aux différentes dates futures, entre l'ensemble des emplois et des ressources. Les projections d'impasses représentent les besoins de liquidité prévisionnels et constituent un outil de gestion de base »<sup>1</sup>. De manière générale, l'impassse de liquidité, appelée également position de liquidité ou gap de liquidité, est égale à la différence entre les passifs et les actifs.

Le calcul de ces impasses se fait suivant deux approches<sup>2</sup> :

#### ➤ Approche statique

Consiste à déterminer les impasses dans la limite des actifs et passifs existant à la date du calcul sans intégrer les nouvelles productions ;

#### ➤ Approche dynamique

Consiste à déterminer les impasses sur la base de la totalité des cash-flows, que ce soit des encours existant ou des nouvelles productions.

Ces impasses se subdivisent en deux natures distinctes : en flux et en stock.

#### ▪ Les impasses en stock

L'impassse en stock est calculée à une date donnée par la différence entre les encours du passif et de l'actif, Une impasse positive représente donc un excédent de ressources et une impasse négative représente un déficit ou la banque a besoin de financement.

$$\text{Impasse en stock (t)} = \text{Encours des Passifs (t)} - \text{Encours des Actifs (t)}$$

À partir du tableau d'amortissement de l'actif et du passif illustré ci-dessus, les impasses en stock se présentent comme suit:

**Tableau N°05 : Profil d'impasses en stocks (en millions de dollars)**

périodes	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Encours passifs</b>	26700	20300	11700	5900	3900	2900	1500	0
<b>Encours actifs</b>	27300	22300	16900	12700	10300	6900	4000	0
<b>Impasses en stocks</b>	-600	-2000	-5200	-6800	-6400	-4000	-2500	0

Source : DE COUSSERGUES, Sylvie, « Gestion de la banque », DUNOD, 2010, page215

<sup>1</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « Gestion de la banque », op cit, page215

<sup>2</sup>Inspiré et reformulé de la documentation interne à la SGA

## CHAPITRE 2 : LA GESTION ACTIF-PASSIF « L'ALM »

Les montants sont négatifs car il représente une sortie de fonds, ainsi les impasses en stocks représentent les déficits prévisionnels cumulés des différentes dates, d'où la banque doit disposer de ressources supplémentaires de 600 millions d'ici à la période 1, cependant ce besoin va augmenter dans la période 2 pour atteindre les 2000 millions

### ▪ Les impasses en flux

L'impasse en flux est « la différence entre les flux des actifs et les flux des passifs. C'est donc la différence entre les entrées et les sorties de fonds pendant cette période »<sup>1</sup>

$$\text{Impasse en flux (t)} = \text{entrée de fonds (t)} - \text{sortie de fonds (t)}$$

L'actif « tombe » lorsqu'un client rembourse un crédit, le passif « tombe » lorsque la banque rembourse un prêteur.

Une impasse en flux positive indique que la banque est en excédent de financement, alors que dans le cas contraire elle a un besoin de financement

Ci-dessous un tableau qui montre les résultats après l'application de la règle :

**Tableau N°06 : Profil d'impasses en flux (en millions de dollars)**

Périodes	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Tombés actifs</b>	4200	5000	5400	4200	2400	3400	2900	4000
<b>Tombés passifs</b>	4800	6400	8600	5800	2000	1000	1400	1500
<b>Impasses en flux</b>	-600	-1400	-3200	-1600	400	2400	1500	2500
<b>cumule</b>	-600	-2000	-5200	-6800	-6400	-4000	-2500	0

Source : DE COUSSERGUES, Sylvie, « Gestion de la banque », DUNOD, 2010, page 215

Selon le tableau ci-dessus il existe une discordance des échéances, la banque doit disposer de ressources supplémentaires de 600 millions de dollars dans la période 1, en revanche elle aura une entrée de fonds de 400 millions de dollars dans la période 5.

<sup>1</sup>DARMON. Jacques, « Stratégies bancaires et Gestion de bilan », op cit, page 114

### 1.3.3. Indice de transformation

« Mesure la discordance entre les échéances des actifs et des passifs et donne ainsi une indication sur le risque de transformation encouru par l'établissement »<sup>1</sup>. Appelé aussi indice de liquidité.

Cette méthode appelée méthode des nombres, pondère les actifs et passifs de chaque classe par le nombre moyen de jours de chaque classe .puis on pourra calculer le ratio :

$$\text{Indice de liquidité} = \frac{\sum \text{des passifs pondérés}}{\sum \text{des actifs pondérés}}$$

- si l'indice de liquidité est  $\geq 1$ , cela signifie que la banque ne transforme pas, puisqu'elle a davantage de ressources pondérées que d'emplois pondérés
- si l'indice de liquidité est  $< 1$ , cela signifie que la banque transforme des ressources court en emplois long, il se traduit part une forte exposition au risque de transformation.

Le tableau ci-dessous montre un exemple pour le calcul de l'indice de liquidité

**Tableau N°07 : La méthode des nombres (en millions de dollars)**

Périodes	Passifs	Actifs	Pondération	Passifs pondérés	Actifs pondérés
<b>≤ 1 semaine</b>	4800	4200	0.01	48	42
<b>8 jours ≤ d &lt; 1mois</b>	6400	5000	0.05	320	250
<b>1mois ≤ d &lt; 3mois</b>	8600	5400	0.16	1376	864
<b>3mois ≤ d &lt; 6mois</b>	5800	4200	0.37	2146	1554
<b>6mois ≤ d &lt; 1 an</b>	2000	2400	0.75	1500	1800
<b>1 an ≤ d &lt; 2 ans</b>	1000	3400	1.5	1500	5100
<b>2 ans ≤ d &lt; 5 ans</b>	1400	5400	3.5	4900	18900
<b>≥ 5 ans</b>	1500	4000	7.5	11250	30000
<b>TOTAL</b>	31500	31500		23040	58510

Source : De coussergues Sylvie, « Gestion de la banque », DUNOD, 2010, page215

$$\text{Indice de liquidité} = \frac{23040}{58510} = 0.39$$

Le nombre moyen de jours (m) d'une période (x-y) se calcule comme suite :  $m = \frac{y+x}{2 \times 365}$

Ce coefficient quand vient de calculer est inférieur à 1 ce qui signifie que la banque est exposée à un important risque de transformation.

<sup>1</sup>Darmon, Jacques, « Stratégies bancaires et gestion de bilan », op cit, page 113

## 2. Risques de taux d'intérêt

L'activité de transformation de la banque n'engendre pas seulement le risque de liquidité, en effet il peut y avoir d'autres risques tel que le risque de taux et de change. Pour ce faire, elle est tenue d'identifier et mesurer ses risques, afin de maximiser sa rentabilité et de maintenir sa croissance.

Comme il a été déjà définie précédemment comme étant « Le risque de taux représente, pour un établissement financier, l'éventualité de voir sa rentabilité affectée par la fluctuation des taux d'intérêt. Il peut s'appréhender différemment selon qu'il menace la marge de transformation ou la valeur patrimoniale, mais dans les deux cas, le risque obère les fonds propres»<sup>1</sup>.

Les taux d'intérêt des produits peuvent être de différents types :

**Tableau N°08: Les types de taux d'intérêt**

Types de taux	Définition
Taux fixe	Le taux d'intérêt est constant
Taux variable	Le taux d'intérêt est basé sur un indice de marche
Taux discrétionnaire	Le taux d'intérêt définis par la banque
Taux réglementé	Le taux d'intérêt est définit par les instances de régulation ou par le gouvernement

Source : document interne à l'établissement

Le risque de taux représente un danger pour la banque, pour cette raison la banque doit réaliser un suivi régulier en identifiant les sources du taux d'intérêt et le mesurer par la suite.

### 2.1. Identification du risque de taux d'intérêt

Le comité de Bâle considère trois sources de risques de taux<sup>2</sup> :

- **le non adossement**

Le décalage de volume et d'échéances entre les ressources à taux fixe et les emplois à taux fixe ainsi que le décalage dans le réajustement des prix des actifs et des passifs. À titre d'exemple, le risque se matérialise quand une banque refinançant un prêt à LT à taux fixe (ou un excédent d'emplois à taux fixe à une échéance donnée) par un emprunt à taux variable fait face à une hausse brutale des taux d'intérêt.

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel , « **gestion actif-passif et tarification des services bancaires** »,op cit, page81

<sup>2</sup>Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, « **Principes pour la gestion du risque de taux d'intérêt** »,1997

- **Le risque de base (spread)**

Résulte d'une corrélation imparfaite dans l'ajustement des taux reçus et versés sur des produits différents. Il se matérialise lorsque l'on refinance des emplois à taux variable indexés sur un taux de marché par des ressources rémunérées à un autre taux de marché. L'établissement est donc exposé au différentiel de taux, le spread, qui peut changer de façon inattendue.

- **Le risque d'existence d'options**

Certains éléments de l'actif, du passif ou du hors bilan contiennent des clauses optionnelles. Ces options donnent à son détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre ou de modifier les flux d'un instrument ou d'un contrat financier. Les banques utilisent les options négociées sur les marchés organisés et de gré à gré dans leur portefeuille de négociation et leurs autres opérations bancaires, comme exemple lorsque des prêts donnant à leurs bénéficiaires le droit d'effectuer des paiements anticipés, il détient une option de remboursement anticipé.

## **2.2. Mesure du risque de taux d'intérêt**

Il existe plusieurs méthodes de mesure du risque de taux

### **2.2.2.1. Les gaps de taux**

Se subdivise en deux catégories<sup>1</sup> :

- **Les gaps à taux variable**

Un gap de taux variable est défini comme la différence entre l'encours total des passifs indexés sur la référence et l'encours total des passifs indexés sur la même référence, sur chaque classe d'échéance. Un gap de taux variable doit être calculé par indice et par devise.

La formule est écrite comme suite :

$$\text{Gap de taux variable} = \text{passifs à taux variable} - \text{actifs à taux variable}$$

- **Les gaps à taux fixe**

Un gap à taux fixe est défini comme la différence algébrique entre ressources à taux fixe et les emplois à taux fixe sur une période donnée

$$\text{Gap de taux fixe} = \text{passifs à taux fixe} - \text{actifs à taux fixe}$$

---

<sup>1</sup>Inspiré et reformulé de la Documentation interne à la SGA

L'interprétation des résultats possible de calculs de gap de taux fixe :

**Tableau N°09 : Interprétation des gaps à TF**

Valeur du gap de TF	Interprétation
Gap = 0	Un gap de TF nul indique un adossement en taux parfait entre les ressources et les emplois.
Gap < 0	Si le gap de TF est négative, l'entité a plus d'actifs à TF que des passifs à TF .Elle est donc receveuse de TF. Elle est alors sensible à la hausse des taux
Gap > 0	Si le gap de TF est positif, l'entité a plus de passifs à TF que d'actifs à TF, donc elle est payeuse de TF. Elle est donc sensible à la baisse des taux

Source : élaboré par l'étudiant

Ainsi la marge d'intérêt croit avec le niveau des taux si l'impasse est positive et diminue avec la hausse des taux si l'impasse est négative.

$$\Delta \text{Marge} = \text{Gap de taux} \times \text{Durée de la période} \times \Delta \text{Taux}$$

➤ **Utilité des gaps de taux**

Les gaps de taux fixe et variable permettent d'identifier et mesurer le risque de taux et le risque de base . En effet le gap de taux fixe permet de définir des programmes de couverture de swap de taux fixe qui permet d'insensibiliser la marge d'intérêt contre la variation de taux.les gaps de taux variable sont utilisé pour définir des programmes de swap de base qui permettent d'insensibiliser la marge contre l'écartement des spread de base, le risque de base n'apparaît que si le bilan porte des encours à taux variable portant sur deux indices différents.

**2.2.2.2. La valeur actuelle nette**

« La valeur actuelle nette de la banque est utilisée si l'on s'intéresse à la valeur de marché de la banque, et a pour objectif de mesurer l'impact défavorable de la fluctuation des taux d'intérêt sur la valeur patrimoniale de la banque dans le cas d'une activité à taux fixe.

La valeur actuelle net à une date d'arrêté, c'est le prix qu'elle vaut à ce moment si elle devait être vendue sur le marché, ainsi elle se calcule suivant la formule :

$$VAN = \sum \frac{f(i)}{(1+r(i))^i}$$

Où  $r(i)$  est le taux d'actualisation de la période  $i$  et  $F(i)$  les flux dégagés »<sup>1</sup>. Ainsi, on cherche tout d'abord à déterminer la Valeur Actuelle Nette de chacun des éléments du bilan et du hors-bilan. On écrit<sup>2</sup> :

$$VAN = VAN \text{ actif} - VAN \text{ des dettes}$$

L'objectif à atteindre dans ce cas est que la VAN de l'actif soit supérieure à la VAN du passif à tout instant, ce qui traduit une existence d'une marge financière positive.

### ➤ Utilité de la VAN

La VAN permet d'avoir une bonne approximation de la valeur de la banque, son calcul permettra de comparer la valeur de marché des postes du bilan à leur valeur comptable.

#### 2.2.2.3. Duration

« La duration étant une durée pondérée par la valeur actuelle des flux engendrés par un actif ou un passif donné, elle permet de mesurer la durée de vie moyenne d'un actif financier. Elle mesure le temps à partir duquel la valeur de l'actif ou passif ne dépend plus des fluctuations des taux d'intérêt »<sup>3</sup>.

Elle se calcule de la manière suivante<sup>4</sup> :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{i=1}^n n_i \frac{F_i}{(1+r)^i}}{VAN}$$

- $n_i$  : la durée de vie
- $F_i$  : la valeur du flux financier
- $r$  : taux d'intérêt à l'année

#### 2.2.2.4. Sensibilité

La sensibilité permet de connaître le niveau de sensibilité de la valeur d'un actif financier, par rapport aux fluctuations de taux. Elle se calcule par formule suivante<sup>5</sup> :

$$\text{Sensibilité} = \frac{-\text{duration}}{(1+r)}$$

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, « Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires », op cit, page87

<sup>2</sup>Idem

<sup>3</sup> DE COUSSERGUES, Sylvie, « Gestion de la banque », op cit, page204

<sup>4</sup>Idem

<sup>5</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « Gestion de la banque »,op cit, page204



Le signe moins est nécessaire pour démontrer la relation inverse qui existe entre les taux d'intérêts et le prix de l'actif.

### 2.2.2.5. Convexité

On peut aussi compléter ces indicateurs par la convexité de l'actif financier, en effet, la convexité nous renseigne sur l'impacte de la variation des taux sur le prix de l'actif, par exemple, plus l'actif est convexe mieux c'est, car une variation de taux agit positivement sur son prix. Elle se calcule par la formule suivante<sup>1</sup> :

$$\text{Convexité} = \frac{\frac{1}{(1+r)^2} \sum_{i=1}^n \frac{(i+1)^2 * Fi}{(1+r)^i}}{\text{VAN}}$$

## 3. Risque de change

L'origine du risque de change se place en la détention de créances et de dettes en devises, d'où des gains ou des pertes que l'établissement bancaire peut subir en cas de variation des cours de ses devises. Le risque de change est plus complexe que le risque de liquidité et de taux, et cela est dû à l'intervention de plusieurs monnaies, ainsi que ses effets qui sont potentiellement plus dangereux, car le capital des opérations peut être perdu, pour mieux le gérer l'établissement bancaire doit en effet identifier et mesurer ce risque.

### 3.1. Identification du risque de change

La matérialisation du risque de change apparaît dans les trois opérations suivantes<sup>2</sup> :

#### le risque de transaction

« Représente pour un établissement la possibilité de voir la rentabilité de ses opérations en devises se modifier selon les évolutions du taux de change des devises dans lesquelles son activité est libellée, Il se décompose en deux éléments, selon la nature de la transaction réalisée :

#### ✓ **Risque de change commercial**

Survient lors d'opérations d'importation ou d'exportation facturées en devises étrangères. L'importateur qui règle en devise craint la hausse des cours, alors que l'exportateur qui attend le règlement craint la baisse du taux.

#### ✓ **Risque de change financier**

Se manifeste lors d'opérations d'emprunt ou de prêt libellées en monnaies étrangères »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> DE COUSSERGUES, Sylvie, « **Gestion de la banque** », op cit, page212

<sup>2</sup> DUBERNET, Michel, « **Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires** », op cit, page93

### Le risque de traduction

Lorsqu'il s'agit de ramener dans les comptes sociaux les résultats d'un établissement depuis la devise d'origine vers la devise d'expression, par exemple la conversion en dinars les résultats générés par l'activité en euro.

### Le risque de consolidation

Apparaît lors de la consolidation des comptes d'un groupe qui a des filiales à l'étranger. En effet, le résultat du groupe dépend en grande partie des résultats de toutes ses filiales et de la réévaluation ou dévaluation de leurs devises d'activité par rapport à la monnaie de la consolidation. Si les résultats sont positifs, mais la monnaie d'activité de la filiale est dévaluée, le résultat du groupe se verra lui aussi négativement affecté.

### 3.2. Mesure du risque de change

La technique de la position de change est la plus utilisée pour la quantification du risque de change

#### 3.2.1. Position de change

« L'exposition de l'établissement au risque de change est donné en volume par ses positions de change c'est-à-dire la quantité de devise qu'il détient, ou qu'il doit. elle s'effectue devise par devise et elle est égale à un instant donné à la différence entre les flux liés aux créances et ceux liés aux dettes »<sup>2</sup>.

$$\text{Position de change(en la monnaie A)} = \text{actif(en la monnaie A)} - \text{passif(en la monnaie A)}$$

On peut interpréter les résultats possibles par le tableau suivant :

**Tableau N°10 : Interprétation des résultats possible du calcul de la position de change**

Position de change	Interprétation
Position = 0	Une position nulle indique un adossement parfait entre les ressources et les emplois
Position < 0	La banque à une position courte en devise et elle est exposée à une hausse du cours de la devise.
position > 0	La banque à une position longue en devise et elle est exposée à une baisse des cours de la devise.

Source : Inspiré et reformulé des documents internes à la SGA

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, «Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires », op cit, page94

<sup>2</sup>DUBERNET, Michel, «Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires », op cit, page96

### 3.2.2. Mesure de marge

« Elle permet de donner l'impacte du risque change sur la rentabilité de l'établissement et cela en évaluant la sensibilité de la marge de transformation aux fluctuations des taux de change, supposons qu'un établissement de crédit ait à financer une opération dans une monnaie (A) à partir de ressources empruntées dans une autre monnaie (B). La marge dépendra non seulement du différentiel de taux d'intérêt entre les deux devises mais aussi de la fluctuation des cours de change des deux devises »<sup>1</sup> Ainsi la marge réalisée exprimée dans la devise (B) s'écrit comme suit :

$$Marge_b = (\text{taux}_a - \text{taux}_b) + \frac{\text{cours}_b \text{ à terme}}{\text{cours}_b \text{ au comptant}} - 1 \times (\text{taux}_a + 1)$$

Face à la multiplicité et la diversité des risques bancaires, les banques se trouvent dans l'obligation de se protéger contre ces risques qui sont considérés comme une menace pour les banques, d'où l'utilité d'adopter des méthodes de gestion de ces risques.

---

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, «Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires », op cit, page 96

## SECTION 3 : LA GESTION DES RISQUES PAR L'ALM

La principale mission de l'ALM est la gestion des risques, en effet cette gestion ne peut se faire que par l'identification et la mesure des risques auquel la banque est exposée à savoir le risque de liquidité, de taux et de change .La finalité de cette démarche se concrétise en mettons en place des moyens de couvertures pour se prémunir contre les éventuelles pertes. Ainsi que des stratégies de gestion qui auront un effet sur la croissance et la stabilité de la rentabilité de l'établissement

### 1. la couverture des risques

Il existe différents moyens de couverture selon le risque encouru. Il s'agit de la recomposition du bilan, et les produits dérivés.

#### 1.1. Recomposition du bilan

Il s'agit d'une opération par laquelle la banque cherche à orienter les choix de ces passifs et actifs, afin de changer la structure du bilan et la rendre adéquate aux besoins de l'établissement pour se faire elle utilise plusieurs techniques qui sont les suivants :

##### 1.1.1. L'adossement

« L'adossement présente un outil de couverture de base pour le risque de liquidité et de taux. Cette pratique consiste à associer à un élément de l'actif un élément du passif ayant les mêmes caractéristiques en termes de liquidité, de taux, de devises »<sup>1</sup>, il faut faire la distinction entre les deux types<sup>2</sup> :

##### 1.1.1.1. L'adossement en liquidité

A pour but de classer les actifs et les passifs selon le même profil d'amortissement, L'adossement en liquidité peut être réalisé de deux manières :

##### ✓ Adossement individuel

Il consiste à refinancer un actif du bilan par une ressource de même caractéristiques (Montant, nature de taux et de l'échéancier des flux d'amortissement) .

##### ✓ Adossement global

---

<sup>1</sup>BESSIS, Joël, « gestion des risques et gestion actif-passif des banques », Dalloz, 1995, page100

<sup>2</sup>Idem

Il permet d'éviter de refinancer chaque nouvelle production par de nouvelles ressources. En effet une nouvelle opération peut se trouver en partie adossée par des engagements existants ou d'autres opérations nouvelles.

### 1.1.1.2. L'adossement en taux

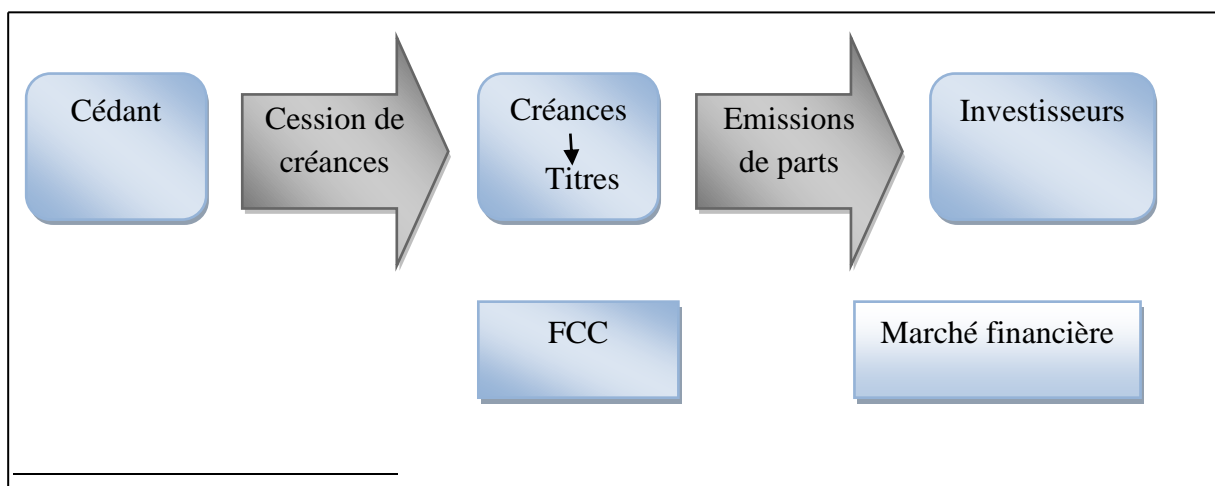
Il est réalisé lorsque les structures des actifs et des passifs par taux de référence sont identiques à toutes les dates. Si les taux sont de même nature, fixes sur un horizon donné ou variables avec une même référence d'indexation, la marge de l'opération est bloquée.

La réalisation de l'adossement dans certains cas est relativement simple. Par exemple, l'adossement d'un prêt à taux fixe remboursé in fine peut s'effectuer en le finançant par un emprunt à taux fixe de même montant et de même échéance.

### 1.1.2. La titrisation

« C'est une technique financière américaine connue sous le nom de « securitization », elle consiste à céder par une banque certaines de ses créances (prêt à des particuliers, prêt à des entreprises, crédit au logement...) à une unité qui achète des créances appelées « un fond commun de créances ». Ces créances doivent être saines (ni douteuses, ni défailtantes) au moment du transfère, et par la suite ils vont être transformés en titre financière émis sur le marché de capitaux. Le FCC émet en une seule fois des parts représentatives souscrites par des investisseurs »<sup>1</sup>.

Figure N°03 : mécanisme de la titrisation



<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, « Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires », op cit, Page246

Source : DUBERNET, Michel, « **Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires** », *économica*, 1997 Page235.

La titrisation est un instrument puissant pour la gestion de l'équilibre du bilan, elle permet<sup>1</sup> :

- Annule certains risques et tels que le risque de remboursement anticipé et le risque de taux on le transférant aux investisseurs acquéreurs de parts émis par le FCC, ce qui permet à l'établissement d'améliorer sa solvabilité ;
- Améliore les fonds propres : car en titrisant ses créances l'établissement diminue le montant des fonds propres destiné au financement de ces créances;
- un facteur d'amélioration de la situation de liquidité : puisque le financement des crédits est assuré par les investisseurs qui ont acheté des parts de FCC et non pas par la banque. ;
- un transfert des risques de taux d'intérêt et de liquidité sur les investisseurs.

### **1.1.3. Immunisation en duration**

Comme nous l'avons exposé précédemment, la duration mesure le risque de taux puisqu'elle nous renseigne sur la sensibilité du bilan aux variations de taux.

« La banque a pour objectif de réaliser l'égalité des durations de l'actif et passif, pour cela elle doit constamment adapter les taux et les échéances de ses actifs et passifs afin de parvenir à l'égalité des durations donc à l'immunisation. Ainsi une banque qui octroie un crédit à taux  $i$  et à échéance  $n$ , doit simultanément trouver une ressource à taux  $i$  et à échéance  $n$  identique »<sup>2</sup>.

La recombinaison du bilan représente un outil de gestion des risques très efficace, mais elle reste limitée. Dès lors, le gestionnaire peut avoir recours aux éléments du hors-bilan.

## **1.2. Produit dérivé**

Les établissements bancaires se dirigent vers cette technique de couverture pour gérer un certain nombre de risque de bilan. En effet les produits dérivés sont des instruments financiers qui ont pour ambition de fournir une protection contre les risques de volatilité de taux d'intérêt et de change. Il existe principalement trois types de produits dérivés<sup>3</sup> :

### **1.2.1. Les options**

L'option est un instrument financier qui donne à son acquéreur le droit mais non pas l'obligation d'acheter (call) ou de vendre (put) un actif appelé sous-jacent (actions, obligation, devise...) à

---

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, « **Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires** », op cit, Page246

<sup>2</sup>DE COUSSERGUES, Sylvie, « **Gestion de la banque** »,op cit page 206

<sup>3</sup>[www.inventine-lautre.net/les-produits-dérive](http://www.inventine-lautre.net/les-produits-dérive) consulté le 15-06-2017

une date future à un prix déterminé d'avance (prix d'exercices) pendant une période donnée ou à une date donnée.

Le vendeur d'option est obligé de vendre ou d'acheter l'actif sous-jacent si l'acheteur de l'option décide d'exercer son droit d'acheter ou de vendre. Il existe deux types d'option :

- option américaine : pouvant être exercée n'importe quand jusqu'à la date d'échéance du contrat.
- Options européennes : pouvant être exercée à l'échéance.

### **1.2.1.1. Les options de taux**

Constituent un moyen de se prémunir contre une évolution défavorable des taux sans se priver des effets d'une évolution positive de ce dernier. On peut distinguer trois types :

#### ➤ **Les caps**

Ils permettent de plafonner un taux d'emprunt contre paiement d'une prime pour se prémunir contre une hausse des taux, tout en profitant d'une éventuelle baisse des taux.

#### ➤ **Le floor**

Ses principes sont symétriques à ceux du cap, puisqu'il permet à un prêteur de se protéger contre une baisse des taux sur une longue période, tout en ayant l'opportunité de bénéficier d'une hausse éventuelle.

#### ➤ **Le collar**

C'est un contrat qui permet à son acheteur de se garantir une zone de taux d'intérêt, encadrée par un taux minimum et un taux maximum. L'achat de ce produit correspond à l'achat d'un cap et à la vente simultanée d'un floor, ce qui permet de réduire la prime versée. Sa vente correspond à l'achat d'un floor et la vente d'un cap.

### **1.2.1.2. Les options de change**

Elles permettent de couvrir le risque de change tout en laissant la possibilité de profiter d'une évolution favorable du cours de la devise. Le sous-jacent est donc une devise que l'on a le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre.

### **1.2.2. Les swaps**

Le terme swap signifie échanger. Il s'agit d'un contrat établi entre deux parties qui s'engagent à échanger des flux financiers durant une période donnée selon des règles préétablies. Deux catégories de swaps sont les plus utilisées sur le marché : les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devise.

#### ➤ **Les swaps de taux d'intérêt**

C'est un contrat d'échange entre deux contrepartie, du taux variable d'une dette ou d'une créance contre un taux fixe ou réciproquement.

### ➤ **Les swaps de change**

Est un contrat de gré à gré par lequel deux parties s'engagent à échanger un paiement ou une série de paiements dans des monnaies différentes dans le cadre d'un échéancier préétablie. Le paiement est l'équivalent du principal, puis des intérêts.

### **1.2.3. Future ou contrat à terme**

C'est un contrat dans lequel deux contreparties qui s'entendent à acheter ou vendre à l'instant t un bien (matière premier, or...) ou des devises à un prix et à une date fixée à l'avance, pour une livraison à l'échéance du contrat.

### ➤ **Forwards(FRA)**

« Est un instrument financier de gré à gré permettant de fixer aujourd'hui le taux d'intérêt d'un prêt ou d'un emprunt d'un montant déterminé pour une période précise dans le futur. Le FRA permet donc de garantir immédiatement le taux d'intérêt d'un emprunt ou d'un placement futur quelle que soit l'évolution observée des taux, il permet aussi de se prémunir pour une période future contre une variation défavorable du taux d'intérêt »<sup>1</sup>.

Nous avons pu voir les avantages des produits dériver pour se prémunir contre les évolutions et la volatilité des taux d'intérêt et de change, ils permettent une réduction des risques parce qu'ils offrent aux institutions financières la possibilité de se couvrir.

C'est pour quoi la gestion actif-passif fais appel à de nouveaux moyens de gestion qui sont plus orientés vers l'optimisation du couple risque-rentabilité .nous parlons du TCI et de l'allocation stratégique des fonds propres.

## **2. Gestion des marges**

La politique tarifaire des produits proposés aux clients est un des leviers d'actions du gestionnaire du bilan. Vu la concurrence de la tarification des produits bancaires, le gestionnaire doit toujours veiller à la compétitivité des produits qui propose à ses clients .de ce fait pour un pilotage efficace la gestion des marges apparaît comme l'instrument d'orientation des productions nouvelles le plus efficace. Pour ce faire, il est nécessaire au gestionnaire de fixer les taux de cession interne qui aideront dans la tarification des produits pour finir avec la distinction entre marge commerciale et marge de transformation.

### **2.1. Les taux de cession interne (TCI)**

---

<sup>1</sup>Article, pearson education France, « monnaie et marchés financiers », 8ème édition, 2007



Nous aborderons dans cette section un nouvel outil stratégique de pilotage du couple risque rentabilité qui est le taux de cession interne, c'est un outil utilisé par la gestion actif-passif dans le but de piloter le bilan.

### 2.1.1. Définition du TCI

« Les taux de cessions internes sont les prix auxquels les unités commerciales cèdent leurs ressources et refinancent leurs emplois auprès de la direction financière »<sup>1</sup>.

Ils doivent refléter les prix de marché, c'est -à-dire les taux que l'unité commerciale devrait payer si, au lieu de s'adresser à l'unité interne en charge de la gestion de bilan, elle devait s'adosser directement sur les marchés.

### 2.1.2. Objectifs du TCI

Le TCI permet d'avoir plusieurs objectifs qui sont les suivants<sup>2</sup> :

- Evacuer le risque de taux et de liquidité des unités commerciales, car le métier d'unité commerciale est de vendre des produit et de conquérir des clients mais non pas de gérer un risque de liquidité et de taux d'intérêt. En effet ils représentent des commerciaux et non des financières ainsi ils ne peuvent en aucun cas anticiper ou prémunir contre les évolutions défavorables des taux.
- Centraliser au niveau du département ALM le risque de taux et de liquidité, en effet ce dernier est composé de financier a l'inverse des unités commerciales donc le métier est d'anticiper, de gérer et de couvrir les fluctuations des taux d'intérêt. Grâce à cette centralisation le département ALM peut alors consolider toutes les positions de taux de la banque pour obtenir une position nette et se retourner vers les marchés financiers pour couvrir le risque de taux.
- Influencer la stratégie commerciale de l'établissement. En effet, en modifiant le taux de cession interne, le centre ALM rend une activité plus ou moins profitable et incite par conséquent les unités commerciales à développer les activités devenues plus rentables et à freiner celles qui le sont moins.
- Centraliser les risques de transformation : grâce à cette centralisation, le gestionnaire de bilan peut consolider toutes les positions de taux de la banque pour obtenir une position nette et se retourner vers les marchés financiers, afin de couvrir partiellement ou totalement ces positions.

### 2.1.3. Organisation interne

---

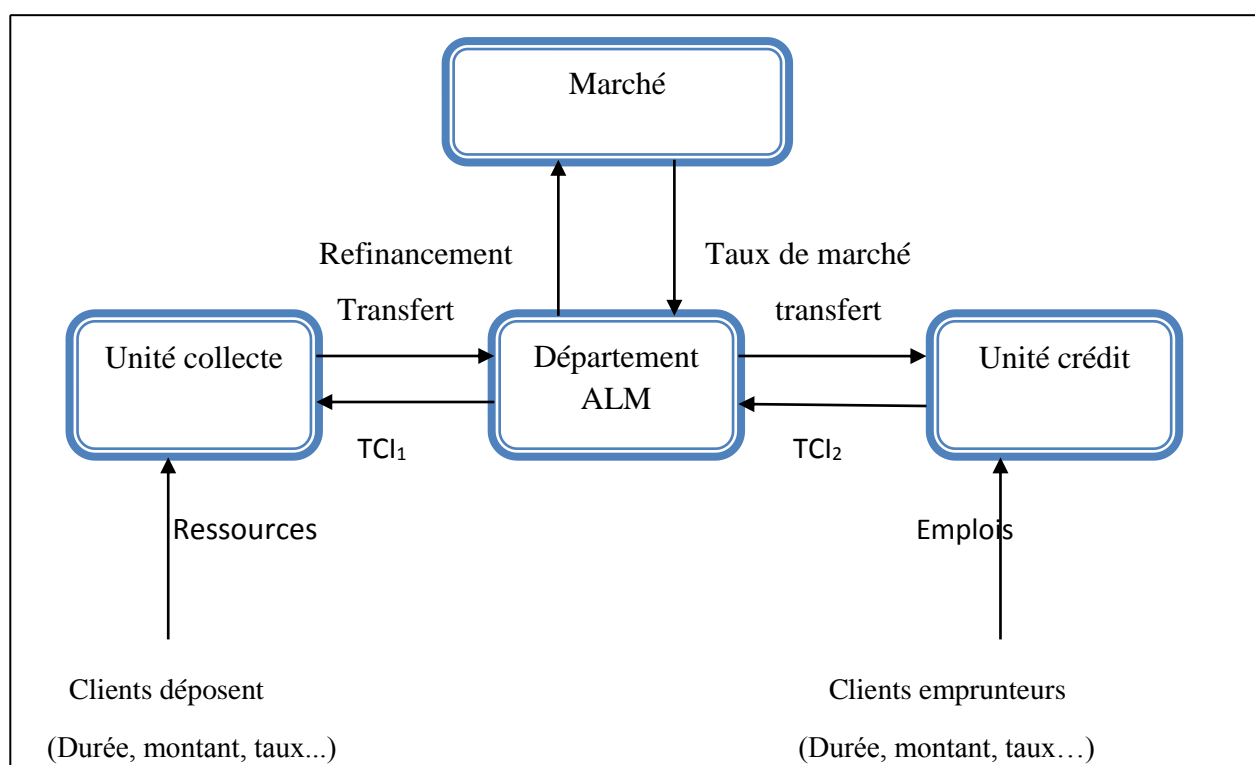
<sup>1</sup>DUBERNT, Michel, « Gestion actif-passif et tarification des services bancaires », op cit, page 151.

<sup>2</sup>DEMEY, Paule et autres, « Introduction à la gestion actif-passif bancaire »,op cit, page 124

## CHAPITRE 2 : LA GESTION ACTIF-PASSIF « L'ALM »

« Avant la mise en œuvre d'un système de TCI, une séparation des responsabilités est inévitable. En effet, les centres opérationnels (centres de profit, collecte et crédit) doivent être séparés des centres fonctionnels (centre ALM). Le département ALM joue le rôle de « banque interne » dont les clients sont les unités commerciales : il centralise les dépôts collectés par les départements de collecte pour les mettre à la disposition de ces mêmes unités pour leur activité d'octroi de crédit »<sup>1</sup>. Le mécanisme permettant de mettre en place un prêt auprès d'un client de la banque peut être schématisé ainsi :

**Figure N°04 : Transferts entre les différentes entités d'un établissement de crédit**



Source : élaboré par l'étudiant

Le mécanisme permettant de mettre en place un prêt auprès d'un client de la banque se fera comme suite : l'unité crédit reçoit le client et négocie avec lui les conditions du prêt (durée, montant, taux, mode de remboursement..), par la suite l'unité commerciale emprunte les fonds nécessaires auprès du département ALM, celle-ci lui propose un taux d'intérêt appelé TCl<sub>2</sub> ainsi l'unité de crédit peut mettre les fonds emprunter à la disposition de son client, en réalisant ainsi une marge entre le taux facturé au client et le TCl<sub>2</sub>.

Concernant l'unité de collecte des dépôts des clients, celle-ci après négociation des conditions des dépôts (durée, montant, taux...) avec ses déposant et après avoir collecté les ressources, elle

<sup>1</sup> DUBERNET, Michel, « Gestion actif-passif et tarification des services bancaires », op cit, page 157

va les céder au département ALM contre un taux appelé TCI<sub>1</sub>, ainsi l'unité commerciale doit réaliser une marge entre le taux facturé au client et TCI<sub>1</sub>.

Dans une situation de déséquilibre des unités commerciales, le département ALM appelé aussi trésorerie interne peut se refinancer sur marché, contre un taux de marché.

### **2.2. Marge commerciale et marge de transformation**

Le dispositif de cession interne permet de séparer la marge générée par la commercialisation des produits appelée marge commerciale de la marge de transformation<sup>1</sup>.

#### **2.2.1. Marge commerciale**

« Constitue l'écart entre le taux facturé au client et le TCI facturé par l'ALM, ainsi :

- ✓ Les recettes représentent des produits de la facturation aux clients et les produits du rachat interne des ressources clientèle par le département ALM
- ✓ Les coûts résultent des taux servis aux ressources clientèle et les coûts de facturation interne des emplois facturés par l'ALM.

#### **2.2.2. Marge de transformation**

Destinée à couvrir et à rémunérer les risques de liquidité et de taux, la marge de transformation est calculée par la différence entre les taux de cession et le coût de refinancement.

### **2.3. La tarification commerciale**

Le passage des TCI à la tarification clientèle s'effectue en calculant le prix de revient complet de l'activité ainsi la tarification des crédits et d'épargne sont les suivants<sup>2</sup> :

#### **2.3.1. La tarification des crédits**

Le taux clients d'un crédit doit permettre à l'établissement bancaire de se couvrir contre les risques financiers, il permet aussi de couvrir les frais généraux engagés, les coûts des options cachées, les coûts du risque de défaut de la clientèle et les coûts des fonds propres.

##### **▪ Le coût de refinancement**

Il représente le taux de cession interne supporté par l'unité commerciale au moment du refinancement auprès du département ALM, ainsi les crédits doivent être adossés

---

<sup>1</sup> BESSIS, Joël, « gestion des risques et gestion actif-passif des banque », op cit, page 450

<sup>2</sup> DUBERNET, Michel, « gestion actif-passif et tarification des services bancaire », op cit, page 170

notionnellement à des ressources donc le profil permet de supprimer le risque de taux, de liquidité et de change.

### ▪ **Les frais généraux**

Regroupe l'ensemble des coûts de gestion de l'établissement bancaire, qui constitue l'ensemble des frais liés à des activités telles que l'étude de la demande de prêt, et la mise en place de crédit, la collecte de l'ensemble des documents, l'élaboration de son plan de financement et l'analyse de ses besoins ainsi que les frais liés à l'après-vente du crédit.

### ▪ **Le coût des options cachées**

Par option cachée d'un crédit, on parle des options de remboursements anticipés.

Généralement, elles sont offertes gratuitement ou moyennant l'exercice d'une pénalité, mais leur exercice peut avoir des conséquences désastreuses sur la situation financière de la banque qui supporte seule le risque».

### ▪ **Le coût du risque de crédit**

Représente l'incapacité de certains emprunteurs à ne pas pouvoir honorer leurs engagements à échéance, ainsi la banque n'a alors pas d'autre choix que de constater dans ses comptes une perte considérée définitivement irrécupérable. Le coût doit donc être intégré dans la facturation des crédits.

### ▪ **Le coût des fonds propres**

L'établissement bancaire dispose d'une marge nette (marge d'exploitation) et cela après avoir payé les intérêts sur le refinancement et les charges de fonctionnement, et couvert le coût financier du risque.

Cependant, cette marge d'exploitation est elle-même sous contrainte de la réglementation prudentielle (ratio de solvabilité) contraignant les établissements de crédit à disposer de fonds propres dans une proportion bien définie de leurs actifs, pondérés selon le degré de risque qu'ils présentent. Ainsi les fonds propres représentent donc un coût d'exploitation qu'il convient d'intégrer dans le taux débiteur.

### **2.3.2. La tarification des opérations d'épargne**

le raisonnement est le même pour les opérations de crédit, mais il s'effectue de façon inverse : on retranche des TCI correspondant au remplacement de la collecte au centre ALM les frais généraux, le coût des options cachées, et le coût des fonds propres pour déterminer les taux de rémunération qu'il est possible de servir à la clientèle tout en tenant compte de la concurrence.

## **3. L'allocation des fonds propres**

Les fonds propres sont depuis quelques années particulièrement observés dans la mesure où ils représentent un gage de solvabilité et de stabilité pour la banque. Ainsi l'activité bancaire génère un ensemble de risque qui se traduira lors de leur réalisation par des pertes dite « attendue », celles-ci devraient être absorbé par les bénéfices de l'activité, mais arrivent à des situations où les bénéfices s'avèrent insuffisants pour couvrir ses pertes dite « inattendue », c'est donc le rôle des fonds propres qui va absorber ses pertes, et s'ils sont suffisants d'éviter la défaillance de l'établissement.

Les fonds propres font partie des préoccupations de l'ALM, en raison de sa vocation premier qui est la gestion des risques. Ainsi ils offrent une sécurité cruciale pour l'établissement bancaire, mais au-delà de cette sécurité, les fonds propres constituent un outil efficace car ils permettent de mettre en œuvre les orientations stratégiques. En allouant un certain montant de fonds propres l'établissement assure la couverture des risques d'une activité, ainsi il pourra ralentir cette activité ou donne les moyens de la faire développer dans le futur.

### **3.1. Les formes des fonds propres**

Pour mieux cerner cette notion d'allocation stratégique des fonds propres, il convient d'identifier les trois types de fonds propres

#### **3.1.1. Fonds propres comptables**

« Ils apparaissent au niveau du bilan, on distingue :

- les fonds propres de base : capitale, réserve et résultat de l'exercice non distribuer
- les fonds propres complémentaire : constitués des dettes subordonnées supérieures à cinq (5) ans
- les fonds propres sur complémentaire : constitué des dettes subordonnées de plus de deux ans »<sup>1</sup>.

#### **3.1.2. Fonds propres réglementaires**

« Pour faire face aux risques auxquels sont confrontées les banques dans leurs activités, les autorités de tutelle ont mis en place des exigences en matière de fonds propres. En effet, ces fonds propres règlementaires sont ceux que nous trouvons dans le bilan, ils sont constitués de fonds propres de base (tier1) et fonds propres complémentaires (tier2) servent à la couverture des

---

<sup>1</sup>DESMICHT, François, « Pratique de l'activité bancaire », op cit, page 190

exigences réglementaires et le dernier tiers (Sur-complémentaires) peut servir à la couverture des risques de marché »<sup>1</sup>.

### **3.1.3. Fonds propre économique**

« Les fonds propres économiques constituent le montant à mettre en réserve pour faire face à des pertes futures exceptionnelles. À savoir des pertes de risque crédit, de risque opérationnel et de risque de marché. Cependant, les fonds propres économiques, outre le fait de mieux couvrir les risques, sont plus pertinents pour définir et orienter la stratégie de l'établissement et pour l'instauration de règles de gestion interne »<sup>2</sup>.

### **3.2. Différentes formes d'allocations de fonds propres**

Il s'agit de la répartition de la trésorerie de cette ressource sur l'ensemble des activités de la banque ainsi que leur consommation par les différents risques que l'établissement prend. Elle s'applique de deux <sup>3</sup> manières:

#### **3.2.1. L'allocation réelle**

Elle peut être conçue de deux manières :

- **affectation, des fonds propres aux titres**

Lorsque l'établissement dispose de filiale, il est indispensable de doter en capitale les différentes entités, afin de piloter le niveau de risque par chaque filiale. Ainsi cette allocation pourra être déterminée de façon à maximiser la rentabilité des fonds propres investie ou à maximiser le bénéfice dégagé par l'activité de la filiale.

- **Le placement en trésorerie**

«Se divise en deux philosophies, à savoir l'affectation en priorité aux immobilisations et aux titres d'une part et l'affectation libre d'autre part.

#### **3.2.2. L'allocation notionnelle**

Consiste au sein d'un même établissement à pouvoir affecter un montant déterminé de fonds propre destiné à une activité qui reflète le niveau de risque par cette activité.

L'allocation notionnelle des fonds propres est nécessaire pour vérifier que le montant de fonds propres disponibles est supérieur à leur consommation par les risques, d'autre part elle permet de mesurer les performances de chaque activité sur la même base.

---

<sup>1</sup>DUBERNET, Michel, « gestion actif-passif et tarification des services bancaire »op cit, page 183

<sup>2</sup>Idem

<sup>3</sup>Idem

## CHAPITRE 2 : LA GESTION ACTIF-PASSIF « L'ALM »

L'ALM par son rôle consiste à gérer les risques auxquels les établissements bancaires sont exposés et cela se fait par des techniques de couverture de risque, en faisant appel à des moyens traditionnels tels que la reconstitution du bilan comme elle peut faire appel à des opérations hors-bilan, les options, les swaps et les contrats à termes et cela par condition d'avoir un marché financier développé, ainsi que des outils stratégiques très puissants à savoir l'allocation des fonds propres qui est un outil stratégique pour la couverture des pertes inattendues et le TCI qui permet de déterminer la politique de tarification des produits afin de préserver le résultat à long terme.

## **Conclusion du chapitre**

La gestion actifs-passifs possède une place très importante au sein d'une banque, car elle vielle au maintien d'un équilibre entre les grandes masses du bilan de l'établissement et cela sera charger par le gestionnaire ALM, elle permet aussi d'immuniser le bilan de la banque contre la possibilité de réalisation des risques.

Dans un premier temps, l'activité de transformation de la banque engendre des risques à savoir le risque de liquidité et de taux, la démarche de l'ALM consiste à identifier les risques que l'établissement bancaire sera exposé tout au long de son activité et d'utiliser plusieurs outils pour mesurer ces risques ainsi de pouvoir déterminer la position de l'établissement bancaire. Pour répondre aux exigences de rentabilité et de risque imposés par les dirigeants.

Dans son rôle de pilotage de bilan, l'ALM fait appel à deux outils stratégiques, à savoir : le taux de cessions interne et l'allocation des fonds propres. L'ALM a recours à des différentes techniques traditionnelles de couverture des risques, mais aussi à des outils stratégiques très puissants à savoir le TCI et l'allocation stratégique des fonds propres.



# **CHAPITRE 3**

**LA DEMARCHE ALM AU**

**SEIN DE LA SGA**

**« RISQUE DE LIQUIDITE »**

## **Introduction du chapitre**

Tout au long des chapitres précédents, nous avons présenté l'activité de la banque et ses risques liés, leur cadre règlementaire, ainsi que leur processus de gestion, et finalement la présentation de l'ALM ainsi que la gestion du risque de liquidité, de taux et de change (identification, mesure, et couverture). Cependant, notre travail ne saurait être complet sans un appui pratique, illustrant les différentes notions présentées dans la théorie.

Ce chapitre vise à étayer notre partie théorique. En effet, toutes les informations concernant les fondements de l'ALM, ses techniques d'intervention et ses outils ne peuvent être assimilés qu'à travers une application. Pour ce faire, nous avons choisi de mener une étude sur une situation réelle au niveau du département ALM en nous basant sur des données réelles ou nous avons essayé d'appliquer nos acquis théoriques sur le terrain cependant, vu le temps qui nous est imparti, nous nous sommes trouvées dans l'obligation de limiter notre travail à l'étude de risque de liquidité. Dans ce cas nous avons subdivisé le chapitre en trois sections :

- La première section : sera consacrée à la présentation de la Société Générale Algérie ainsi que le département d'accueil.
- La deuxième section : fera l'objet de la gestion de la liquidité en sein de la SGA par la démarche ALM.
- La troisième section : portera sur des commentaires et recommandations destinée à la Société générale Algérie.

## **SECTION 1 : PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACEUIL ET L'ORGANISATION DE ALM AU SEIN DE LA SGA**

### **1. Présentation du groupe SG**

La Société Générale est une banque française qui a été fondé en XIXe siècle, est qui est devenu aujourd'hui un groupe d'envergure internationale, présente dans plus de 76 pays à travers le monde, la Société Générale est une banque universelle connue à travers le monde.

C'est une banque où la diversité des métiers est un défi permanent, puisqu'elle se doit de suivre les évolutions majeures d'un groupe en croissance constante et prendre en compte les problématiques propres à chacun de ses métiers.

#### **1.1 Historique**

La Société Générale, fondée le 4 mai 1864, est l'une des plus anciennes banques françaises non mutualistes. Elle a été créée sous le second Empire par un groupe d'industriels (dont Paulin Talabot son premier directeur) et par la famille Rothschild.

À partir de 1894, la banque se structure comme un grand établissement de crédit moderne. nationalisée en 1945, au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle est de nouveau privatisée en 1978. En 1997, le groupe fait l'acquisition du crédit du nord et intègre l'activité du réseau la Sogénal. en 1998, la banque de détail à l'international est créée afin de développer les filiales en Afrique, au Moyen-Orient et en Outre-mer.

Au cours des années 2000, la banque a connu des rebondissements assez importants, notamment après la crise des subprimes apparue à partir de juillet 2007, et l'affaire Kerviel<sup>1</sup> en 2008. Mais après deux années de crise, le groupe a su se relever. Les résultats financiers de l'entreprise se redressent.

#### **1.2. Activités**

Acteur de l'économie réelle depuis 150 ans, Société Générale emploie plus de 148 000 collaborateurs, présents dans 76 pays, et accompagne au quotidien 30 millions de clients dans le monde entier en offrant une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- La banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec une offre multicanal à la pointe de l'innovation digitale.

---

<sup>1</sup>Il s'agit d'une fraude sur le marché des contrats à terme initiée par l'un des opérateurs de marché, Jérôme Kerviel, engendrant 4,9 milliards d'euros de pertes.

- La banque de détail à l'international, services financiers et assurances avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés.
- La banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métier titres avec leurs expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées

### **2. Présentation de la SGA**

Société Générale Algérie, détenue à 100% par le groupe Société Générale, est l'une des toutes premières banques privées à s'installer en Algérie, soit depuis 2000. Société Générale Algérie est établie à la résidence El Kerma -Bir Khadem- Alger .Son réseau, en constante croissance, compte actuellement 87 agences dont 11 Centres d'Affaires ou Business Center dédiés à la clientèle des entreprises. La Société Générale Algérie offre une gamme diversifiée et innovante de services bancaires à plus de 370.000 clients Particuliers, Professionnels et Entreprises.

#### **2.1. Historique**

« La Société Générale Algérie a ouvert ses portes à la clientèle en Mars 2000 et cela a travers la première agence d'el Biar .à partir de 2001 la banque commencée à ouvrir des agences à Alger pour finir avec 87 agences réparties sur 28 wilayas du pays, suite à cela en 2004 la Société Générale Algérie est devenue une filiale 100 % du groupe SGA après le rachat des actionnaires minoritaires. En 2017 la SGA a ouvert sa dernière agence de M'sila »<sup>1</sup>.

#### **2.2. Activités**

« La banque Société Générale Algérie tente d'être au service de toutes les catégories d'agents économiques algériens en déployant tous les efforts nécessaires. Ainsi, à la fin 2012 son portefeuille comportait près de 320 000 clients répartis sur les trois marchés : les particuliers, les professionnels et les entreprises.

Le marché des particuliers intéresse particulièrement la banque depuis 2005, c'est ainsi que les produits proposés pour ce segment de la clientèle comprennent les opérations de banque au quotidien, différentes formes de prêts immobiliers, les cartes monétiques, compte sur livret et autres services. Concernant les entreprises, elle propose plusieurs catégories de service tel que le financement des projets, la gestion de trésorerie ainsi que des opérations à l'international, SGA continue sa progression sur ce marché »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>[www.sociétégénérale.dz/nous\\_connaitre](http://www.sociétégénérale.dz/nous_connaitre) consulté le 03-08-2017 à 15h13.

<sup>2</sup>[www.sociétégénérale.dz/nous\\_connaitre](http://www.sociétégénérale.dz/nous_connaitre) consulté le 03-08-2017 à 15h32

### 3. Organisation de la SGA

La banque est partagée en neuf (09) directions qui chacune a un rôle précis dans la gestion de la banque. Néanmoins elles restent en contact pour une meilleure collaboration et pour prendre de meilleures décisions pour la pérennité de l'établissement.

Les directions rattachées à la Direction Générale de SGA sont :

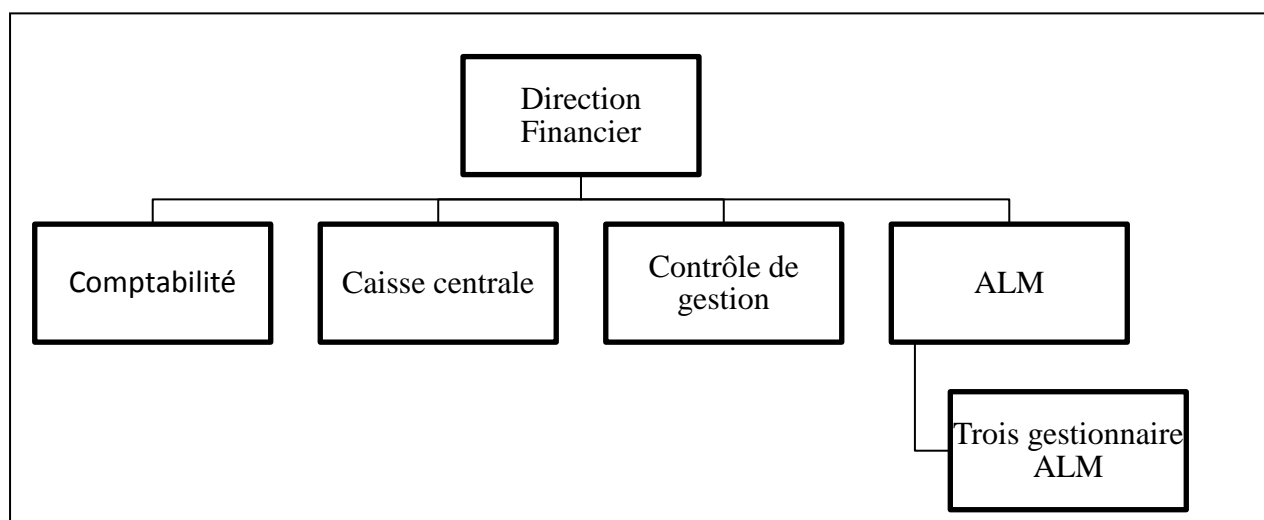
- La Direction des risques ;
- La Direction Risques Opérationnels et Conformité ;
- La Direction de l'Audit ;
- La Direction Financière ;
- La Direction des Ressources Humaines ;
- La Direction de la Trésorerie et la Salle des Marchés ;
- Le Pôle Commercial et Réseaux ;
- Le Pôle Support et Opérations ;
- Le Secrétariat Général.

L'organigramme de Société Générale Algérie est présenté dans l'Annexe N°01.

### 4. Présentation de la direction financière

La Direction financière au niveau de SGA regroupe quatre services, à savoir : l'ALM, la Comptabilité, le Contrôle de Gestion et la Caisse centrale. Elle s'occupe de trois axes majeurs à savoir la réglementation, le pilotage et les marchés financiers. La direction financière est un service clé de la SGA. Elle met en place des outils d'aide à la prise de décisions stratégiques et prévient ainsi les risques financiers. Elle permet de définir la politique financière et assure sa mise en œuvre.

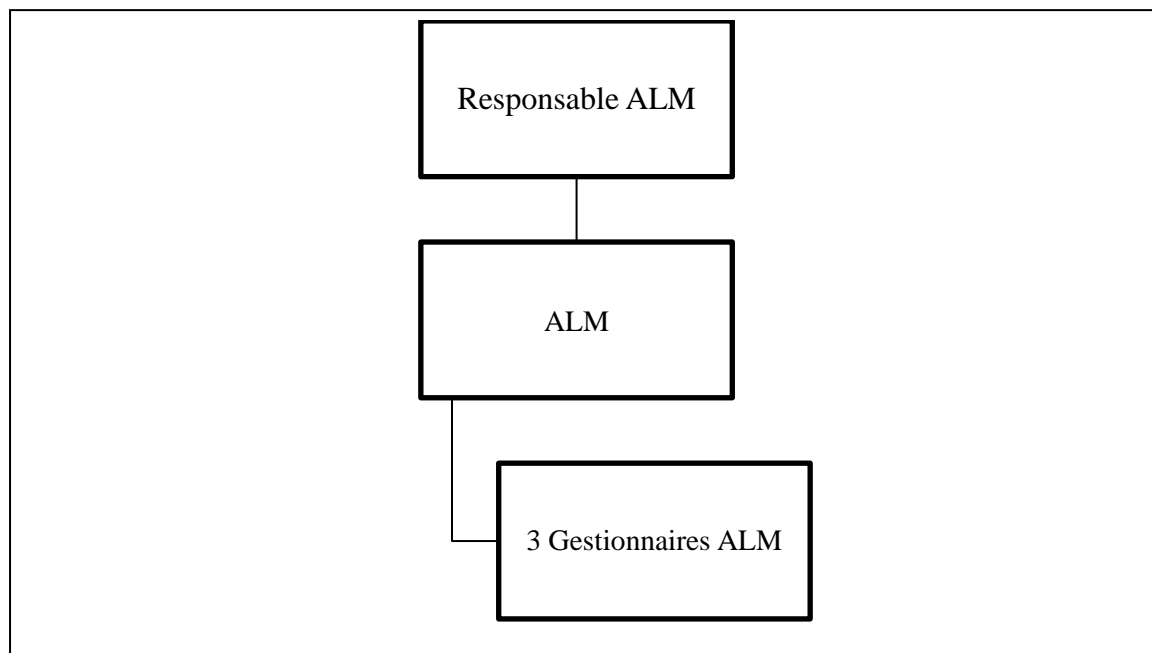
**Figure N°05 : Organigramme de la direction financier de la SGA**



Source : Direction financière

#### 4.1. Organisation de l'ALM au sien de la SGA

Figure N°06 : Organigramme du département ALM



Source : Direction financière

L'ALM a pour rôle la gestion des risques structurels à savoir le risque de liquidité, de taux et de change en vérifiant le respect des limites proposées et en proposant des techniques de gestion pour au final faire un suivi de l'impact des décisions sur le niveau des risques. Pour s'assurer de la pertinence des résultats.

Le projet de séparation de ces deux structures ALM et trésorerie a été réalisé, la trésorerie est divisée. Celle au jour le jour rattaché à la salle des marchés, et celle qui gère la liquidité à plus long terme restera reliée à l'ALM.

Au niveau de la SGA, l'ALM est en collaboration avec la trésorerie pour la gestion de la liquidité de la banque, il faut préciser qu'au niveau de la trésorerie rattachée à la salle des marchés la gestion de la liquidité est inférieure à trois mois (court et terme), tandis que l'ALM gère la liquidité au-delà de trois mois à savoir le moyen et le long terme. D'où l'existence d'une combinaison entre les la trésoreries et l'ALM, qui peut se traduire par les directives transmises par l'ALM qui détermine les seuils à ne pas dépasser concernant le montant de placement ou bien les emprunts. Car l'ALM n'a pas l'accès à la salle des marchés pour réaliser des opérations de marché donc c'est le rôle de la trésorerie.

#### **4.2. Les échanges impliquent l'ALM**

Si les échanges d'information entre la direction financière et les autres directions de l'entreprise sont essentiels, il est fondamental que des échanges réguliers s'organisent au sein même de la direction financière, afin de garantir la cohérence des différents travaux financiers, nous nous sommes intéressés aux flux d'informations reçues et transmises par l'ALM

Les flux reçus par l'ALM :

- La comptabilité fournit des informations sur les encours comptables à la date d'analyse sous forme de balance comptable ;
- la trésorerie fournit les échéanciers des placements ;
- Le contrôle de gestion fournit les calculs de résultats prévisionnels ainsi que des informations sur la tarification ;
- Les études financières permettent de fournir des informations qui concernent le comportement de la clientèle ;
- La direction financière transmet des informations générales sur les stratégies commerciales et financières, ainsi que des recommandations de gestion.

Les flux transmis par l'ALM sont les suivants :

- Les calculs prospectifs de ratios réglementaires fournis par l'ALM à la réglementation.
- Les analyses relatives aux risques de taux et de liquidité transmis au contrôle de gestion, ainsi que les prévisions de marge d'intérêt prévisionnelle en vue du calcul des comptes de résultats prévisionnels ;
- les échéanciers prospectifs des différents postes du bilan ainsi que les indicateurs de risque qui sont remis à la direction financière.

L'ALM a un devoir de communication au comité ALCO pour faire valider les différentes procédures utilisées et les décisions prises mais aussi présenter les préconisations qu'elle a formulées.

Comité ALM se réunit mensuellement, voire pour des réunions intermédiaires extraordinaires en fonction de l'actualité le Comité ALM est généralement composé :

- du Directeur Général en charge des questions financières
- du Directeur Financier
- du Directeur Commercial
- du responsable de l'ALM
- du responsable de la trésorerie

### CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE ALM AU SEIN DE LA SGA « RISQUE DE LIQUIDITE »

Les prérogatives de ce comité sont les suivantes :

- Suit la mise en œuvre des décisions prises lors des Comités précédents ;
- Définit les limites de risques ;
- Valide les modélisations ;
- Analyse la situation des marchés financiers prend connaissance de l'évolution du bilan ;
- Analyse les indicateurs de risque ;
- S'assure du respect des limites ;
- Prend connaissance des recommandations de la direction financière ;
- Décide des opérations de couverture à effectuer sur les marchés et sur les produits client ;
- Décide d'autres actions permettant de modifier le profil de risque (croissance des dépôts, des crédits).

Après avoir présenté l'organisme d'accueil et l'organisation de l'ALM au sein de la direction financière .Dans la section suivante nous allons exposer la démarche de l'ALM au sein de la SGA pour la gestion du risque de liquidité.



## **SECTION 2 : LA DEMARCHE ALM POUR GERER LE RISQUE DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA SGA**

Après avoir consacré la section précédente à la présentation de la structure d'accueil, et de la direction financière de l'établissement nous allons consacrer cette section à l'analyser de position de liquidité de la banque.

### **1. Elaboration du profil d'échéance**

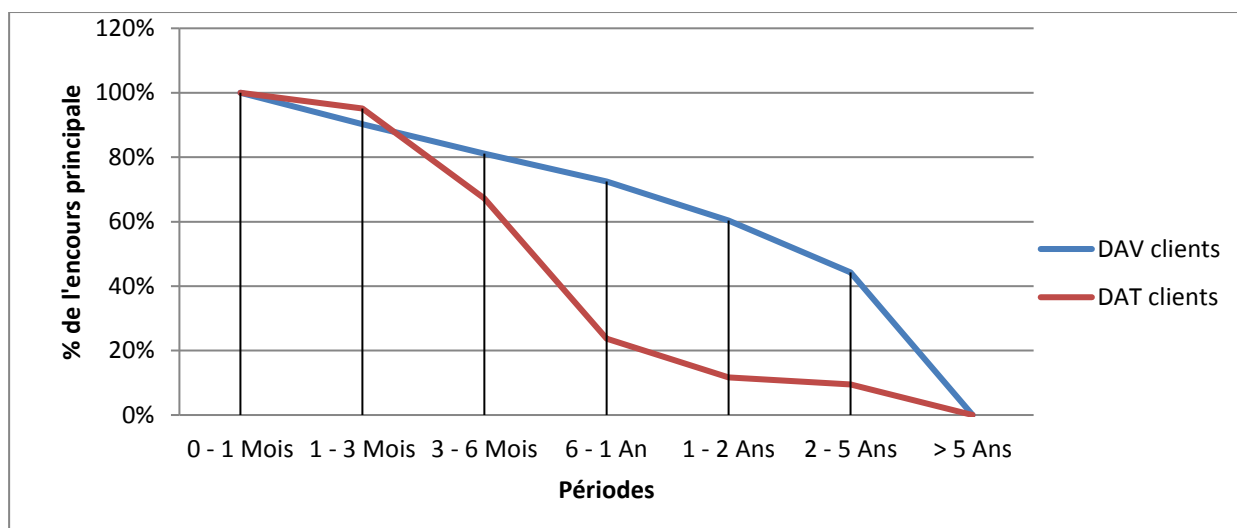
Afin de simuler l'écoulement du bilan, il convient d'observer le comportement financier de la clientèle et d'en tirer des modèles d'écoulement, ces derniers sont construits à partir de bases de données historiques d'une période de 10 ans, selon des sources interne à l'établissement et font l'objet de vérification régulière pour pouvoir déterminer les évolutions concernant les activités de la clientèle ainsi que les produits.

L'élaboration d'un modèle efficace est une étape très difficile pour un gestionnaire du bilan, car en cas de défaillance dans le modèle élaborer l'étude globale et les prévisions effectuées ainsi que les stratégies conçues mèneront la banque à des situations de crise. À cet effet le gestionnaire ALM doit collaborer avec d'autres associés spécialistes afin de réaliser cette première étape. Il faudra se baser sur les caractéristiques des produits et les caractéristiques comportementales des clients. Certain produits et poste du bilan dont l'écoulement doit faire l'objet d'une modélisation peuvent être écartés du périmètre de modélisation si le montant des encours du produit représente une part négligeable du bilan,

L'objectif de la construction de l'écoulement du bilan en liquidité est de définir le plan de financement des emplois et le remplacement des ressources. Il faut préciser que la gestion actif-passif repose sur la modélisation de l'écoulement du bilan et pour cause de confidentialités des données interne à la Société Générale Algérie nous n'avons pas eue la possibilité d'élaborer un modèle.

Nous pouvons voir un exemple sur l'écoulement des DAV et DAT des particuliers à partir du graphique ci-dessous :

**Graphique N° 02 : Modèle d'écoulement des DAV et DAT particulier**



**Source : élaboré par l'étudiant**

D'après le graphique ci-dessus nous pouvons constater que l'écoulement des DAV et DAT sont non linéaire, et ses résultats sont obtenus suite à l'élaboration d'un modèle d'écoulement par les gestionnaires ALM au sein de la SGA qui nous permet de tracer la projection des encours des dépôts, et cela en se basent sur des données historiques. Il faut préciser que l'écoulement des dépôts à vue et à terme des particuliers est réalisé sur une période de 20 ans.

Ainsi, l'établissement du profil d'échéance consiste à projeter le bilan de la Société Générale Algérie sur un horizon de 20 ans. Pour ce faire, il convient de mettre en place les hypothèses suivantes et ce suite aux difficultés rencontrées pour la collecte des données :

- Les nouvelles productions ne seront pas prises en considération. Car nous allons utiliser des indicateurs statiques ;
- L'impact des engagements du hors bilan sur les encours futurs est négligé.

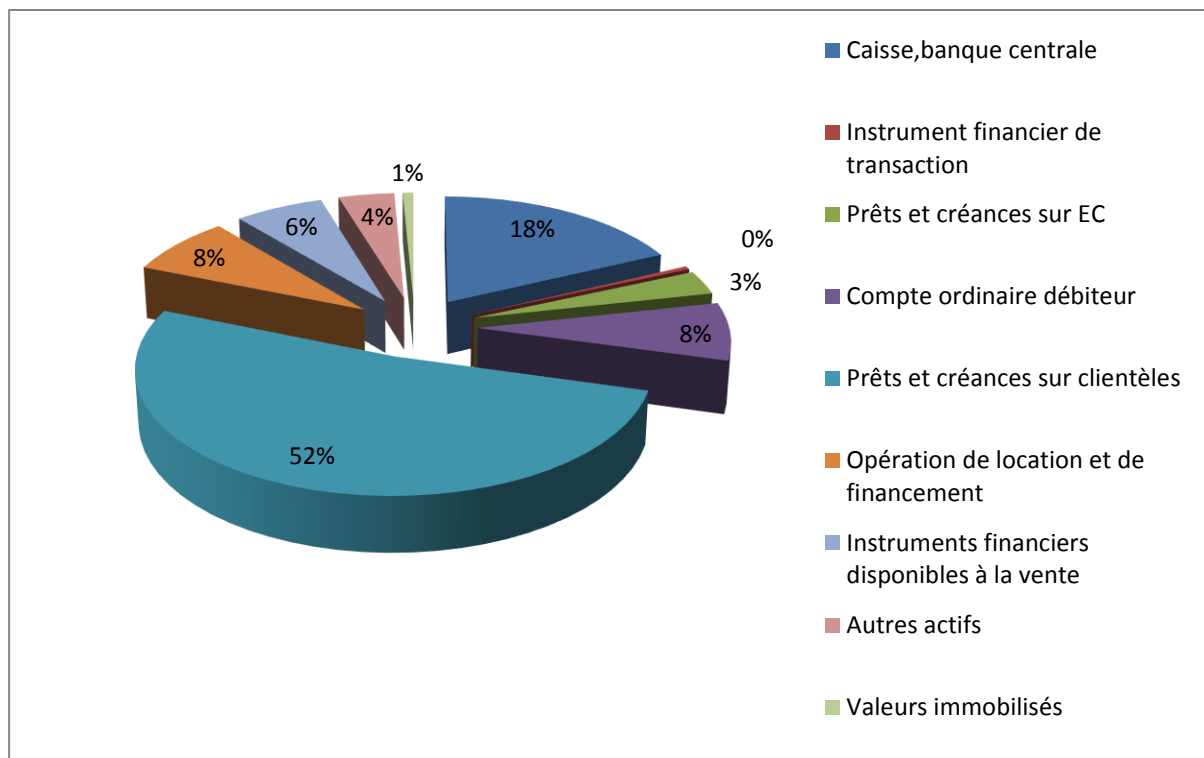
Pour pouvoir mesurer le risque de liquidité, l'établissement d'un profil d'échéance est tristement indispensable et cela passe nécessairement par la détermination de l'écoulement de chaque poste du bilan. Cette dernière représente une étape très importante dans la démarche de gestion du risque de liquidité par l'approche ALM. En effet, l'établissement du profil d'échéance consiste à projeter le bilan de la SGA sur plusieurs périodes à savoir : moins d'un mois, de 1 à 3 mois, de 3 à 6 mois, de 6 à 1 an, de 1 à 2 ans, de 2 à 5ans et enfin de 5 et plus. Tout d'abord il est nécessaire d'analyser la structure du bilan de la SGA.

## 1.1. Analyse des postes du bilan

### 1.1.1. Analyse de l'actif du bilan

Avant de s'attarder sur la composition de chaque compte séparément, il convient d'analyser l'actif du bilan dans son ensemble en déterminant sa composition selon les proportions.

**Graphique N°03 : Composition de l'actif du bilan de la SGA**



Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°2

#### 1.1.1.1. Caisse et banque centrale

Ce poste comprend les billets et monnaie en dinars et en devise. Ainsi que les avoirs de la banque au niveau de la banque d'Algérie. Les encaisses par leur nature sont des fonds très liquides qui peuvent être retirés à tout moment, concernant les avoirs à la BA (hors réserves obligatoires) peuvent être disponibles sous 24 h de préavis. Toutefois les avoirs à la BA sont constitués de réserves obligatoires dont le montant dépend de l'encours des dépôts de la banque à savoir 4% du total des dépôts en monnaie locale. Le montant des encaisses s'élevant à 6 518 474 000 DA et les dépôts en compte à vue auprès de la BA s'élevant à 54 450 693 000 DA se compte représente 17,97 % de l'actif du bilan, L'échéancier des réserves obligatoires est donné comme suite :

**Tableau N°11 : Echancier des réserves obligatoires (en milliers de DZD)**

<b>Périodes</b>	<b>Réserve obligatoires</b>
<b>Encours</b>	21 694 909
<b>0 – 1 Mois</b>	3 207 035
<b>1 – 3 Mois</b>	2 301 755
<b>3 – 6 Mois</b>	919 154
<b>6 – 1 An</b>	527 975
<b>1 – 2 Ans</b>	427 126
<b>2 – 5 Ans</b>	427 126
<b>&gt; 5 Ans</b>	0

Source : élaboré par l'étudiant du tableau en annexe N°2.

**Tableau N°12 : Echancier de la caisse et les avoirs à la BA (en milliers de DZA)**

<b>Périodes</b>	<b>Caisse</b>	<b>Banque centrale</b>
<b>0 – 1 Mois</b>	0	19 749 681
<b>1 – 3 Mois</b>	0	17 158 578
<b>3 – 6 Mois</b>	0	14 243 967
<b>6 – 1 An</b>	0	11 616 532
<b>1 – 2 Ans</b>	0	8 562 874
<b>2 – 5 Ans</b>	0	3 784 015
<b>&gt; 5 Ans</b>	0	0

Source : élaboré par l'étudiant du tableau en annexe N°2

#### **1.1.1.2. Instrument financier de transaction**

Il représente 0,45 % du total de l'actif du bilan de la SGA, ce compte regroupe les effets publics et autres titres de créances sur des organismes publics émis par la BA

**Tableau N°13 : Echancier des effets publics et titres assimilé (en milliers de DZD)**

<b>Périodes</b>	<b>Effets publics et titres assimilé</b>
<b>Encours</b>	1 529 739
<b>0 – 1 Mois</b>	0

Source : élaboré par l'étudiant du tableau en annexe N°2

#### **1.1.1.3. Prêts et créances sur EC**

## CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE ALM AU SEIN DE LA SGA « RISQUE DE LIQUIDITE »

Représente 3,18 % du total de l'actif du bilan, il se subdivise en deux comptes : créances à vue et les prêts et compte à terme .Ce compte regroupe tous les opérations effectuer sur le marché interbancaire, c'est-à-dire les avoirs des institutions financières. Le montant des créances à vue s'élevant à 3 435 469 000 DA et le montant des prêts et compte à terme s'élève à 7 377 222 000 DA

**Tableau N°14: Echancier des créances à vu et opération avec EC (en milliers de DZD)**

<b>Périodes</b>	<b>Opération avec EC</b>	<b>Créances à vue</b>	<b>Prêts et CT</b>
<b>Encours</b>	10 812 691	3 435 469	7 377 222
<b>0 – 1 Mois</b>	0	0	0

Source : élaboré par l'étudiant du tableau en annexe N° 2

### 1.1.1.4. Compte ordinaire débiteur

Ce compte correspond aux découverts autorisés ou pas, il s'agit de l'un des postes les plus important de l'actif d'ailleurs il représente 7,66 % du total du bilan .l'échéancier du compte ordinaire est dans le tableau suivant :

**Tableau N°15 : Echancier du compte débiteur (en milliers de DZD)**

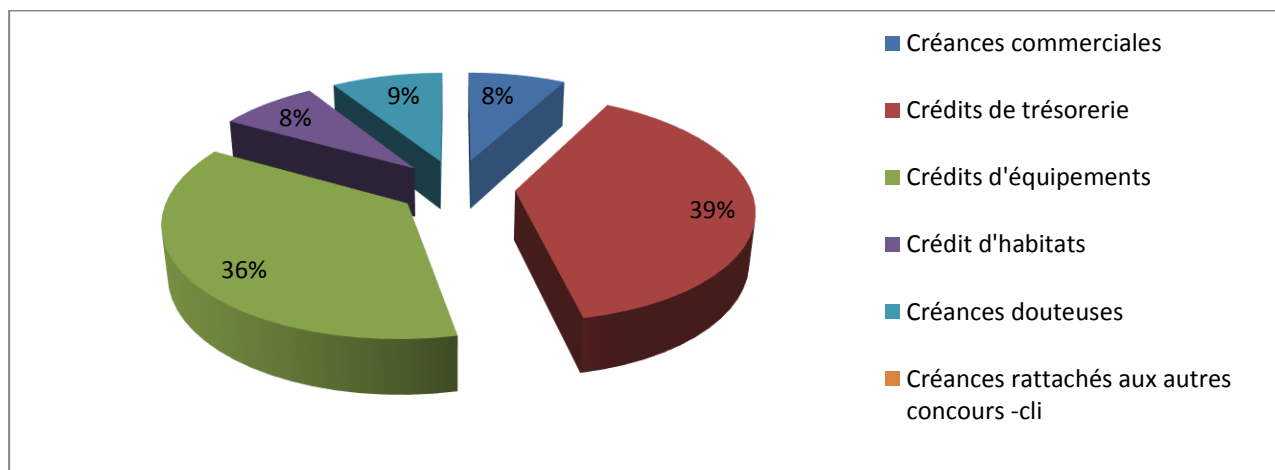
<b>Périodes</b>	<b>Compte ordinaire débiteur</b>
<b>Encours</b>	25 999 086
<b>0 – 1 Mois</b>	21 780 642
<b>1 – 3 Mois</b>	16 222 077
<b>3 – 6 Mois</b>	12 432 321
<b>6 – 1 An</b>	8 900 704
<b>1 – 2 Ans</b>	5 359 004
<b>2 – 5 Ans</b>	-8999
<b>&gt; 5 Ans</b>	-

Source : élaboré par l'étudiant du tableau en annexe N°2

### 1.1.1.5. Opération avec clientèle

On parle de l'ensemble des crédits qui sont octroyés à la clientèle de la banque, ils sont inclus les crédits de trésorerie, créances commerciales, crédits d'équipements, crédits d'habitats, créances douteuses et des créances rattachés aux autres concours, la répartition de ses crédits est donné par le graphique suivant :

**Graphique N°4 : parts des créances à la clientèle**



Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N° 2

Il s'agit d'un poste assez lourd de l'actif du bilan, puisqu'il représente 194 319 795 000 DA soit 51,81 % du total bilan .on obtient ainsi l'échéancier dans le tableau suivant :

**Tableau N°16 : Echancier des crédits clientèle (en milliers de DZD)**

périodes	Créances commerciale	Crédit de trésorerie	Crédit d'équipement	Crédit d'habitat	Créances douteuse	Créance rattachés
<b>encours</b>	15 182 889	74 850 125	70 182 779	15 243 845	17 354 039	1 506 118
<b>0 – 1 Mois</b>	6 003 941	51 385 395	63 910 799	15 086 657	17 354 039	0
<b>1 – 3 Mois</b>	3 752 463	12 365 951	62 410 609	14 867 328	17 354 039	0
<b>3 – 6 Mois</b>	3 001 970	1 091 039	60 181 215	14 532 123	17 354 039	0
<b>6 – 1 An</b>	0	206 131	50 597 410	13 864 162	13 015 529	0
<b>1 – 2 Ans</b>	0	193 404	36 793 751	12 615 223	8 677 019	0
<b>2 – 5 Ans</b>	0	161 017	6 475 071	6 194 018	8 677 019	0
<b>&gt; 5 Ans</b>	0	0	0	20 001	0	0

Source : élaboré par l'étudiant du tableau en annexe N° 2

## CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE ALM AU SEIN DE LA SGA « RISQUE DE LIQUIDITE »

Ce poste regroupe aussi un compte provision sur opération avec clientèle, la réglementation oblige les banques à gérer leur portefeuille clientèle en classant les créances selon les risques qu'elles font subir à l'établissement, c'est pour quoi les provisions constituent un moyen pour se prémunir de ses risques. Étant donné qu'il s'agit d'imputation, elles sont mentionnées en négative au bilan, leur solde est de -18 612 950 000 DA

**Tableau N°17 : Echancier des provisions (en milliers de DZD)**

<b>Périodes</b>	<b>Provision</b>
<b>Encours</b>	-18 612 950
<b>0 – 1 Mois</b>	-18 612 950
<b>1 – 3 Mois</b>	-18 612 950
<b>3 – 6 Mois</b>	-18 612 950
<b>6 – 1 An</b>	-13 959 712
<b>1 – 2 Ans</b>	-9 306 475
<b>2 – 5 Ans</b>	0

Source : élaboré par l'étudiant du tableau en annexe N°2

### 1.1.1.6. Opération de location et de financement

Il représente les crédits leasing et assimilée et des créances douteuses sur opérations de crédits bail et assimilées. L'échéancier du compte est présenté comme suite :

**Tableau N°18 : Echancier des opérations de location (en milliers de DZD)**

<b>Périodes</b>	<b>Opération de location et de financement et assimilées</b>
<b>Encours</b>	26 357 312
<b>0 – 1 Mois</b>	23 516 707
<b>1 – 3 Mois</b>	22 843 357
<b>3 – 6 Mois</b>	21 443 152
<b>6 – 1 An</b>	17 848 365
<b>1 – 2 Ans</b>	11 940 900
<b>2 – 5 Ans</b>	60 077
<b>&gt; 5 Ans</b>	0

Source : élaboré par l'étudiant du tableau en annexe N°2

**1.1.1.7. Instruments financiers disponibles à la vente**

Ce poste représente 6 % du total bilan avec un montant de 21 586 065 000 DA, il est composé des titres de participation et autres titres à long terme ainsi que des participations dans les institutions financières et dans les sociétés opérant dans le secteur bancaire

**Tableau N°19 : Echancier des instruments financiers (en milliers de DZD)**

périodes	Instrument financier disponible à la vente
<b>0 – 1 Mois</b>	18 055 517
<b>1 – 3 Mois</b>	12 291 643
<b>3 – 6 Mois</b>	12 291 643
<b>6 – 1 An</b>	10 008 309
<b>1 – 2 Ans</b>	7 830 274
<b>2 – 5 Ans</b>	6 420 770
<b>&gt; 5 Ans</b>	0

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°2

**1.1.1.8. Autres actifs et compte de régularisation**

Ce compte s'écoule au cours du premier mois de l'échéancement , composé des autres actif et débiteur divers comprennent les stocks et les créances sur titres qui ne figure pas dans les autres postes de l'actif, il s'élève à 3 051 193 000 DA .Ainsi que le compte d'impôts différés qui englobe les impôts à payer autorisé par la direction des impôts dont le montant est de 2 155 358 000 DA . Concernant les comptes de régularisation il recouvre notamment les diverses charges, des charges à répartir et des charges constatées d'avance .Dans le tableau suivant englobera les échanciers de ce compte :

**Tableau N°20 : Echancier des autres actifs et compte de régularisation (en milliers de DZD)**

Périodes	Débiteurs divers	Compte de régularisation	Autres actifs	Impôts différencié
<b>Encours</b>	2 983 067	8 332 911	68 126	2 155 358
<b>0 – 1 Mois</b>	0	0	0	0

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°2



### 1.1.1.9. Immobilisation nettes

Le poste d'immobilisation nette se compose de deux catégories d'immobilisation à savoir les immobilisations nettes corporelles s'élevant à 2 075 627 000 DA, ainsi que des immobilisations incorporelles s'élevant à 533 169 000 DA

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les constructions, les installations techniques les matérielles et outillage il s'agit de l'actif stable

Les immobilisations incorporelles quant à elles représentent les frais de l'établissement et les frais de recherche et de développement ainsi que le fond commercial ce poste s'écoule sur une période de 20 ans, l'échéancier de ce poste est représenté dans le tableau qui suit :

**Tableau N°21 : Echancier des immobilisations nettes (en milliers de DZD)**

périodes	Immobilisation corporelles	Immobilisation incorporelles	Immobilisation nettes
<b>Encours</b>	2 075 627	533 169	2 608 796
<b>0 – 1 Mois</b>	2 033 449	522 335	2 555 784
<b>1 – 3 Mois</b>	1 949 662	500 811	2 450 473
<b>3 – 6 Mois</b>	1 824 728	468 721	2 293 449
<b>6 – 1 An</b>	1 539 677	395 499	1 935 175
<b>1 – 2 Ans</b>	1 168 432	300 137	1 468 569
<b>2 – 5 Ans</b>	511 747	131 453	643 200
<b>&gt; 5 Ans</b>	0	0	0

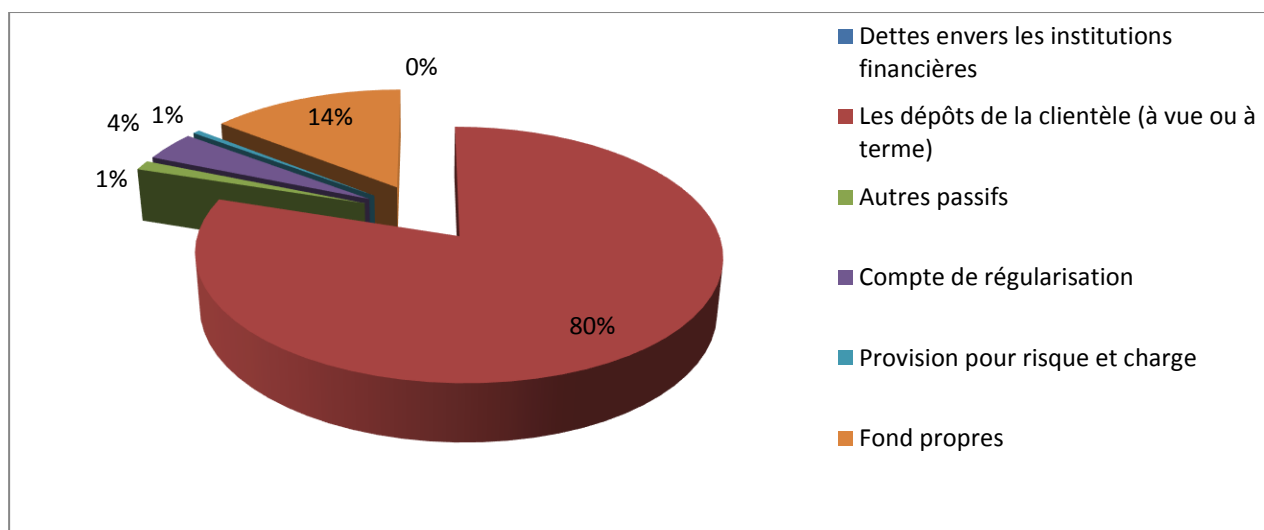
Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N° 2

### 1.1.2. Analyse du passif du bilan

Par définition, le passif du bilan d'une banque regroupe l'ensemble des ressources à la disposition de la banque. Il est composé des capitaux propres, des provisions pour risques et charges et les dettes contractées. En réalité, il s'agit de l'ensemble des dettes de l'établissement envers les actionnaires (capitaux propres) et les tiers.

On peut schématiser la composition du passif comme suit :

**Graphique N°05 : Composition du passif du bilan de la SGA**



Source : Conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°3

#### 1.1.2.1. Banque centrale

Ce poste recouvre les dettes auprès de la banque centrale, si la SGA se trouve dans une situation de manque de liquidité et le marché interbancaire ne lui permet pas de satisfaire ça demande .elle pourra avoir recours en dernier lieu à la BA .Etant donnée que la SGA ne présente pas de besoin de liquidité se poste est nul.

#### 1.1.2.2. Dettes à vue auprès des EC

Le marché interbancaire a été créé pour répondre à un besoin de liquidité ou pour placer l'excédent de chaque institution financière, c'est ainsi que se poste du passif du bilan regroupe les dettes de la banque envers les autres EC. Le montant des dettes s'élevant à 7 356 000 Da, ils ont amorti au premier mois. Concernant les dettes à terme ils sont nuls au passif du bilan. L'échéancier des dettes à vu ce présent comme suit :

**Tableau N°22 : Echancier des dettes à vue (en milliers de DZD)**

Périodes	Dettes à vue
Encours	7 356
0 – 1 Mois	0

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°3

### 1.1.2.3. Dépôt de la clientèle et les opérations sur titres

L'ensemble des dépôts à vue de la clientèle sont des fonds déposés par les clients et ils peuvent être retirés à tout moment, il s'agit d'une ressource assez important pour la SGA effectivement ce poste représente 79,13 % du passif du bilan l'échéancier des dépôts à vu se présente dans le tableau N°23.

Les dépôts à vue devraient figurer dans la classe à échéance la plus courte puisque leur remboursement peut survenir à tout moment, c'est une vision prudente que la SGA prend en considération.

Des échéances conventionnelles pour ce poste ont déjà été fixées suite à une étude de modélisation faite par le groupe Société générale et validées en comité ALCO. Ce modèle est conçu dans une vision stock (fonte du bilan), c'est-à-dire que les nouveaux clients acquis (production nouvelle) ne sont pas pris en compte.

**Tableau N°23 : Echancier des dépôts à vue (en milliers de DZD)**

<b>Périodes</b>	<b>Dépôts à vue</b>
<b>Encours</b>	229 123 926
<b>0 – 1 Mois</b>	206 887 016
<b>1 – 3 Mois</b>	185 877 295
<b>3 – 6 Mois</b>	166 050 551
<b>6 – 1 An</b>	138 193 496
<b>1 – 2 Ans</b>	101 387 133
<b>2 – 5 Ans</b>	47 115 203
<b>&gt; 5 Ans</b>	0

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°3

Concernant les dépôts à terme ainsi que les dettes représentées par des titres, c'est-à-dire les bon de caisse, ce sont des dépôts contractuels dont les échéances sont connues, mais en contrepartie les clients peuvent retirer les fonds placés avant échéance .dans le tableau suivant le détaille de l'écoulement des deux postes :

**Tableau N°24: Echéanciers des dépôts à terme et les bon de caisse (en milliers de DZD)**

Périodes	Dépôts à terme	Bon de caisse
<b>Encours</b>	39 277 967	3 382 357
<b>0 – 1 Mois</b>	37 375 740	2 712 177
<b>1 – 3 Mois</b>	26 417 754	2 354 157
<b>3 – 6 Mois</b>	9 300 794	2 188 602
<b>6 – 1 An</b>	4 593 834	2 005 848
<b>1 – 2 An</b>	3 711 708	1 627 353
<b>2 – 5 An</b>	0	0
<b>&gt; 5 Ans</b>	0	0

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°3

#### 1.1.2.4. Autres passifs, compte de régularisation et autres provisions

Le poste autre passif comprend notamment les dettes à l'égard des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif du bilan c'est-à-dire les divers comptes débiteurs. S'élèvent à 4 312 283 000 DA soit 1.27 % du passif du bilan.

Pour le compte de régularisation, il inclut les comptes d'encaissement, les produits à répartir et les produits constatés d'avances ainsi que les charges à payer .ils sont écoulé à mois d'un mois il représente 3.89 % du passif de la SGA soit 13 197 152 000 DA

Concernant les autres provisions on trouve toutes les provisions pour la couverture des risques et charge son montant est de 1 732 365 DA soit 0.51 % .ces trois postes sont amortis en un mois

**Tableau N°25 : Echancier des autres passifs, compte de régularisation et autre provision**

(En milliers de DZD)

Périodes	Autres passifs	Compte de régularisation	Autres provision
<b>Encours</b>	4 312 283	13 197 152	1 732 365
<b>0 – 1 Mois</b>	0	0	0

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°3

#### 1.1.2.5. Capitale, élément de la situation nette du groupe, résultat

### CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE ALM AU SEIN DE LA SGA « RISQUE DE LIQUIDITE »

Le capitale sociale qui représente une ressource permanente pour la banque, les éléments de la situation nette du groupe regroupent toutes les opérations effectuées avec les filiales du groupe SGA et le résultat de l'exercice et pour finir on trouve le résultat de la filiale SGA. Ces trois postes sont regroupés dans le poste que l'on appellera Fond propre et l'échéancier de ce poste est dans le tableau suivant :

**Tableau N°26 : Echancier des fonds propres (en milliers de DZD)**

<b>Périodes</b>	<b>Fond propre</b>
<b>Encours</b>	48 075 756
<b>0 – 1 Mois</b>	48 075 756
<b>1 – 3 Mois</b>	48 075 756
<b>3 – 6 Mois</b>	48 075 756
<b>6 – 1 An</b>	43 268 177
<b>1 – 2 Ans</b>	38 460 603
<b>2 – 5 Ans</b>	24 037 879
<b>&gt; 5 Ans</b>	0

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°3

Après avoir étudié l'écoulement de chaque poste du bilan individuellement, nous allons consolider les résultats obtenus pour élaborer le profil d'échéances.

#### **2. Analyse de la situation globale de la liquidité**

L'étude de l'écoulement de chaque poste du bilan effectué dans la partie précédente, nous a permis d'établir le profil d'échéance. Celui-ci est l'outil de base à partir duquel l'analyse et la mesure de la liquidité de la Société Générale Algérie est effectuée.

Après avoir étudié un par un les postes du bilan, on regroupe les résultats dans un même tableau pour élaborer le profil d'échéances consolidé de tous les postes. À partir du tableau contenu dans l'annexe N° 02, les échéanciers de l'ensemble des éléments constituant l'actif et le passif de la SGA peuvent être déterminés dans le tableau suivant :

**Tableau N°27 : Profil d'échéance en tombées (en milliers de DZD)**

CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE ALM AU SEIN DE LA SGA « RISQUE DE LIQUIDITE »

<b>Périodes</b>	<b>Tombées d'actifs</b>	<b>Tombées de Passifs</b>
<b>Encours</b>	339 109 161	339 109 161
<b>0 – 1 Mois</b>	118 322 950	44 068 472
<b>1 – 3 Mois</b>	57 676 645	32 315 726
<b>3 – 6 Mois</b>	22 868 600	37 109 259
<b>6 – 1 Ans</b>	26 219 365	37 554 348
<b>1 – 2 Ans</b>	29 898 060	42 874 559
<b>2 – 5 Ans</b>	60 405 374	74 033 714
<b>&gt; 5 Ans</b>	23 718 168	71 153 082

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°1 et N°2

Les tombées de chaque échéance sont retranchées des encours correspondants. Les résultats obtenus sont illustrés dans le tableau suivant :

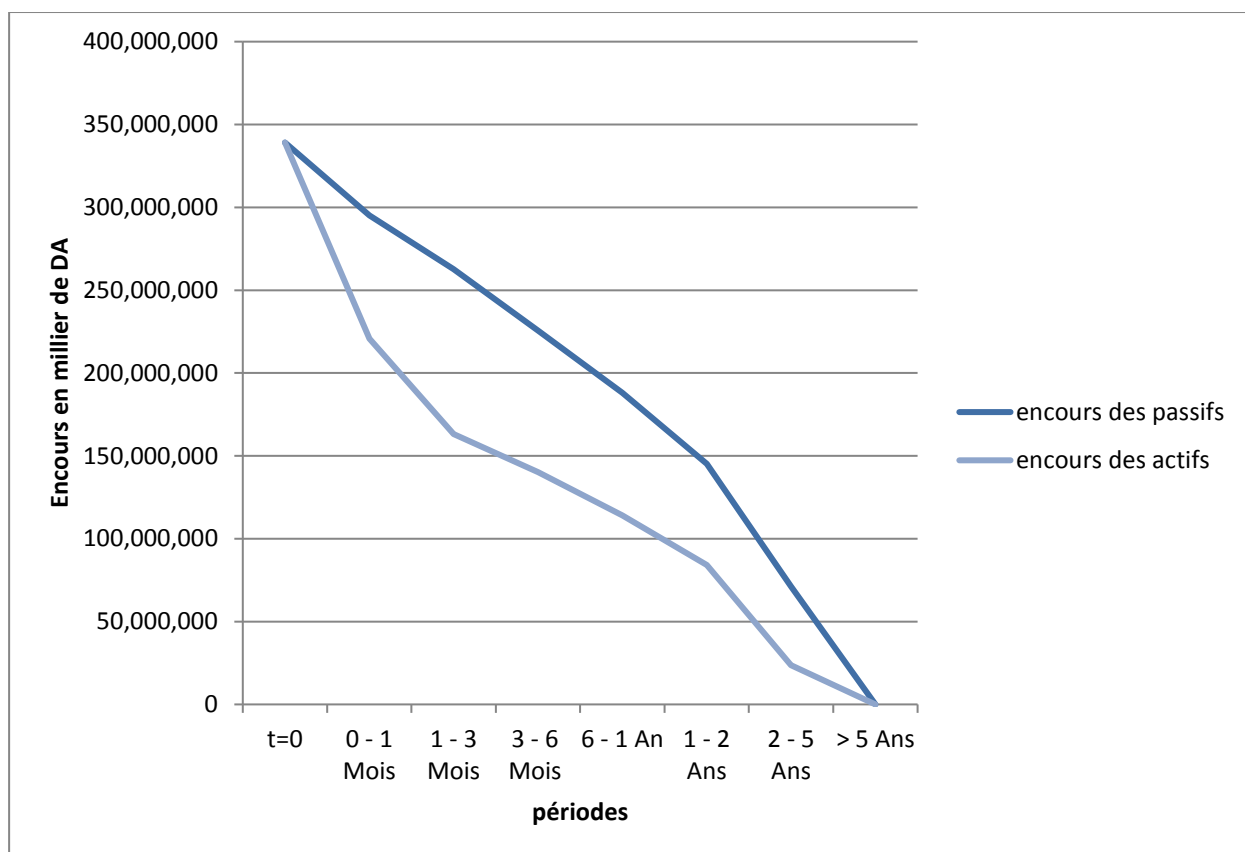
**Tableau N°28 : Profil d'amortissement des postes du bilan de la SGA (en milliers de DZD)**

<b>Périodes</b>	<b>Encours des Actifs</b>	<b>Encours des Passifs</b>
<b>Encours</b>	339 109 161	339 109 161
<b>0 – 1 Mois</b>	220 786 211	295 040 688
<b>1 – 3 Mois</b>	163 109 567	262 724 962
<b>3 – 6 Mois</b>	140 240 967	225 615 703
<b>6 – 1 An</b>	114 021 602	188 061 355
<b>1 – 2 Ans</b>	84 123 542	145 186 796
<b>2 – 5 Ans</b>	23 718 168	71 153 082
<b>&gt; 5 Ans</b>	0	0

Source : conçue par l'étudiant du tableau N°27

Afin de mieux visualiser le rythme d'amortissement de ces encours, Il est utile de traduire le tableau ci-dessus en graphique.

**Graphique N° 06 : Ecoulement des postes du bilan.**



Source : Conception personnelle à partir du tableau N°28

D'après le graphe ci-dessus, nous pouvons constater que les emplois de la SGA s'amortissent plus rapidement que les ressources durant toute la période retenue pour l'étude à savoir 20 ans. On remarque d'après les données du tableau N°28 et du graphe N°05 que l'actif subit une forte diminution durant la première période, cela est dû aux sorties de fonds que la banque a placées, et on peut voir par la suite que sa diminution se fait de manière assez constante sans baisse soudaine. Le passif quant à lui suit la même tendance que l'actif et produit un écart plus ou moins constant entre les deux.

D'après cette analyse on peut dire que le bilan de la SGA est « sur-consolidé », car il existe un excédent du passif sur l'actif, c'est-à-dire que les ressources sont plus importantes que les emplois et cela durant toute la période. Cette situation témoigne de l'existence d'un écart positif entre les ressources et les emplois de la banque, ce qui nous pousse à conclure que la SAG est en situation de sur liquidité.

Après avoir élaboré le profil d'échéance et calculé les amortissements des actifs et passifs, il est possible à présent les indicateurs de liquidité à savoir les impasses en stock et en flux.

### 3. Mesure ponctuelles de la liquidité

La mesure ponctuelle de la liquidité se résume dans le calcul d'un ensemble de ratios bilanciers. Il s'agit du rapport entre les entrées et les sorties de fonds à chaque date future. Le calcul de ces ratios permet de mesurer le niveau de couverture des emplois par des ressources de même échéance. Les résultats de cette analyse figurent dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N°29 Ratios bilanciers de la SGA**

<b>Echéances</b>	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>	<b>Ratio</b>
<b>Encours</b>	339 106 161	339 109 161	-
<b>0 – 1 Mois</b>	118 322 489	44 068 472	268,49%
<b>1 – 3 Mois</b>	57 676 645	32 315 726	178,47%
<b>3 – 6 Mois</b>	22 868 600	37 109 259	61,62%
<b>6 – 1 An</b>	26 219 365	37 554 348	69,81%
<b>1 – 2 Ans</b>	2 989 060	42 874 559	6,97%
<b>2 – 5 Ans</b>	60 405 374	74 033 714	81,59%
<b>&gt; 5 Ans</b>	23 718 168	71 153 082	33,33%

Source : élaboré par l'étudiant

D'après le tableau des ratios bilanciers de la SGA, les résultats reflètent la capacité de la banque à faire face à ses emplois par ses ressources de la même période seulement.

Durant la première période, les actifs liquides de la banque sont largement couverts par des ressources à plus long terme. Ils représentent cinq fois le passif, ce qui engendre un coût de liquidité que la banque doit supporter puisque l'excédent des ressources dégagé reste important. Et pour la deuxième période, la situation diminue par contre elle reste supérieure à l'unité.

Entre 3 mois et au-delà de 5 ans, la situation de la banque s'inverse. En effet, le ratio prend des valeurs inférieures à l'unité, ce qui signifie que pour chaque intervalle de temps, les ressources disponibles ne suffisent pas pour couvrir les emplois correspondants démontrant ainsi une situation d'illiquidité. Il devient donc nécessaire pour la banque de trouver des ressources pour combler ces insuffisances.



#### 4. Les impasses en liquidité

Il s'agit d'un outil de gestion de base, les impasses en liquidité nous permettent de déterminer le besoin ou l'excédent de liquidité de la banque, on les calcule suivant l'approche statique qui conduit à déterminer les impasses dans la limite des actifs et passifs existant à la date du calcul sans intégrer les nouvelles productions elles peuvent être calculées de deux manières différentes(en stock ou en flux) . Cela permet de donner une image prévisionnelle de la situation de liquidité dans laquelle la banque se retrouvera sur un horizon de projection donné.

##### 4.1. Les impasses en stock

Pour rappel, L'impasse en stock est calculée par la différence entre les encours du passif et de l'actif à une date donnée. Selon qu'elle soit positive ou négative, elle représente un excédent ou un déficit de ressources.

En appliquant ce critère sur le bilan de la Société Générale Algérie, nous avons obtenu les résultats suivants :

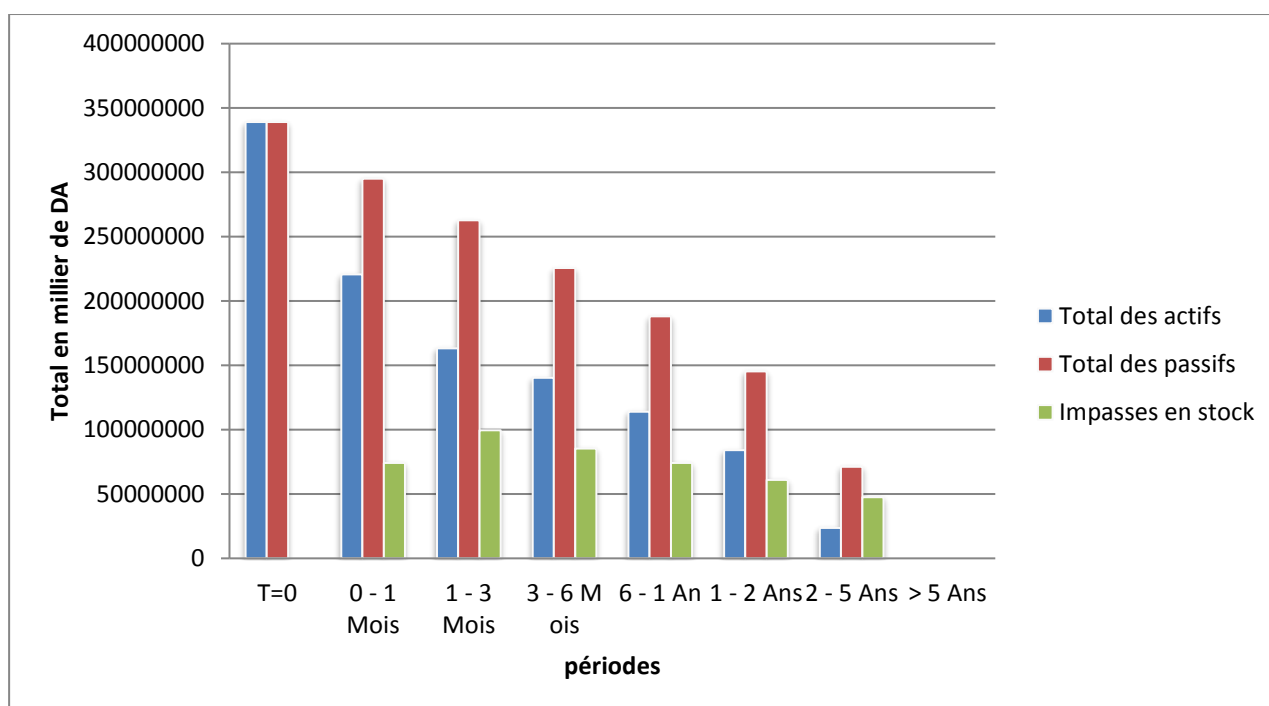
**Tableau N°30 : Impasses en stock (en milliers de DZD)**

Périodes	Encours des Actifs	Encours des Passifs	Impasse en stock
<b>Encours</b>	339 109 161	339 109 161	0
<b>0 – 1 Mois</b>	220 786 211	295 040 688	74 254 477
<b>1 – 3 Mois</b>	163 109 567	262 724 962	99 615 395
<b>3 – 6 Mois</b>	140 240 967	225 615 703	85 374 736
<b>6 – 1 An</b>	114 021 602	188 061 355	74 039 753
<b>1 – 2 Ans</b>	84 123 542	145 186 796	61 063 254
<b>2 – 5 Ans</b>	23 718 168	71 153 082	47 434 914
<b>&gt; 5 Ans</b>	0	0	0

Source : conçue par l'étudiant a partir de tableau N°27

Afin d'apporter plus d'information sur le rythme d'écoulement des impasses en stock, nous avons essayé de transformer les chiffres du tableau en graphe :

**Graphique N°07 : les impasses en stock**



Source : conçue par l'étudiant a partir de tableau N°29

Le tableau N°29 et la graphique N°06 ne font que confirmer ce qui a été dit précédemment concernant la situation de liquidité de la société Générale Algérie.

D'après le graphique ci-dessus en remarque que le premier et les dernières impasses sont nulles et cela est dû à l'équilibre en liquidité du bilan qui est réalisé en permanence.

Les impasses en stock sont toute positives tout au long de la période d'étude, cela nous confirme l'existence d'un excédent de ressources puisque les actifs sont inférieurs aux passifs. Elle enregistre un pic de 99 615 395 000 DA qui a été atteint sur 3 mois, et une borne inférieure s'élève à 47 434 914 000 DA enregistre sur 5 ans. Mais ces gaps positifs représentent également un manque à gagner si la banque ne les réemploie pas, c'est pourquoi, ces fonds devront être placés pour pouvoir être rentables. La banque doit trouver de nouveaux emplois pour ses ressources excédentaires. Ce qui signifie également que le bilan est exposé favorablement à une hausse des taux d'intérêt car les taux clients sur les productions nouvelles augmenteront alors que le coût des ressources est déjà fixé.

#### 4.2. Impacte d'une hausse du taux d'intérêt

Les résultats obtenus à partir du calcul des impasses en stock témoignent de l'existence d'une surliquidité, ce qui signifie que la banque est exposée favorablement à la hausse du taux d'intérêt. Car les taux client sur les productions nouvelles augmenteront, alors que le taux des ressources sont déjà fixés.

Ainsi, on obtiendra une augmentation de la rentabilité de la banque, cette augmentation est calculée selon la formule suivante :

$$\text{Variation de la marge} = \text{impasses en stock} * \text{variation des taux} * \text{durée}$$

Sous l'hypothèse d'une hausse parallèle des taux d'intérêt pour toutes les échéances à travers trois différents scénarios, les variations de la marge sont les suivantes :

**Tableau N° 31 : Impact de la hausse des taux sur la rentabilité de la SGA (en millier de DZD)**

Périodes	Impasses en stock	Durés	Scénarios		
			+ 1%	+1,5%	+2%
<b>encours</b>	-		-		
<b>0 – 1 Mois</b>	74 254 477	0,083	61 631,2159	92 449,8288	123 262,432
<b>1 – 3 Mois</b>	99 615 395	0,16	159 384,632	239 076,948	318 769,264
<b>3 – 6 Mois</b>	85 374 736	0,37	315 886,523	473 829,784	631 773,046
<b>6 – 1 An</b>	74 039 753	0,75	555 298,148	832 947,222	1 110 596,3
<b>1 – 2 Ans</b>	61 063 254	1,5	915 948,81	1 373 923,22	1 831 897,62
<b>2 – 5 Ans</b>	47 434 914	3,5	1 660 221,99	2 490 033,98	3 320 443,98
<b>&gt; 5 Ans</b>	-	7,5	-	-	-
<b>Impact sur la marge</b>			3 668 371,32	5 061 260,98	7 336 742,64

Source : conçue par l'étudiant

## CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE ALM AU SEIN DE LA SGA « RISQUE DE LIQUIDITE »

Les résultats du tableau confirment l'exposition favorable du bilan de la banque à la hausse des taux d'intérêt et ce quel que soit le scénario et le taux d'augmentation. Cependant, il est à noter que les gains enregistrés sont symétriques aux pertes que la banque réaliserait en cas de baisse des taux.

Cependant, il convient de rappeler que cet impact n'est que relatif, les revenus futurs sur la liquidité ne pouvant être calculés, il est difficile de connaître la portée réelle de ces variations sur la santé de la banque.

Pour mieux comprendre l'origine de ces impasses en stock, il est préférable de calculer les impasses en flux qui sont plus expressives

### 4.3. Les impasses en flux

Cette méthode nous permet de conduire une analyse plus fine sur la situation de liquidité de la banque car elle est basée sur les entrées et sorties de fonds de chaque période. Tableau et le graphique ci-dessous illustrent les entrées et les sorties nettes de fonds de chaque période :

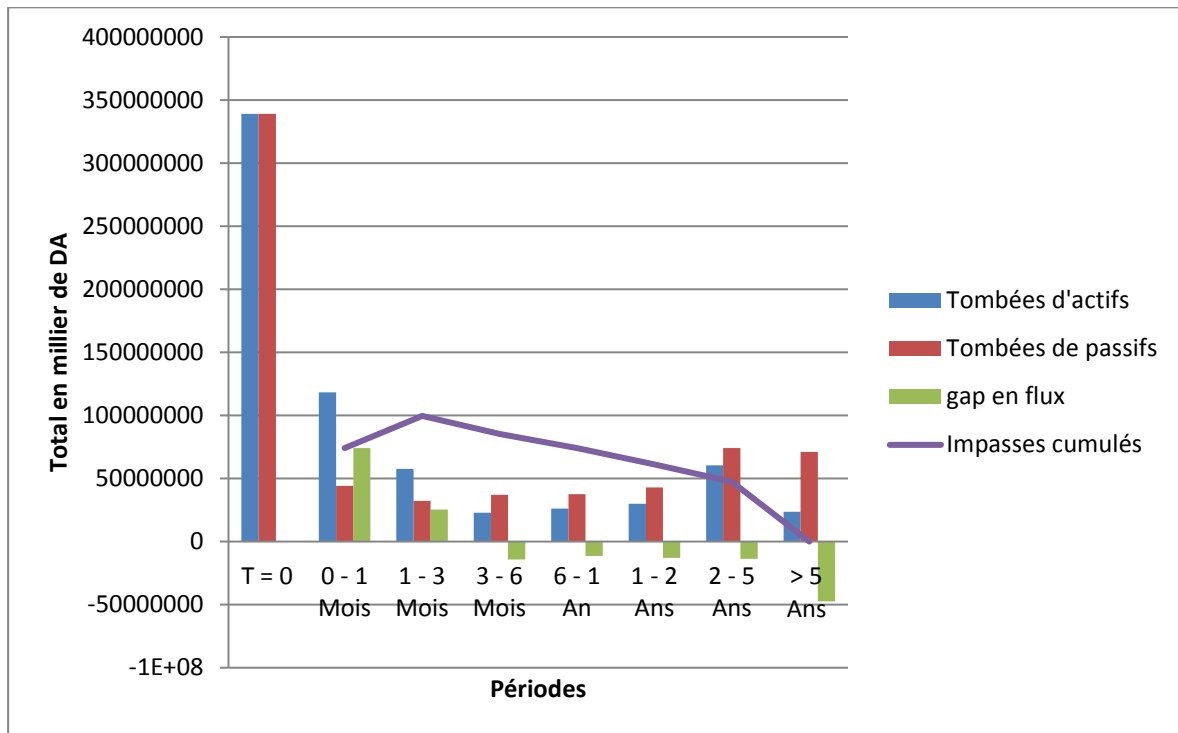
**Tableau N°32 : les impasses en flux (en millier de DZD)**

<b>Périodes</b>	<b>Tombées d'actifs</b>	<b>Tombées de Passifs</b>	<b>Impasses en flux</b>	<b>Impasses cumulés</b>
<b>T = 0</b>	339 109 161	339 109 161	0	0
<b>0 – 1 Mois</b>	118 322 950	44 068 472	74 254 478	74 254 478
<b>1 – 3 Mois</b>	57 676 645	32 315 726	25 360 918	99 615 396
<b>3 – 6 Mois</b>	22 868 600	37 109 259	-14 240 659	85 374 737
<b>6 – 1 Ans</b>	26 219 365	37 554 348	-11 334 984	74 039 721
<b>1 – 2 Ans</b>	29 898 060	42 874 559	-12 976 498	61 063 223
<b>2 – 5 Ans</b>	60 405 374	74 033 714	-13 628 341	47 434 914
<b>&gt; 5 Ans</b>	23 718 168	71 153 082	-47 434 914	0

Source : conçue par l'étudiant à partir de tableau N°27

À partir du tableau ci-dessus en pourras élaborer le graphique suivant :

**Graphique N° 08 : les impasses en flux**



Source : conçue par l'étudiant du tableau N°30

En réalité, quand on parle des tombées d'actifs et des tombées de passifs, il s'agit respectivement des entrées et des sorties de fonds durant la période d'étude qui est de 20 ans.

Le graphique reprend les entrées et les sorties de fonds calculées à partir du profil d'échéance ainsi que les décalages prévisibles enregistrés entre ces deux flux à chaque date future. L'allure du graphe nous permet de ressortir deux phases d'évaluation de la situation de liquidité de la banque sur l'horizon de projection :

**Phase 1 :** Elle s'étale sur les deux premières périodes, la première impasse en flux est positive d'un montant de 74 254 478 000 DA, et cela est dû à une tombée d'actifs importants qui peut être expliquée par le remboursement d'un placement auprès de la banque d'Algérie d'un montant de 34 701 012 000 DA, alors que les autres tombées sont dues au remboursement des différents prêts octroyés à la clientèle arrivés à échéance. La période (1 – 3 Mois) enregistre aussi une impasse positive et cela est dû au remboursement des crédits arrivés à échéance, le plus important est un remboursement des crédits de trésorerie qui atteint 39 019 444 000 DA.

**Phase 2 :** cette phase s'étale sur les périodes restantes à savoir (3 – 6 Mois), (6 – 1 An), (1 – 2 Ans), (2 -5 Ans) et de la de 5 Ans, nous avons enregistré des impasses négatives et cela est dû principalement aux sorties de fonds importantes de la SGA.

A ce stade, il convient de signaler que le flux négatif le plus important est réalisé entre la période allons de cinq à dix ans et s'élève à 36 810 524 000 DA .Ce flux est enregistré en raison d'une sortie importante de fonds qui marque cette période suite à un retrait de dépôts à vue d'un montant de 31 567 800 000 DA Ainsi, la banque dégage en cette deuxième phase un déficit total de 99 615 396 000 DA qu'il conviendra de couvrir en cherchant de nouvelles ressources. Ces sorties de fonds sont caractérisé par les remboursements des dépôts à vue, les dépôts à terme et le bon de caisse.

On peut conclure que la Société Générale Algérie durant tous ses périodes, elle n'a plus de ressources car les tombées de passif sont supérieurs à celle de l'actif.

En cumuler, la Société Générale Algérie reste très liquide sur toute la période, et on peut voir cette évolution dans le graphique N°07, qui nous montre que le cumulé est positive, il a enregistré un pic de 99 615 396 000 DA dans la deuxième période et commence à diminuer mais son évolution reste positive .cela est dû principalement aux cumulé positive enregistrer dans les deux premières périodes qui ont par la suite comblent les impasses négatives qui ont suivi.

### **5. Rôle des impasses en gestion ALM**

Dans une impasse, un déséquilibre futur (excédent ou déficit) signifie que les ressources excédentaires existantes ne financent pas les emplois ou réciproquement, à cet effet la banque aura un manque à gagner si elle ne va pas les replacer, dans le cas l'impasse est de plus en plus déficitaire en liquidité ,il conviendra de prendre des mesures améliorant la liquidité de l'établissement par la mise en place de programme de financement long ainsi qu'une meilleur rémunération des dépôts afin d'attirer des volumes plus important et plus stable, elle peut faire appel à un autre moyen à travers la facturation des crédits à un prix supérieur pour diminuer la production.

L'ensemble de ces décisions implique un accord de la fonction commerciale, de la fonction financière et de la direction générale de la SGA.

## 6. L'indice de transformation

Rappelons que l'indice de transformation est obtenu par le rapport entre le passif et l'actif, chacun pondéré par le nombre moyen de jours de la période à laquelle il appartient. Ce ratio donne une indication sur le risque encouru par la banque en calculant la discordance des échéances entre les éléments de l'actif et du passif. Le calcul de cet indice nécessite la pondération de chaque actif et passif du profil d'échéances par le nombre de jours moyen de chaque classe. Cette méthode est appelée la méthode des nombres

Le calcul de cet indice se résume dans les tableaux suivants :

**Tableau N°33 : calcul de l'actif pondéré (en millier de DZD)**

Période	Actifs	Pondération	Actifs pondéré
0 – 1 Mois	118 332 489	0,083	9 820 766,59
1 – 3 Mois	57 676 645	0,16	9 228 263,2
3 – 6 Mois	22 868 600	0,37	8 461 382
6 – 1 An	26 219 365	0,75	19 664 523,8
1 – 2 An	2 989 060	1,5	10 461 710
2 – 5 Ans	60 405 374	3,5	211 418 812
> 5Ans	23 718 168	7,5	177 886 260
<b>Total</b>			444 941 718

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°02

**Tableau N°34 : calcul du passif pondéré (en millier de DZD)**

Période	Passifs	Pondération	Passifs pondéré
0 – 1 Mois	44 068 472	0,083	3 657 683,18
1 – 3 Mois	32 315 726	0,16	5 170 516,16
3 – 6 Mois	37 109 259	0,37	13 730 425,8
6 – 1 An	37 554 348	0,75	28 165 761
1 – 2 Ans	42 874 559	1,5	64 311 838,5
2 – 5 Ans	74 033 714	3,5	259 117 999
> 5 Ans	71 153 082	7,5	533 648 115
<b>Total</b>			907 802 339

Source : conçue par l'étudiant du tableau en annexe N°02

$$\text{Indice de transformation} = \frac{\text{passifs pondéré}}{\text{actifs pondéré}} = \frac{907\,802\,339}{444\,941\,718} = 2.04$$

L'indice de transformation est égal à 2,04. Il est nettement supérieur à 1, ce qui signifie que la banque transforme les ressources long en emplois courts, ainsi elle emprunte plus long qu'elle ne prête, elle ne subit pas réellement de risque sur son activité de transformation c'est une situation qui la met à l'abri de la crise de liquidité, cependant, une telle situation peut altérer la rentabilité de la banque, les ressources longues coutent plus cher. Cet indice nous confirme les résultats obtenus à partir du calcul des impasses, ainsi la Société Générale Algérie est en situation de surliquidité.

Après avoir montré la démarche de l'ALM au sein de la Société générale Algérie pour gérer le risque de liquidité, les résultats obtenus des différents outils de mesure nous on donné des informations sur la position de liquidité. Pour cela dans la section suivante nous tenterons d'analyser et commenter cette situation et de recommander à la Société générale Algérie les différentes mesures qu'elle doit prendre pour améliorer cette démarche en sein de l'ALM, afin d'optimiser sa rentabilité et de garder une marge nette positive dans les jours à venir.



## **SECTION 2 : ANALYSE ET RECOMMANDATIONS**

Nous avons présenté dans la section précédente les différents outils de mesure du risque de liquidité par l'ALM. Dans cette présente section nous tenterons en premier lieu d'analyser et de commenter les résultats obtenus, ensuite nous essayerons de proposer quelques recommandations que nous jugeons nécessaires pour développer la fonction ALM.

### **1. Analyse des résultats**

Tout d'abord, il faudra mettre l'accent sur les résultats obtenus en rappelant les hypothèses qui les encadrent.

En effet, l'analyse est réalisée sous mort du bilan (aucune production nouvelle est réalisée) et l'amortissement de ses postes n'est justifiable que sous cette hypothèse, car nous avons utilisé des outils de mesure statique. Ainsi, l'ignorance de la nouvelle production pourrait impacter les résultats obtenus dans la mesure où la prise en considération de cette source pourra réduire le besoin en liquidité voir le transformer en excédent disponible pour financer de nouveaux emplois.

Cela permet de conclure qu'une telle analyse ( sous mort du bilan) n'est pas destinée à prévoir les excédents ou les besoins en liquidité futurs, mais plutôt à exposer les décalages que l'activité de transformation entraîne, et mettre ainsi l'accent sur le risque qui en découle et qui pourrait compromettre l'activité de la banque.

L'analyse de la position de liquidité de la SGA faite précédemment, nous a permis de percevoir une surliquidité structurelle de son bilan et cela par nombreuses constatations qui sont les suivants :

Le calcul des ratios bilanciaux nous ont permis d'avoir une image sur le niveau de couverture des entres et sorties de même échéance ,ainsi dans les deux premières périodes on a enregistré des ratios supérieurs à l'unité, cela nous pousse a conclure que la banque a la capacité de faire face à ses emplois par ses ressources de la même période seulement. À partir de la troisième période les entrées de fonds sont inférieurs au montant des sorties de la même période, cela signifie que la Société Générale Algérie doit trouver de nouvelles ressources pour combler son besoin de liquidité.

### CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE ALM AU SEIN DE LA SGA « RISQUE DE LIQUIDITE »

À travers les impasses en stock et le profil d'amortissement des actifs et passifs, nous déduisons aussi une sur-consolidation du bilan puisque les emplois s'amortissent plus rapidement que les ressources. Ce qui explique les excédents en liquidité de la SGA sur toute la période de l'étude.

Le bilan de la SGA est favorablement exposé à une hausse des taux d'intérêt des crédits. Car les ressources représentent principalement les dépôts des clients sont figés, ainsi leur coûts resteras stable, par ailleurs en cas d'octrois de nouveaux crédits leur taux va augmenter cela va générer un gain à l'établissement bancaire.

Cette situation de liquidité n'est pas toujours favorable pour la banque, en effet, cette situation l'expose défavorablement à une baisse des taux d'intérêt dans le sens où elle aura un manque à gagner puisque les rendements des crédits diminueront et le coût de la ressource reste stable.

L'indice de transformation est égal à 2.04, il est largement supérieur à 1 ce qui signifie qu'il y a un excès des ressources pondérées sur les emplois pondérés. Donc la SGA ne fait pas de transformation (elle ne transforme pas les ressources courtes en emplois longs).

La Société Générale Algérie tire sa liquidité essentiellement de la qualité de ses dépôts clientèle. Les dépôts à vue représentent 67% du passif du bilan peuvent statistiquement être considérés comme relativement stables, et ce à deux conditions : que la réputation de la banque ne soit pas mise en cause et que le nombre de titulaires de comptes soit élevé pour assurer une division importante des risques. La gestion du risque de liquidité constitue, dû fait de son lien direct avec la solvabilité, la préoccupation primordiale des banques et des régulateurs. Quelle qu'en soit l'origine, un manque de rentabilité, une perte de confiance c'est toujours une crise de liquidité qui génère les faillites bancaires.

Cette marge de liquidité présente une sécurité pour la banque mais aussi nuit à sa rentabilité car elle engendre des coûts. La banque devrait trouver des solutions pour rentabiliser cet excédent de liquidité. Toutefois les possibilités pour rentabiliser cet excédent sont vraiment très restreintes et ceci est causé par l'absence d'un marché financier liquide et dynamique dans notre pays.

Donc la SGA se contente des d'effectuer des placements soit :

- En forme de prêt au jour le jour sous 24 H auprès de la BA (facilité de dépôt) ;
- En forme de prêt à long terme accordé à ses confrères;
- Effectuer des placements sur les différents marchés (politique de diversification) même si les taux de placement sont très faibles (sur le marché monétaire ou sur le marché des valeurs du Trésor).

## 2. Recommandations

L'analyse de la situation de liquidité de la SGA et les résultats obtenus, ont été considérablement affectés par la fiabilité de certaines informations. D'autres informations bien que nécessaires pour notre travail n'ont pas été obtenues pour des raisons de confidentialité. Afin de développer encore plus la gestion actif-passif qui lui permettrait de gérer au mieux ses risques financiers et d'optimiser sa rentabilité et pour accroître l'efficacité de la gestion du risque de liquidité, nous avons tenté d'émettre en ce sens quelques recommandations jugées utiles :

- la banque doit diversifier la gamme des produits qu'elle propose (notamment en matière de crédits octroyés) et ce, que ce soit en termes de secteur ciblé ou de maturité de crédit. En effet, la concentration de l'activité d'octroi de crédit dans un ou deux secteurs ne fait pas que limiter la rentabilité de la banque, elle augmente son exposition au risque de transformation et la prive de ses ressources lorsqu'il s'agit de financements de longue durée.
- L'acquisition d'un système d'information plus performant que l'actuel est devenue une nécessité qui s'impose pour le traitement et la transformation des informations. Celui-ci devrait permettre à la banque de connaître avec précision, ou du moins, avec le minimum de décalage possible, l'écoulement des différents postes d'actifs et de passifs, la modélisation des autres postes sans échéance et la prise en compte des nouvelles productions et des postes du hors bilan. En outre, l'utilisation d'un système d'information performant va permettre aussi de mettre en place des prévisions sur les besoins futurs de financement avec une précision satisfaisante.
- La mise en place des tableaux de bord qui incluent certains indicateurs pertinents, à l'image des ratios prudentiels et des impasses en liquidité, semble intéressante.
- la banque doit tester régulièrement le niveau de sa résistance à des situations extrêmes.
- Mettre en place un dispositif en cas de retrait massif de fonds par la clientèle, pour assurer ses engagements et son équilibre financier.
- Former un personnel au sein de LA SGA pour élaborer des modèles d'écoulement.
- La centrale financière devrait être du ressort de l'ALM, car c'est la structure qui s'occupe de déterminer les montants à placer ou emprunter sur les marchés, l'adossement des opérations commerciales, elle utilise aussi le TCI et l'allocation des fonds propres comme utile stratégique de pilotage du bilan.

## **Conclusion du chapitre**

La gestion actif-passif fournit des outils performants pour la gestion du risque de liquidité, ils permettent de donner à la banque une image claire du risque de liquidité qui peut découler de son bilan afin de lui permettre de prendre toute mesure nécessaire ,pour garder ce dernier dans les limites acceptables et de préconiser des actions en cas d'exposition importante qui pourrait nuire à l'établissement bancaire

À travers ce dernier chapitre nous avons tenté de montrer la démarche de la Société Générale Algérie pour gérer le risque de liquidité par la méthode ALM, et cela à partir de l'analyse des gaps de liquidité. De ce fait, nous avons procédé tout d'abord à l'établissement des profils d'échéance de chaque poste du bilan pour avoir enfin le profil d'échéance de l'actif et du passif, et cela sur la base de quelques hypothèses compte tenu des contraintes auxquelles nous étions confrontées, notamment dans la collecte des données et l'indisponibilité de certaines informations pour des raisons évidentes de confidentialité.

Ce profil d'échéance nous a permis d'établir le tableau d'amortissement des actifs et des passifs, à partir du quel nous avons pu déterminer les impasses de liquidité en flux et en stock.

Par la suite, l'indice de transformation nous a affirmé notre constatation.

Les outils de l'ALM donnent une image sur la situation de la liquidité de la banque, aident les gestionnaires à se prononcer sur les actions à entreprendre pour optimiser la structure du bilan et permettent d'apprécier les conséquences des évolutions du marché, d'un autre côté pour essayer de garder une marge d'intérêt nette positive tout en long de l'activité de la SGA.

# CONCLUSION GENERALE

## CONCLUSION GENERALE

Le rôle principal des établissements financiers étant l'intermédiation, celle-ci se trouve confronté à de nombreux risques liés directement à son activité de transformation. C'est ainsi que l'autorité monétaire à travers les règles prudentielles surveille la situation financière des banques pour assurer la sécurité et la stabilité du système bancaire dans sa globalité.

La matérialisation de ses risques impact l'activité bancaire dans son ensemble, d'ailleurs il est tristement nécessaire de mettre en place un système de contrôle interne efficace qui permet de les gérer, afin d'optimiser la rentabilité de l'entité. C'est pourquoi les institutions financière jugé nécessaires de développer une pratique qui répond à des préoccupations de gestion des risques à savoir L'ALM.

Parmi les préoccupations de la gestion Actif-Passif ou l'ALM, on trouve la gestion des risques de transformation, à savoir le risque de liquidité, de taux d'intérêt et de change affectant le bilan bancaire. L'ALM a pour objectif d'estimer et de piloter l'équilibre entre les ressources et les emplois au regard des risques pris par l'établissement sous contrainte d'un niveau de rentabilité et d'un cadre réglementaire précis.

En vue de bien mener notre travail et répondre efficacement à la problématique nous avons choisi d'effectuer notre stage pratique au niveau de la Société Générale Algérie.

Afin de répondre à la problématique abordée précédemment, nous devons aborder les sous-questions suivantes qui en découlent :

- ❖ Que-est ce que la gestion actif-passif ? et quels sont les risques ALM ?
- ❖ Quelle est la démarche à suivre permettant à la banque une gestion effective des risques de transformation ?
- ❖ Comment la Société Générale Algérie utiliserait-elle l'ALM dans la gestion du risque de liquidité ?

La recherche a été concentrée sur des réponses anticipées à affirmer ou à écarter, en effet les hypothèses suivantes ont été devancées :

- ❖ L'ALM est une pratique qui englobe un ensemble de techniques et des outils de gestion qui permettent de mesurer et de contrôler les risques financiers, elle est chargée de gérer les risques de liquidité, de taux et de change.
- ❖ La gestion Actif-Passif consiste à identifier, mesurer et couvrir les risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change afin de garantir la solvabilité de la banque, et d'améliorer sa rentabilité.

## CONCLUSION GENERALE

- ❖ La démarche de la SGA pour gérer le risque de liquidité consiste à l'identification, la mesure et la couverture du risque de liquidité.

Afin d'amener des réponses aux questions précédentes, nous avons effectué des recherches sur le sujet abordé, ainsi qu'une étude pratique que nous avons réalisée au sein de la SGA qui nous a permis de confirmer toutes les hypothèses.

En effet, *la première hypothèse* est confirmée, l'ALM est une pratique qui englobe un ensemble de techniques et des outils de gestion qui permettent de mesurer et de contrôler les risques financiers, elle est chargée de gérer les risques de liquidité, de taux et de change.

Quant à *la deuxième hypothèse*, elle est aussi confirmée. La gestion actif-passif consiste à identifier, mesurer et couvrir les risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change afin de garantir la solvabilité de la banque, et d'améliorer sa rentabilité. Il faut préciser cette méthode de gestion des risques est exercée sous des contraintes réglementaires qui visent à assurer la sécurité du système bancaire algérien.

Tandis que *la troisième hypothèse*, elle est confirmée. En effet la SGA gère le risque de liquidité à partir de l'identification qui ressort de son bilan, ensuite le risque de liquidité est traditionnellement mesuré par la méthode des impasses qui est souvent complétée par des indicateurs comme l'indice de liquidité, cette méthode nous permet d'identifier tout problème potentiel d'illiquidité.

Ainsi, la méthode ALM gère les risques bancaires en suivant une démarche qui consiste à identifier les risques, les mesurer en appliquant des outils propres à l'ALM, et pour finir les gérer en utilisant des moyens de couverture adaptés pour chaque risque. La SGA utilise la démarche ALM pour gérer le risque de liquidité en suivant les étapes définies par l'ALM.

Par notre travail, nous avons tenté de reprendre la démarche de l'ALM pour gérer le risque de liquidité au niveau de la SGA. L'étude a révélé une situation excédentaire en liquidité et une exposition favorable à une hausse des taux.

## CONCLUSION GENERALE

Par ailleurs, l'approche ALM pour gérer le risque de liquidité présente un ensemble de limites que dans la mesure où elle s'appuie sur des hypothèses, ainsi les erreurs commises par la gestion actif-passif proviennent essentiellement d'une mauvaise interprétation et simulation abusive, un risque de modèles (comportements de la clientèle, écoulement des stocks), un manque de compétence des équipes, d'un autre côté l'outil de mesure de la liquidité présente des faiblesses car les résultats des simulations dépendent des anticipations du taux du gestionnaire.

La difficulté de recueillir les données nécessaires pour notre cas pratique, ainsi que l'impossibilité d'accès à certaines informations jugées confidentielles nous ont empêchées d'élargir notre travail.

À travers notre cas pratique et nos acquis théoriques nous pouvons confirmer que la gestion du risque de liquidité par l'ALM permet de mettre l'accent sur les éventuelles menaces qui peuvent découler de son bilan. En utilisant les outils mis à sa disposition, la banque pourra préconiser des actions futures, elle pourra aussi se prémunir contre les éventuelles réductions des marges ou de la valeur de l'établissement en fonction de l'évolution des facteurs de risque.

Cependant des horizons de travail s'ouvrent en perspective pour les prochaines promotions d'étudiants, dans le thème est le suivant :

- La gestion actif-passif dans une compagnie d'assurances.



# BIBLIOGRAPHIE

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

- AUGROS(jean-claude),QUERUEL(michel), « **risque du taux d'intérêt et gestion bancaire** »,édition Economica ,Paris,2000.
- BESSIS(joel), « **gestion des risques et gestion actif-passif des banque** »,2dition Dalloz,Paris,1995.
- COUSSERGUES(sylvie), « **la banque structure marché gestion** »,édition Dalloz sirey,Paris,1996.
- COUSSERGUES(sylvie), « **gestion de la banque** »,édition Dunod,Paris,1996.
- COUSSERGUES(sylvie),BOURDEAUX(gautier), « **gestion de la banque du diagnostic à la stratégie** »,édition Dunod,Paris,2010.
- COLLOMB(jean-albert), « **finance de marché** »,édition Eska,Paris,1999.
- DESMICHT(frédéric), « **pratique de l'activité bancaire** »,édition Dunod,Paris,2007.
- DUBERNET(michel), « **gestion actif-passif et tarification des services bancaires** »,édition Economica,Paris,1997.
- DEMY(paul),FRACHOT(antoine),RIBOULET(gilbert), « **introduction à la gestion actif-passif bancaire** »,édition Economica,Paris,2003.
- DARMON(jaques), « **stratégie bancaire et gestion du bilan** »,édition Economica,Paris,1998.
- GARSUAULT (philippe),PRIAMIE (stéphane), « **la banque fonctionnement et stratégie** »,édition Economica,Paris,1997.
- GINIES (marie-lorene),PAULIN (arthur), « **le métier de la finance banque assurance** »,édition Study Rama,Paris ,2013.
- LOBEZ(frédéric), « **banques et marchés du crédit** »,édition Presse universitaire de France,Paris,1997.

## BIBLIOGRAPHIE

### TEXTES REGLEMENTAIRES

- Règlement N°04-04 du 19 juillet 2004 portant coefficient de fonds propres et de ressources permanentes applicable aux banques et établissements financiers.
- Règlement N°08-03 du 23 décembre 2008 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie.
- Règlement N°14-01 du 16 février 2014 portant coefficient de solvabilité applicable aux banques et établissements financiers.

### INSTRUCTIONS

- Instruction de la Banque d'Algérie n° 78-95 du 26 décembre 1995 portant règles relatives aux positions de change.
- Instruction de la Banque d'Algérie n° 02-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers.
- Instruction de la Banque d'Algérie n° 01-17 du 1 mars 2017 modifiant et complétant l'instruction n°02-04 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires.

### ARTICLE ET AUTRES DOCUMENTS

- Comité de Bâle sur le contrôle bancaire « principes pour la gestion du risque de taux d'intérêt », 1997
- Article – Pearson Education France « monnaie et marchés financiers », 8<sup>ème</sup> édition 2007.
- Article ROCHET, GABILLON « banque-économie de la banque ».
- Documentation de la Société Générale Algérie, document de référence 2015.

### SITE WEB

- [www.ooreka.fr](http://www.ooreka.fr)
- [www.actufinance.fr](http://www.actufinance.fr)
- [www.cafedelabourse.com](http://www.cafedelabourse.com)
- [www.iotafinance.com](http://www.iotafinance.com)
- [www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz)
- [www.sociétégénérale.dz](http://www.sociétégénérale.dz)
- [www.essetransac.com](http://www.essetransac.com)
- [www.universalis.fr](http://www.universalis.fr)
- [www.inbentine-lautre.net](http://www.inbentine-lautre.net)
- [www.bis.org](http://www.bis.org)

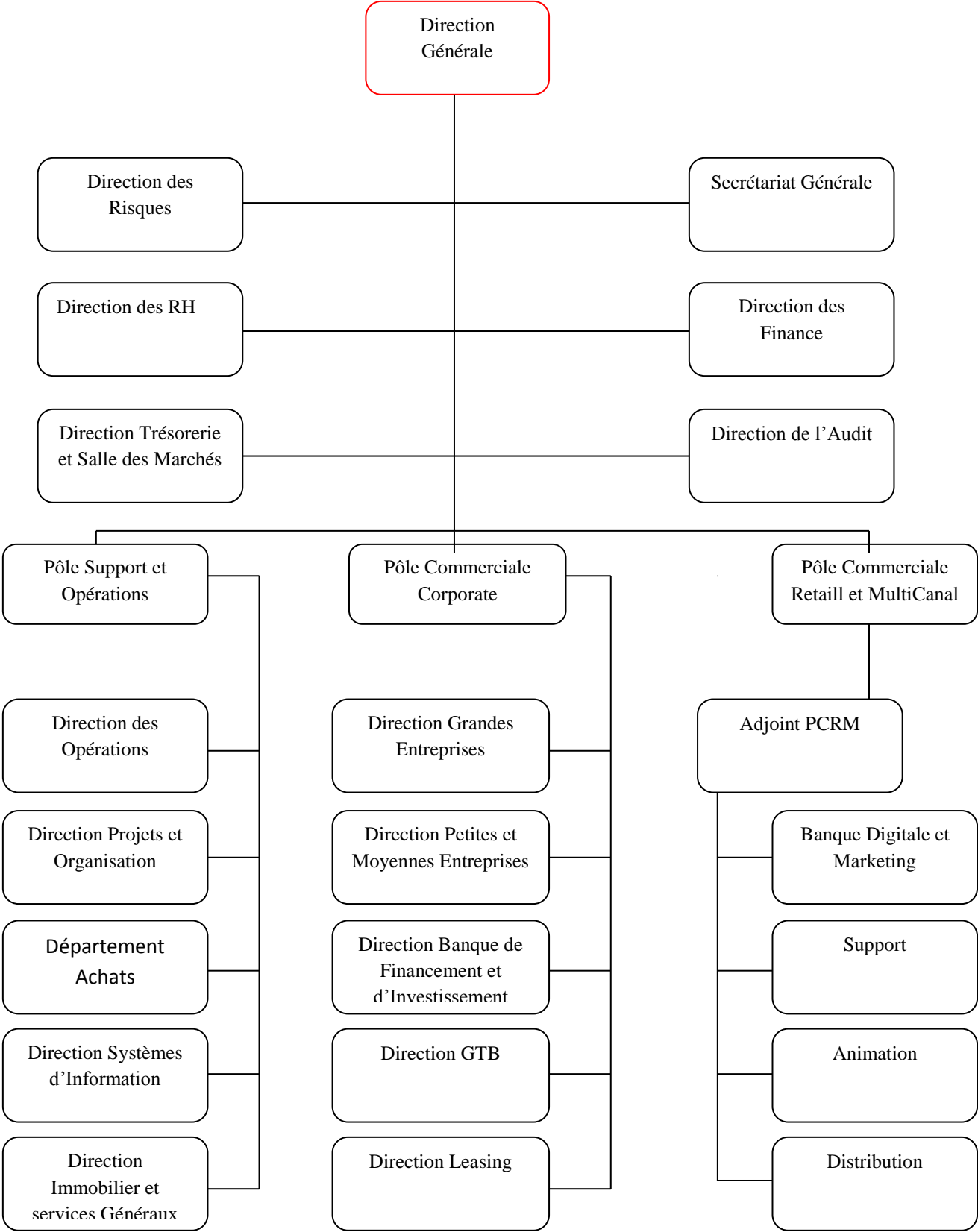
## BIBLIOGRAPHIE

### ARTICLE UNIVERSITAIRE ET MEMOIRE

- AMAOUCHE (siheme), « **gestion du risque de liquidité** », mémoire de fin d'étude, école supérieur de banque, 2012.
- BENLOUKIL (yamina), « **gestion des risque par la méthode ALM** », mémoire de fin d'étude, école supérieur de banque, 2014.
- DJERROUMI (abou-bakr), « **ALM techniques et enjeux dans la banque** », mémoire de fin d'étude, école supérieur de banque, 2006.
- HAMMOU (meziane jugartha), « **ALM :outil de pilotage du couple risque rentabilité** », mémoire de fin d'étude, école supérieur de banque, 2014
- MOHAMMED BELKBIR , « **gestion du risque de liquidité par l'approche ALM** », mémoire de fin d'étude, école supérieur de banque, 2015.
- ATTAR (khaoula), « **gestion du risque de liquidité par l'approche ALM** », mémoire de fin d'étude, école supérieur de banque, 2016

# ANNEXE

Annexe N°1 : Organigramme de la Société Générale Algérie



Annexe N°2 : Partie Actif de l'Echéancier en liquidité en milliers de DZD

Actif	Encoure	0 - 1 Mois	1 - 3 Mois	3 - 6 Mois	6 - 1 An	1 - 2 Ans	2 - 5 Ans	> 5 Ans
Total Caisse, banque centrale	60 969 167	41 219 486	2 591 103	2 914 610	2 627 435	3 053 658	4 778 859	3 784 015
Totale instruments financier de transaction	1 529 739	1 529 739	-	-	-	-	-	-
Créances à vue	3 435 469	3 435 469	-	-	-	-	-	-
opérations avec établissement de crédit	7 377 222	7 377 222	-	-	-	-	-	-
Compte ordinaire débiteur	25 999 086	4 218 444	5 558 565	3 789 756	3 531 617	3 541 700	5368	-
Total opération avec clientèle	175 706 845	40 578 964	42 990 442	14 610 004	13 823 917	1 475 0597	36 142 816	12 810 105
Créances commerciale	15 182 889	9 178 948	2 251 478	750 493	3 001 970	-	-	-
Crédit de trésorerie	7 485 0125	23 464 730	39 019 444	11 274 912	884 908	12 727	32387	161 017
Crédit d'équipements	70 182 779	6 271 980	1 500 190	2 229 394	9 583 805	13 803 659	30 318 680	64 750 741
Crédit d'habitat	15 243 845	157 188	219 329	355 205	667 961	1 248 939	6 421 205	6 174 017
Créances douteuse	1 735 4039	-	-	-	4338510	4338510	8677020	-
Créances rattachés aux autre concours -cli	1 506 118	1 506 118	-	-	-	-	-	-
Provision sur op-avec cli	18 612 950	-	-	-	4 653 237	4 653 237	9 306 475	-
Total opération de location et financement	26 357 312	2 840 606	673 350	1 400 205	3 594 788	5 907 465	11 880 823	60 077
Opération de crédits bail et assimilées (hors créances douteuse)	23 814 481	2 840 606	673 350	1 400 205	2 959 080	5 271 757	10 609 407	60 077
Créances douteuse sur opération de crédits bail et assimilées	2 542 831	-	-	-	635 708	635708	1271416	-
Total instruments financiers disponibles à la vente	21 586 065	3 530 548	5 763 874	-	2 283 335	2 178 035	1 409 504	6 420 770
Total des autres compte d'actifs et compte de régularisation	13 539 461	13 539 461	-	-	-	-	-	-
Débiteurs divers -hors créances douteuse	2 983 067	2 983 067	-	-	-	-	-	-
Autres comptes de régularisation-hors compte de liaison	8 332 911	8 332 911	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	68 126	68 126	-	-	-	-	-	-
Impôts différés	2 155 358	2155358	-	-	-	-	-	-
Totale valeurs immobilisés	2 608 796	53 012	105 311	157 025	35 8274	466 607	825 368	643 200
Immobilisations netts corporelles	2 075 627	42 177	83 787	124 934	285 052	371 245	656 685	511 747
Immobilisations nettes incorporelles	533 169	10 834	21 523	32 091	73 222	83 240	168 684	131 453
<b>Totale</b>	<b>339 109 161</b>	<b>118 322 489</b>	<b>57 676 645</b>	<b>22 868 600</b>	<b>26 219 365</b>	<b>2 989 060</b>	<b>60 405 374</b>	<b>23 718 168</b>

Annexe N°3 : Partie du Passif de l'Echéancier en liquidité en milliers de DZD

	Encours	0 -1 Mois	1 - 3 Mois	3 - 6 Mois	6 - 1 An	1 - 2 Ans	2 - 5 Ans	>5 Ans
Banque centrale	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes sur titres emprunté	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt auprès des EC	7 356	7 356	-	-	-	-	-	-
Totale dépôts a vu	229 123 926	22 246 910	20 999 720	19 826 744	27 857 055	36 806 363	54 271 930	47 115 203
Totale dépôts client à terme	39 277 967	1 902 227	10 957 986	17 116 960	4 706 960	882 126	3 711 708	-
dettes représenté par titre	3 382 357	670 180	358 020	165 555	182 754	378 495	1 627 353	-
Autre passif et compte de régularisation	17 509 435	17 509 435	-	-	-	-	-	-
Autre passif	4 312 283	4 312 283	-	-	-	-	-	-
Autre compte de régularisation	13 197 152	13 197 152	-	-	-	-	-	-
Totale provision	1 732 365	1 732 365	-	-	-	-	-	-
Situation nette	48 075 756	-	-	-	4 807 578	4 807 574	14 422 723	24 037 879
Dotation /capital	11 700 000	-	-	-	1 170 000	1 170 000	3 510 000	5 850 000
Autres éléments de situation nette groupe	34 908 952	-	-	-	3 490 899	3 490 895	10 472 685	17 454 473
Gain et perte latents	-124 006	-	-	-	-12 401	-12 401	-37 202	-62 002
Résultat de l'exercice-groupe	1 590 809	-	-	-	159 080	159 080	477 241	795 408
<b>Total</b>	<b>339 109 161</b>	<b>44 068 472</b>	<b>32 315 726</b>	<b>37 109 259</b>	<b>37 554 348</b>	<b>42 874 559</b>	<b>74 033 714</b>	<b>71 153 082</b>



